



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie
et du Commerce extérieur

Rapport d'activité 2011

Volume 2

**Institut National de la statistique et
des études économiques (Luxembourg)
STATEC**

Mars 2012

TABLE DES MATIERES

Rapport d'activité 2011	1
1. Division SG – Services généraux	7
1.1. Unité SG1 - Diffusion et Communication	7
1.1.1. Publications	7
1.1.2. Internet	7
1.1.3. Grande Région	9
1.1.4. Audit Urbain	9
1.1.5. Mesures de communication	9
1.2. Unité SG2 - Informatique	10
1.2.1. Applications de collecte électronique	10
1.2.2. Développement d'applications métier internes	11
1.2.3. Infrastructure et FrontOffice	12
1.2.4. Sécurité Informatique	12
1.3. Unité SG3 – Budget-Personnel	13
1.3.1. Budget	13
1.3.2. Personnel	16
1.3.3. Objectifs - Projets	20
1.4. Unité SG4 - Centrale des bilans	21
1.4.1. Consultance	21
1.4.2. ECCBSO	21
1.4.3. Evolution du cadre légal – Commission des Normes Comptables	21
1.4.4. Evolution de l'infrastructure informatique	22
1.4.5. Les campagnes d'information	22
1.4.6. Situation en fin d'année	23
1.5. Rapport 2011 des délégués à la qualité	23
1.5.1. Suivi des plans d'action issus du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne / « Revue des pairs »	23
1.5.2. Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du STATEC	23
1.5.3. Eurostat	23
1.5.4. Méthodologie	24
1.5.5. Inventaire des groupes de travail internes	24
1.5.6. Documentation des projets	24
1.6. Activités de coopération	24
1.6.1. Formaliser et diffuser les nouveaux éléments de savoir et les expériences	24
1.6.2. Faciliter et renforcer la prise en compte des attentes de la société civile	25
1.6.3. Renforcer les capacités statistiques: une orientation de fond	25
1.6.4. Les perspectives	25
2. Division SOC – Statistiques sociales	26
2.1. Unité SOC1 - Conditions de vie	26
2.1.1. Enquête sur le budget des ménages	26
2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)	26
2.1.3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers	26
2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents	26
2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière	27
2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits	27
2.1.7. Publications	28
2.2. Unité SOC2 - Marché du travail et éducation	29
2.2.1. Enquête sur les forces de travail	29
2.2.2. Enquête sur la structure des salaires 2010	29
2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre	29
2.2.4. Statistiques d'emplois vacants	30
2.2.5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre	30
2.2.6. Indicateur rapide série L – emploi salarié	30
2.2.7. Chômage et emploi par commune	30
2.2.8. Enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises (CVTS)	30
2.2.9. Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle	30

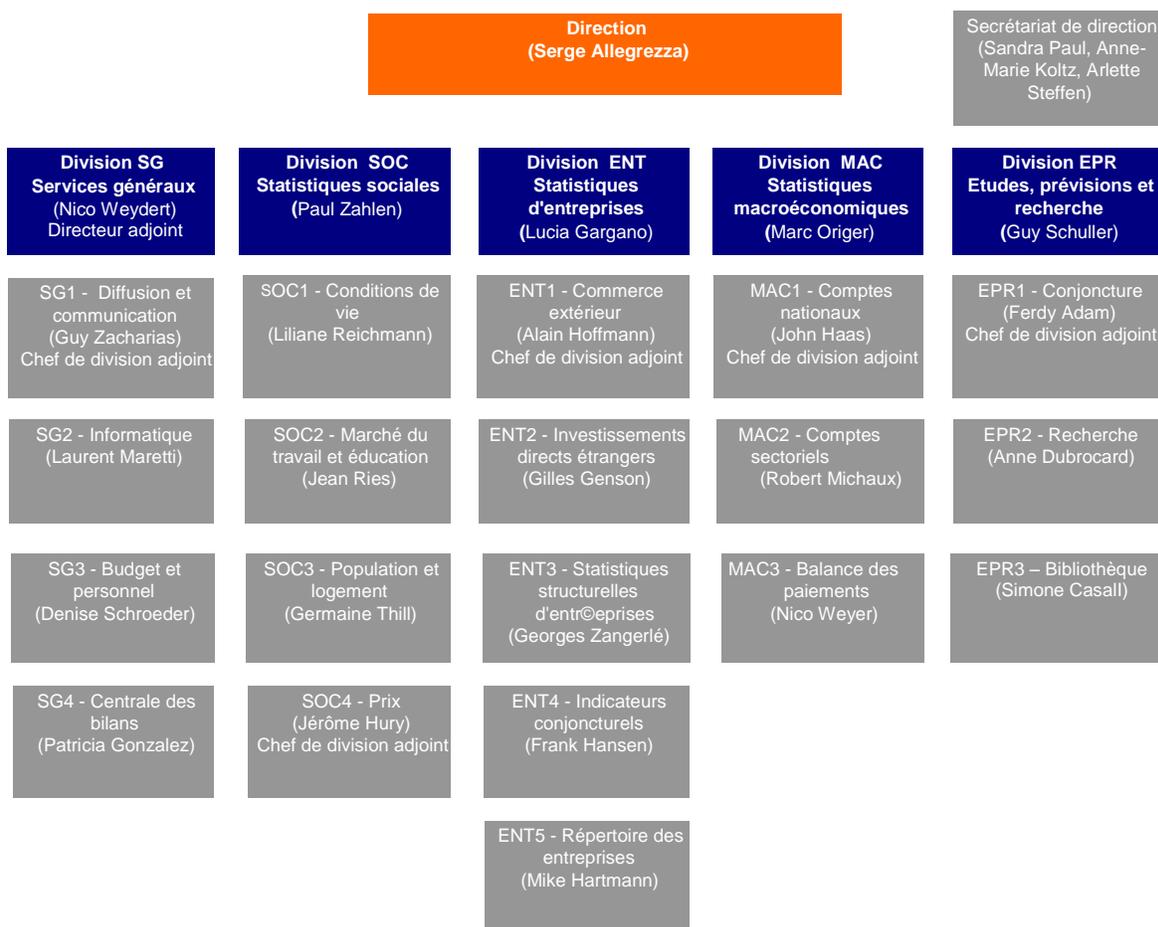
2.2.10.	Comité de l'emploi de la commission européenne	30
2.2.11.	Formation des agents du STATEC	31
2.2.12.	Publications 2011	31
2.3.	Unité SOC3 - Population et logement	32
2.3.1.	RP2011	32
2.3.2.	Registre des logements	33
2.3.3.	Etat civil	33
2.3.4.	Statistiques sur la migration et la protection internationale	33
2.3.5.	Naturalisations et options	33
2.3.6.	Projections des ménages et des besoins en logement	33
2.3.7.	Bâtiments achevés	34
2.3.8.	Recensement fiscal	35
2.3.9.	Publications	35
2.4.	Unité SOC4 - Prix	35
2.4.1.	Indice des prix à la consommation et échelle mobile des salaires	35
2.4.2.	Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)	37
2.4.3.	Prix des logements et de la construction	38
2.4.4.	Prix à la production	40
2.4.5.	Publications et autres contributions	40
3.	Division ENT – Statistiques d'entreprises	41
3.1.	Unité ENT1 – Commerce extérieur	41
3.1.1.	Mission légale: production et diffusion des statistiques du commerce extérieur conformément aux règlements communautaires	41
3.1.2.	Projets opérationnels	41
3.2.	Unité ENT2 - Investissements directs étrangers	43
3.3.	Unité ENT3 - Statistiques structurelles d'entreprises	44
3.3.1.	Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)	44
3.3.2.	Société de l'information, Innovation	45
3.3.3.	Agriculture	45
3.3.4.	Rapports de qualité: une approche d'évaluation de la qualité des statistiques d'entreprises et agricoles	46
3.4.	Unité ENT4 - Indicateurs conjoncturels	46
3.4.1.	Evaluation des objectifs opérationnels fixés pour 2011	46
3.4.2.	Publications réalisées en 2011	47
3.5.	Unité ENT5 - Répertoire des entreprises	48
3.5.1.	Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel	48
3.5.2.	Démographie des entreprises	48
3.5.3.	Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises	49
3.5.4.	Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire	49
3.5.5.	Production de populations d'entreprises, de statistiques et de données sur demande	50
3.5.6.	Publications	50
4.	Division MAC – Statistiques macroéconomiques	51
A.	Introduction	51
B.	Travaux transversaux dans la division MAC	52
B.1.	Evaluation des objectifs communs de la division MAC	52
B.2.	Evaluation des travaux communs aux unités MAC1 et MAC2	54
4.1.	Unité MAC1 – Comptes nationaux	56
4.1.1.	Évaluation des objectifs opérationnels 2011	56
4.1.2.	Autres travaux non directement repris dans les objectifs opérationnels	59
4.1.3.	Travaux des différents groupes	60
4.1.4.	Évaluation des travaux courants	61
4.1.5.	Procédures de contrôle, audits externes	63
4.2.	Unité MAC2 – Comptes sectoriels	63
4.2.1.	Évaluation des objectifs stratégiques 2011	63
4.2.2.	Autres travaux	64
4.2.3.	Travaux des différents groupes	65
4.2.4.	Évaluation des travaux courants	67

4.2.4.1. Procédures de contrôle, audits externes	68
4.3. Unité MAC3 - Balance des paiements	69
4.3.1. Refonte du système de collecte et de production	69
4.3.2. Enquêtes et collecte de données	70
4.3.3. Contrôle des opérations de base et compilation de données exogènes	71
4.3.4. Travaux de mise en cohérence	71
4.3.5. Programme de transmission	72
4.3.6. Autres travaux	72
5. Division EPR – Etudes, prévisions et recherche	74
5.1. Unité EPR1 - Conjoncture, prévisions et modélisation	74
5.1.1 "S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques"	74
5.1.2 "Améliorer les techniques de prévision"	74
5.1.3. "Refonte de la base de données NDC"	74
5.2. Unité EPR2 – Etudes et Recherche	75
5.2.1. Croissance et productivité	75
5.2.2. Innovation et performances	77
5.2.3. Entrepreneuriat et rentabilité	78
5.2.4. Autres sujets d'étude	78
5.3. Unité EPR3 - Centre de Documentation	80
5.3.1. Liste des publications	80
5.3.2. Séminaires économiques et autres présentations	82

Institut national de la statistique et des études économiques (Luxembourg) STATEC

Organigramme

Organigramme du STATEC



Nouvelle loi cadre du STATEC le 10 juillet 2011

L'évènement clef en 2011 fut sans nul doute le vote par la Chambre des députés de la loi portant sur la réorganisation du STATEC qui est devenu **l'Institut national de la statistique et des études économiques**. Depuis plusieurs années ses dirigeants avaient pressenti la nécessité de réformer le cadre juridique et d'adapter les structures d'un appareil fortement sollicité depuis l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht et la création de l'euro.

La nouvelle loi répond également aux exigences formulées par le Conseil Ecofin du 20 juin 2011 qui exige que le principe d'indépendance des autorités statistiques nationales soit ancré dans une loi. Le Luxembourg a transposé sans tarder cette recommandation dans la loi cadre de son institut national de statistiques!

Les nouveautés de la loi en huit points

Tout en reprenant les missions clefs de la loi de 1962, la nouvelle loi précise et élargit les missions du STATEC:

- 1) STATEC est désigné comme « autorité statistique nationale ». Il lui appartient de veiller à l'application des normes européennes et internationales en matière statistique. Le règlement communautaire 223 de 2009 demande aux Etats membres d'organiser leur système statistique national sous la direction d'une autorité nationale et de s'intégrer dans le système européen.
- 2) A côté du recensement de la population qui a eu lieu le 1^{er} février 2011, la loi prévoit aussi un recensement des logements et des bâtiments, première pierre pour une statistique cohérente du marché du logement.
- 3) Le STATEC établira ensemble avec la BCL les comptes financiers, en plus de l'élaboration conjointe de la balance des paiements.
- 4) Le volet « Etudes, prévisions et recherche » est étoffé:
 - prévisions économiques globales ou sectorielles
 - projections économiques, sociales et démographiques
 - études des mouvements conjoncturels
 - extension des études au niveau environnemental
 - recherche scientifique appliquée (en coordination avec le comité de coordination interministériel pour la R&D).
- 5) L'Institut doit collecter des statistiques sur l'environnement, ce dernier se hissant au même rang que les axes traditionnels, économique, financier et social.
- 6) La loi répond au souci de limiter la charge administrative par un recours accru aux données administratives pouvant servir à des fins statistiques.
- 7) Dans l'optique de simplification et de réduction de la charge administrative, un Comité des statistiques publiques est créé. Il coordonne et rationalise l'activité statistique décentralisée dans les administrations, départements ministériels, observatoires et autres organisations publiques. Le STATEC est la tête de réseau du système statistique luxembourgeois.
- 8) Les grands principes d'indépendance et de transparence, prévus par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne sont ancrés dans la loi. L'indépendance de fait du STATEC est maintenant explicite et protégée.

La nouvelle loi engendre une restructuration des tâches et une adaptation du fonctionnement du STATEC. Ces changements se sont déroulés dans un dialogue structuré avec l'ensemble du personnel. La direction a été renforcée par un directeur adjoint. Les activités sont organisées en s'appuyant sur cinq divisions: services généraux, statistiques sociales, statistiques d'entreprises, statistiques macro-économiques et, enfin, une nouvelle division « Etudes, prévisions et recherche ».

1. Division SG – Services généraux

1.1. Unité SG1 - Diffusion et Communication

1.1.1. Publications

Le STATEC dispose dès à présent d'un nouvel outil pour convertir le contenu de l'annuaire statistique dans un format PDF prêt à l'impression. Ceci permettra d'automatiser certains processus demandant des interventions manuelles par le passé. L'annuaire sortira, comme prévu, en mars 2012.

Un seul cahier économique a été présenté en 2011 (N° 112 Rapport travail et cohésion sociale 2011). La publication est disponible sous format PDF sur le Portail des statistiques et sera disponible en version imprimée début 2012.

Sept bulletins sont sortis sur les sujets suivants: La balance des opérations courantes du Luxembourg en 2010, 20 ans d'accidents de la circulation, l'accès au financement des PME autonomes en 2010, Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Großherzogtums Luxemburg, révision de l'indice des prix à la construction et l'enquête permanente sur le budget des ménages, La propriété intellectuelle au Luxembourg: caractérisation et évolution depuis 2000.

Dans la série « Economie et statistiques », 6 numéros ont été publiés. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques et sont imprimées et reliées sur demande seulement.

Le Luxembourg en chiffres reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 32 000 exemplaires. L'édition 2011 a paru en septembre 2011. Une version personnalisée avec un tirage de 4 700 exemplaires a été réalisée pour le Board of Economic Development.

Dans la série REGARDS, 22 numéros sont parus.

Notons encore les parutions de trois notes de conjoncture, du Répertoire des entreprises 2011, du Conjoncture Flash et des Indicateurs rapides.

Le nouveau catalogue des publications a paru début 2012.

1.1.2. Internet

Pour satisfaire à la demande des statistiques au niveau international une version anglaise du Portail a été élaborée et sera mise en ligne en février 2012.

En 2011, le nombre de consultations a augmenté considérablement pour approcher une moyenne mensuelle de 45 000 visites (35 000 en 2010). Au courant des mois de janvier et février, le nombre de consultations a bondi de plus de 30% en raison de la phase préparatoire du recensement de la population. En janvier et en février 2011, la page d'entrée du recensement de la population était la plus visitée du portail. En 2011, les pages suivantes ont été les plus consultées (nombre de consultations entre parenthèses):

1. Indicateurs SDDS (62 500)
2. RP2011 (35 200)
3. Note de conjoncture (31 200)
4. Indicateurs rapides, collection (22 300)

5. Calendrier de diffusion (19 000)
6. Luxembourg en chiffres FR (10 600)
7. Répertoire des entreprises vol.1, systématique, PDF (10 000)
8. Répertoire des entreprises vol.2, systématique, PDF (9 300)
9. Dossier IPC (8 700)
10. Note de conjoncture version anglaise (8 700)

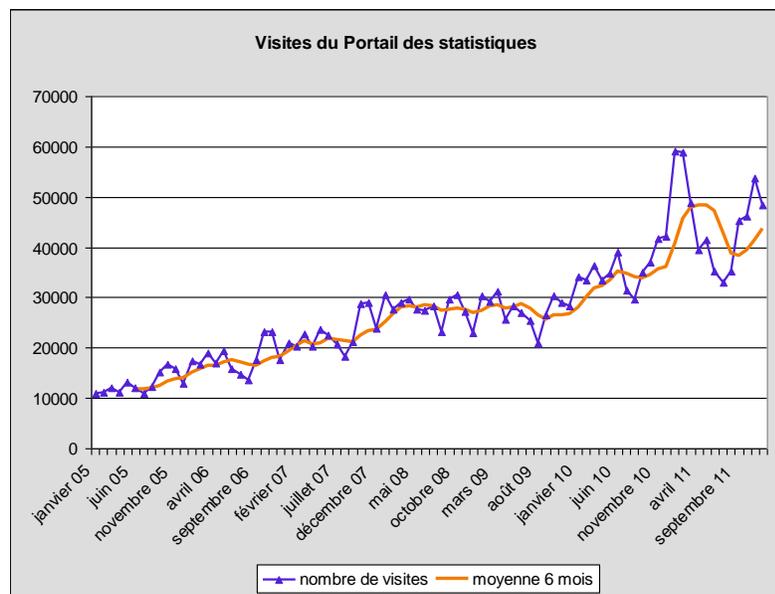
En ce qui concerne les tableaux statistiques, le bilan à plus longue durée donne les résultats ci-après. Les consultations indiquées entre parenthèses sont le cumul des dix dernières années:

1. IPCN, indicateur rapide (72 000)
2. Exportations et importations par pays et par mois, (41 500)
3. Indices mensuels des prix à la production des produits industriels, (27 900)
4. Nouvelles immatriculations de voitures par mois, (26 700)
5. IPCH, indicateur rapide (18 500)
6. Emploi salarié résidents et non résidents par mois, (18 200)
7. Comptabilité nationale (18 100)
8. Emploi et chômage par mois 2000 – 2011. (17 000)
9. Indices mensuels de l'activité industrielle, (17 000)
10. État de la population, (12 500).

Les documents sur le traitement des erreurs et révisions ainsi que sur l'accès privilégié aux données ont été validés. Ils sont accessibles sur le Portail des statistiques.

Les flux RSS rencontrent un large succès.

L'espace presse compte actuellement 122 inscriptions.



Deux nouveaux projets ont été abordés au deuxième semestre 2011: le premier est une version pour appareils mobiles du Portail des statistiques. Le deuxième est une application pour iPhone et pour Android.

1.1.3. Grande Région

Le Portail statistique de la Grande Région, géré par le STATEC, est mis à jour régulièrement. L'hébergement et la maintenance ont été pris en charge par le STATEC depuis septembre 2009. Actuellement des prospections sont en cours afin de pouvoir migrer vers un système plus moderne et plus performant. Le choix est tombé sur PC-Axis, mais les offices partenaires n'ont pas encore trouvé d'accord sur le financement.

Les travaux de la première année de notre projet Interreg IVA « Recherche et analyse de nouveaux indicateurs harmonisés pour la Grande Région: une approche thématique », ont permis de publier une étude sur la participation des résidents de la Grande Région à une formation continue.

L'étude publiée en 2011 porte sur des indicateurs de développement durable. Une première liste d'indicateurs pour la Grande Région, avec une description méthodologique et les définitions, a été présentée aux experts du domaine du développement durable de la Grande Région lors d'un workshop le 31 octobre 2010 à Arlon. La publication a été présentée au public le 22 septembre 2011 à Bourglinster.

La troisième et dernière étude du programme Interreg a eu comme objectif de détecter les caractéristiques des frontaliers ainsi que les déterminants de la mobilité professionnelle, sur base des micro-données des enquêtes EFT et du Mikrozensus allemand. Cette étude a été présentée le 14 décembre 2011 à Trèves.

La création d'une structure permanente pour la collaboration statistique dans la Grande Région a été abandonnée faute de soutien politique.

1.1.4. Audit Urbain

En mars 2011 la page « Villes européennes » a été intégrée dans le Portail des statistiques (rubrique « International »). On y trouve des explications sur l'enquête Audit urbain ainsi que les liens sur les résultats.

Pour la phase 2012/2013 le STATEC a signalé à Eurostat que le Luxembourg ne remplit pas les nouvelles conditions nécessaires pour bénéficier d'une aide financière. Une participation à la campagne 2012/2013 paraît donc peu probable.

1.1.5. Mesures de communication

Communiqués de presse	52 au 31/12/2011
Conférences de presse organisées par le STATEC	24/01/2011 Recensement de la population 2011
	11/05/2011: Note de conjoncture 1-2011
	12/07/2011: Note de conjoncture 2-2011
	14/10/2011: Rapport Travail et cohésion sociale au Luxembourg 2011
	25/10/2011: Centrale des bilans (conférence conjointe)
Conférences et colloques divers	24/11/2011 Présentation de la Note de conjoncture n° 3/2011
Foire de l'étudiant	participation, présence, mise à disposition de publications
Foire du livre à Walferdange	09-10/11/2011
	19-20/11/2011

Après le vote de la nouvelle loi organique du STATEC les outils de communication ont été adaptés: Roll-up, flags, cartes de visite, papier entête, logo etc. ont été réalisés.

1.2. Unité SG2 - Informatique

La réalisation majeure a été la mise à disposition du public des premières applications de collecte électronique de données statistiques.

1.2.1. Applications de collecte électronique

La collecte de statistiques via des questionnaires électroniques a véritablement démarré sur une grande échelle en 2011. Il y a eu le recensement de la population et deux autres projets de collecte (portail de dépôt et l'outil de création et publication de questionnaires sur Internet). En fonction des spécificités des questionnaires les applications utilisent des technologies différentes. L'objectif pour le futur est d'essayer d'aller vers une solution plus intégrée.

1.2.1.1. Le recensement de la population

Le recensement de la population via Internet a été un succès technique, eu égard à l'envergure et à la complexité du questionnaire. Les délais ont été respectés et l'application développée par le CTIE avec l'aide de l'unité informatique a parfaitement fonctionné.

1.2.1.2. Le portail de dépôt de questionnaires

Un portail de dépôt de questionnaires électroniques a été développé. Cette solution est destinée aux questionnaires complexes qui ne peuvent pas être facilement retranscrits dans un formulaire on-line. Cette solution est bien adaptée pour la collecte de fichiers Excel partiellement préremplis par exemple. En 2011, quatre enquêtes se sont basées sur cette solution. Il s'agit de l'enquête sur la structure des salaires, de l'enquête structurelle sur les entreprises, de l'enquête sur l'activité dans la construction et de l'enquête sur l'activité industrielle. Pour la première enquête, qui est en phase de clôture, le taux de réponse via le portail est de presque 80%. Ce projet a été très bien accueilli par les entreprises et constitue un pas en avant dans la simplification administrative.

1.2.1.3. L'outil de création et de publication de questionnaires sur Internet

Pour les questionnaires qui ne sont pas trop volumineux, une solution commerciale a été retenue à la fin de l'année 2010. Cette solution intégrée couvre l'ensemble du cycle de vie d'une enquête depuis sa création jusqu'à sa diffusion ainsi que le suivi des réponses. La mise en production avait été prévue dans le courant de 2011, mais des considérations de sécurisation des questionnaires ont conduit à un léger retard de 5 mois. Il va de soi qu'un institut de statistique se doit de s'entourer de procédures de sécurité de haut niveau au risque de retarder la mise en ligne d'un questionnaire. Néanmoins, un premier questionnaire de l'enquête européenne sur la formation professionnelle continue dans les entreprises a été mis en ligne le 21 novembre 2011.

1.2.1.4. IDEP.WEB (données sur les opérations intra-communautaires)

Pour les mêmes raisons relatives à la mise en place des procédures de sécurité, le projet IDEP.Web accuse aussi du retard. La mise en production générale est planifiée pour le premier semestre 2012. Rappelons que l'origine de l'acronyme est « Intrastat Data Entry Package ». Développé par une firme luxembourgeoise, ce questionnaire électronique est aussi un exemple de collaboration européenne d'instituts de statistique, entre le Danemark et le Luxembourg en l'occurrence.

1.2.1.5. Les questionnaires pour le Tourisme

La collecte des données sur le tourisme est en bouleversement: du papier vers l'électronique. Depuis le mois d'avril 2011, le STATEC a commencé à recevoir les premières fiches électroniques « Tourisme ». Les données sont intégrées automatiquement dans une base de données. Une nouvelle application d'encodage et de gestion a été mise en production.

1.2.2. Développement d'applications métier internes

En matière de développement d'applications, la plupart des objectifs ont été atteints; cependant la modernisation des programmes Blaise ainsi que les projets datawarehouse sont en retard.

1.2.2.1. Recensement de la population– partie Encodage / Traitement / Diffusion

L'encodage des questionnaires papier du recensement de la population se déroule comme prévu et plusieurs lots ont déjà été importés avec succès dans la base de données. Un programme de gestion de cette base de données a été produit et permettra aux utilisateurs de réaliser facilement toutes les opérations courantes (détection d'anomalies, visualisation, correction d'erreurs...).

Les travaux préparatoires pour le matching automatique (« record linkage ») des données du recensement à des fins de classification ont déjà commencé.

1.2.2.2. Centrale des bilans

Les travaux informatiques se sont poursuivis sur la Centrale des bilans via une collaboration avec le CTIE. Une technologie classique a été proposée par ce dernier pour la transmission des données structurées des liasses comptables. La base de données et les modules de chargement automatique sont en développement. Les travaux vont se poursuivre en 2012 autour des volets analyse et diffusion.

1.2.2.3. Base de données « Registre des bâtiments »

Le développement de la base de données « Registre des bâtiments » a été lancé en 2011 suite à la collecte de données sur les logements à l'occasion du recensement de la population. Le recensement est aussi un recensement des logements, ce qu'on a souvent tendance à oublier. Une première version de la base de données a été développée sur la base du cahier des charges des utilisateurs et les travaux vont se poursuivre début 2012.

1.2.2.4. Base de données du Répertoire des entreprises

Des modifications mineures ont été réalisées en 2011 sur la base de données. La reprogrammation complète commencée fin 2011 se terminera en 2012.

Le répertoire des entreprises est intimement lié au projet européen de constitution d'une base de données sur les groupes d'entreprises en Europe (Euro Group Register). Les développements réalisés par l'unité informatique en 2011 ont donné lieu à la création d'un premier prototype. Il s'est avéré qu'il y avait lieu de rapprocher les projets Euro Group Register et Investissements directs de l'étranger.

Pour ce dernier, une interface de visualisation a été développée et proposée en bêta-test. Ce module permet de visualiser les participations d'une entreprise dans une autre par un graphique sous forme d'arbre.

1.2.2.5. Projet ENERGIE

Le développement des statistiques de l'énergie a conduit à une extension de la base de données: intégration des prix mensuels, voire journaliers des différents produits. Sur le même principe que la partie « volume » du projet, une plate-forme Web, un cube et une interface de reporting ont été développés.

1.2.2.6. Migration des bases de données et des applications y relatives

La migration des applications Powerbuilder/Sybase vers Windev/Microsoft SQL Server s'est poursuivie durant l'année 2011. Le « framework » de développement que le STATEC avait mis en place pour Powerbuilder a été porté vers Windev. Plusieurs applications et bases de données ont été migrées vers la nouvelle plateforme.

1.2.3. Infrastructure et FrontOffice

L'infrastructure et le FrontOffice ont dû faire la place à d'autres projets prioritaires. Plus de moyens leur seront consacrés en 2012.

1.2.3.1. Serveur de stockage pour les courriers électroniques

Ce projet a été mis en veille en attendant les résultats de la migration vers Outlook.

1.2.3.2. Nouveau système de stockage centralisé

L'ancien SAN (storage area network) basé sur une technologie fibre optique a été remplacé par un SAN basé sur une technologie Iscsi. Ce choix a été motivé par des raisons financières. Ces nouvelles capacités de stockage devraient permettre de faire face à la demande pour les trois années à venir.

1.2.3.3. Nouveau parc informatique – Windows 7 et Office 2010

Le CTIE a livré en octobre de nouveaux PCs qui vont remplacer le matériel existant. La migration des anciennes machines sous Windows XP/32 bits vers les nouvelles machines sous Windows 7/64 bits sera automatisée à l'aide d'une série de scripts développés en interne. Elle débutera en janvier 2012.

1.2.3.4. Portail Grande-Région

Le projet d'un nouveau CMS (Content Management System) associé au logiciel PC-Axis pour remplacer le Portail Grande-Région est en attente en raison de problèmes budgétaires d'un INS participant au projet.

1.2.3.5. Remplacement du système DISKFAX par le système ALICE

Diskfax était l'outil collecteur qui recevait toutes les déclarations Intrastat issues de l'application IDEP.NET. Il a été remplacé avec succès au moins de février 2011 par le produit « Alice » qui est basé sur une technologie plus récente et performante. Dans le futur, Alice permettra aussi de collecter les données IDEP.WEB et Balance des paiements. La mise en production a été réalisée dans les délais prévus.

1.2.3.6. Gestion électronique de documents (GED)

Le STATEC a fait les premiers pas vers le projet de GED durant l'année 2011. Les premiers travaux se sont concentrés sur la création d'une taxonomie de classement sur base de celle utilisée par le Ministère de l'économie et du commerce extérieure, plus avancé en la matière.

1.2.4. Sécurité Informatique

Les changements opérés dans ce domaine sont peut visibles, mais essentiels pour pouvoir soutenir la présence du STATEC sur Internet tout en garantissant un très haut niveau de sécurité et de protection des données.

1.2.4.1. Centre de secours

L'installation du centre de secours a été poursuivie en 2011 en y déployant un SAN et une infrastructure de serveurs. Le serveur principal ainsi qu'une dizaine d'autres machines sont maintenant répliqués. Nous allons continuer avec comme objectif de disposer d'une copie «near online » de toutes les données critiques à notre activité; ceci incluant aussi à terme une copie de l'ensemble de nos PCs.

1.2.4.2. Reconfiguration de nos DMZ et remplacement de nos dispositifs de sécurité

Du fait du lancement des applications de collecte sur Internet, nous avons entièrement réorganisé nos DMZ (zones démilitarisées). Les équipements de sécurité ont été remplacés et/ou modernisés. Cette nouvelle architecture sera à même de supporter un plus grand nombre d'applications pour le futur. Ce projet n'a malheureusement pas été réalisé dans le temps imparti et un retard de 5 mois est à déplorer. Le retard est pour partie imputable à nos ressources limitées, mais s'explique surtout par la complexité de la matière.

1.2.4.3. Système IAM et solution de simplification des connexions

Ce projet a été mis en veille en attendant la mise en place des nouveaux PCs avec Windows 7.

1.2.4.4. Système NAC (Network Access Control)

Ce projet d'amélioration de la sécurité réseau a été laissé de côté au profit du maintien d'une solution plus basique. Une demande a été introduite auprès du CTIE afin de moderniser toute notre infrastructure réseau en 2012. Sans l'aide du CTIE, cette modernisation serait budgétairement hors de notre portée. Une fois la modernisation mise en place, on procédera à l'implémentation du « Network Access Control ».

1.3. Unité SG3 – Budget-Personnel

1.3.1. Budget

Le budget des recettes et dépenses de l'exercice 2011 a été voté le 17 décembre 2010.

1.3.1.1. Budget des recettes

1.3.1.1.1. Recettes publications - Abonnements

La gratuité des données statistiques disponibles sur Internet accentue la diminution des recettes.

Unité: EUR

Ventes publications du STATEC par année budgétaire

Année 2005	29 320
Année 2006	19 460
Année 2007	17 286
Année 2008	13 253
Année 2009	13 383
Année 2010	12 404
Année 2011	9 759

1.3.1.1.2. Recettes Commission européenne

Politique des subventions

Les recettes du STATEC en provenance des conventions de subvention avec EUROSTAT doivent être versées directement à la Trésorerie de l'Etat (diffusion de la circulaire par le Ministre du Trésor et du Budget en date du 9 mai 2001).

EUROSTAT a lancé une nouvelle gestion des contrats en 2005. Les demandes d'application inférieures à 50 000 EUR ont été rejetées. Ceci a eu des répercussions sensibles sur le budget des recettes des petits pays membres. Le Luxembourg s'est vu refuser trois demandes en 2011. Le STATEC est intervenu sans succès auprès de la direction d'EUROSTAT. La solidarité entre les petits Etats membres s'est organisée et en décembre 2011 EUROSTAT a proposé de revenir au seuil de 25 000 EUR à partir de l'exercice 2012.

Promotion du ESSnet

Les projets ESSnet visent à produire des résultats bénéfiques pour tous les pays participants et au-delà pour tous les membres du Système statistique européen. Les résultats et outils seront diffusés à travers le portail ESSnet, à travers des groupes de travail, des livres méthodologiques. La Commission soutiendra activement et financièrement l'implémentation.

En 2011, le STATEC participe au projet ESSnet - EU-SILC2 ensemble avec le CEPS/INSTEAD qui coordonne le projet.

	Unité: EUR
Recettes comptabilisées Trésorerie par année budgétaire	Montant
Année 2005	503 789
Année 2006	466 372
Année 2007	313 873
Année 2008	381 174
Année 2009	480 758
Année 2010 (provisoire)	332 041
Année 2011 (provisoire)	259 809

Recettes comptabilisées Trésorerie par contrats annuels	Nombre de contrats exécutés resp. en exécution	Subventions reçues	Budget voté 1. Experts et études 2. Enquêtes	Subventions EUROSTAT en %
Contrats 2005	11	632 674	1 046 700	60,45%
Contrats 2006	9	521 805	1 342 650	38,86%
Contrats 2007	8	320 283	1 459 600	21,94%
Contrats 2008	5	186 193	1 564 600	11,90%
Contrats 2009	11	258 398	2 033 112	12,71%
Contrats 2010 (prov.)	5	12 571	2 584 165	-
Contrats 2011 (prov.)	5	-	2 730 000	-

Les ressources dans le budget des dépenses sont toujours accordées par l'Inspection générale des finances compte tenu des recettes.

1.3.1.2. Budget des dépenses

1.3.1.2.1. PROPOSITIONS BUDGETAIRES

Les propositions budgétaires ont été et seront élaborées conformément à la politique budgétaire, logique moyens-résultats.

Budget des dépenses du STATEC		
	Budget annuel en 1000 EUR	Augmentation en %
Année 1970	553.6	
Année 1980	1 500.6	171.06
Année 1990	2 970.1	97.93
Année 2000	6 693.2	125.35
Année 2005	11 165.6	
Année 2006	12 592.2	12.78
Année 2007	12 980.9	3.09
Année 2008	13 623.3	4.95
Année 2009	14 703.6	7.93
Année 2010 (y c. prép.RP2011)	16 557.0	12.61
Année 2011 (y c. RP2011)	18 035.8	8.93
Année 2012 (y c. RP2011)	18 132.0	0.53

1.3.1.2.2. Frais de route

En ce qui concerne les remboursements des frais de route à l'étranger les instructions des circulaires régissant la matière sont appliquées rigoureusement afin de satisfaire aux exigences du Contrôle financier.

Unité: EUR

Frais de route à l'étranger	Dépenses (décompte +prév.) en EUR
Année 2005	(38 694,43 + 24 021,70 Présidence) 62 716
Année 2006	78 733
Année 2007	61 677
Année 2008	92 258
Année 2009	96 280
Année 2010	91 898
Année 2011	58 384

1.3.1.2.3. Frais de réception

Le tableau ci-dessous reprend les dépenses pour restaurants ainsi que les boissons pour les besoins du STATEC.

Unité: EUR

Dépenses 2005	5 001
Dépenses 2006	7 205
Dépenses 2007	6 212
Dépenses 2008	3 776
Dépenses 2009	6 973
Dépenses 2010	4 709
Dépenses 2011	5 611

1.3.1.2.4. Contrats de services et projets

Le STATEC est engagé sur:

- 53 contrats statistiques, de recherche, informatiques, d'entretien et de maintenance
- le projet Interreg IV: Recherche et analyse de nouveaux indicateurs statistiques harmonisés pour la Grande-Région: (01.01.2009-31.12.2011)
- le projet FEDER-LUXEN: analyse de façon intégrée les conséquences économiques et environnementales des modifications futures de la consommation énergétique au Luxembourg (01.11.2009-28.02.2012).

1.3.2. Personnel

Effectif en place et à recruter – situation 1er janvier 2012 (provisoire)

STATUT – CARRIERE	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	86	33	53
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	70*	43	27
Effectif auxiliaire et externe	25	11	14
TOTAL	181*	87	94

* y non compris le personnel temporaire (12 personnes) pour l'exploitation des résultats du Recensement de la population 2011

1.3.2.1. Recrutement

En matière de recrutement le STATEC collabore avec le Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative en ce qui concerne le recrutement des fonctionnaires via examens-concours et le recrutement centralisé des employés de l'Etat. Le STATEC soutient activement la mesure d'emploi OTI (5 mises au travail en 2011) de l'ADEM.

Le STATEC est un organisme formateur dans le cadre de l'apprentissage de l'informaticien qualifié. En octobre 2011, un nouvel apprenti a été engagé. Au cours de 2011, 7 étudiants ont eu l'occasion de travailler dans les unités du STATEC leur permettant un regard sur le monde du travail.

Dans le cadre de la mise en place du processus de Bologne, le STATEC a ouvert la possibilité aux étudiants du cycle supérieur de leurs études universitaires de faire des stages auprès du STATEC pendant une durée de 2 à 4 mois. Les étudiants des universités suivantes ont eu pour mission d'écrire un rapport sur les thèmes suivants:

Université	Thème
Université du Luxembourg	Direct and Indirect Risk Exposure of Household's - Financial Wealth
Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes (HTW)	La communication du STATEC

1.3.2.2. Formation continue

Le groupe de travail « Formation » a été créé en mars 2010. Le groupe est composé de membres de chaque division et a pour mission de recenser les besoins en formation continue dans les domaines de la statistique, de l'informatique et du management. Les travaux du groupe se font en étroite collaboration avec l'INAP sur les plans organisationnel et financier

Un nouveau **plan de formation** a été élaboré pour 2011/2012.

Plan de formation STATEC 2012

Logiciels

Excel 2010 Initiation
Excel 2010 perfectionnement Module 1: Formules et fonctions de feuille de calcul de base
Excel 2010 perfectionnement Module 2: Formules et fonctions de feuille de calcul avancées
Excel 2010 perfectionnement Module 3: les graphiques
Excel 2010 perfectionnement Module 4: Tableaux croisés dynamiques, filtres et notions de bases de données Excel
Excel XML
Word 2010
Powerpoint 2010
SPSS
Stata
SAS Programming 1 - Introduction
SAS Programming 2 - Perfectionnement
SAS Macro language
SAS 9 BI Server Infrastructure
Visual Architect
Eviews

Autres cours

Gestes de premiers secours
Präsentationen vorbereiten und halten
Einführung neuer Mitarbeiter
Dactylographie
Cours sur la TVA (pour les besoins des agents de la statistique structurelle des entreprises)
Windows terre-à-terre: tips and trics - organisation des répertoires
Recherche via Internet
Gérer ses documents sur le réseau local
Maîtriser le flot des courriels
Comitologie après Lisbonne

Cours de langues

Langage administratif: anglais
Langage administratif: français

Cours spécifiques au STATEC

Initiation au STATEC (missions, organisation, organes de décision, collaboration avec Eurostat, nomenclatures utilisées)
Initiation au réseau du STATEC

Cours statistiques

Initiation aux techniques statistiques
Initiation à la programmation
Présentation des systèmes statistiques national et européen
Cours de comptabilité nationale
Corrélation et régression
Comment trouver des statistiques dans OLIS, AMECO et sur le site d'Eurostat
Désaisonnalisation - Applications pratiques avec Demetra +

1.3.2.3. Participation à une action positive initiée par le MEGA (Ministère de l'égalité des chances)

Contexte des actions positives

La mise en œuvre du programme actions positives dans les entreprises du secteur privé s'étant ainsi avérée fructueuse en matière de transposition de l'égalité de droit entre les femmes et les hommes dans la pratique, le Gouvernement a décidé par son programme gouvernemental de 2009-2014 de l'étendre au secteur public.

Définition de l'action positive

L'action positive est un ensemble de mesures permettant d'établir une égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines (recrutement, conditions de travail, rémunération, promotion, formation, prise de décision, accès aux postes de responsabilité, conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée) et à tous les niveaux sur le lieu de travail.

Déroulement d'un projet d'actions positives

Du point de vue pratique, tout département ministériel ou administration publique qui décide de participer au programme pour réaliser un projet d'actions positives en fera la demande auprès du Ministère de l'égalité des chances qui chargera un bureau d'experts externes de réaliser auprès de l'ensemble du personnel une enquête de satisfaction pour détecter des besoins éventuels d'action.

Le STATEC a décidé de participer à une action positive lancée par le Ministère de l'Egalité des Chances dans le cadre du programme gouvernemental. L'enquête de satisfaction, réalisée auprès de l'ensemble des collaborateurs du STATEC a pour objectif:

- 1) l'égalité de traitement des femmes et des hommes,
- 2) l'égalité des femmes et des hommes dans la prise de décision,
- 3) l'égalité des femmes et des hommes dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

Les questions de l'enquête sont regroupées suivant les trois thèmes prioritaires mentionnés ci-avant. Parallèlement le bureau d'experts externes recueillera des informations sur l'organisation et des données concernant le personnel du département ministériel ou de l'administration publique. Le bureau d'experts externes effectuera par la suite l'analyse scientifique des données et informations recueillies, qui formera la base de l'élaboration d'un plan d'actions. Les données sont ventilées homme/femme. L'anonymat des données du personnel est garanti pour cette enquête. Un groupe de projet, englobant des représentants du Ministère de l'Egalité des chances et le délégué à l'égalité, et, en cas de besoin, du consultant externe, est mis en place pour développer un plan d'actions et organiser la mise en oeuvre de mesures destinées à améliorer l'égalité homme/femme sur le lieu de travail. Le questionnaire qui sert de base à la réalisation de l'enquête de satisfaction a été approuvé par le Gouvernement le 28 janvier 2011.

1. Dans le respect de ces grandes lignes, le questionnaire est subdivisé en 6 grands thèmes:
 - 1) situation personnelle de l'agent;
 - 2) situation professionnelle et promotion professionnelle;
 - 3) temps de travail;
 - 4) vie professionnelle et vie privée;
 - 5) estimation de l'égalité des femmes et des hommes dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée;
 - 6) harcèlement sexuel et moral sur le lieu de travail.

Les réponses formulées au questionnaire se baseront sur une appréciation subjective par l'agent de sa situation individuelle et permettront aux responsables des ressources humaines et, le cas échéant, aux responsables politiques, de tirer des conclusions sur le bien-être de leurs agents dans une multitude de domaines.

L'enquête auprès du STATEC s'est déroulée au mois de septembre 2011. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2012.

1.3.2.4. La culture managériale au STATEC

Du projet « TRAVAILLONS ENSEMBLE » vers le projet « CONTINUONS D'EVOLUER »

En 2005-2007, le STATEC a réalisé un premier projet de développement de son personnel qui s'intitulait « Travaillons ensemble ». Ce projet s'inscrivait dans le cadre, d'une part du changement de la culture administrative préconisé par le Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative, et d'autre part d'une démarche qualité.

Ce projet ciblait les cadres dirigeants, chefs de division et chefs d'unité, son objectif étant « le passage vers la culture du management » et l'amélioration du mode de relation interpersonnelle.

1.3.2.4.1. Axes de développement futur

Les constats ont permis d'identifier les deux axes pour la prochaine étape de développement des capacités de management au sein du STATEC:

Axe 1 Il est important d'accompagner les cadres et futurs cadres du Statec dans leur mission de façon globale sur les plans professionnel et personnel. L'approche coaching est une réponse adaptée au besoin des personnels concernés:

- Accompagnement individualisé de cadres établis hauts potentiels et de jeunes cadres, soutien managérial de cadres en difficulté dès la première phase du projet.
- Accompagnement collectif (groupe de 6 personnes), groupe d'échange et de partage de pratiques pour les chefs d'unité ou chefs de cellule dans une deuxième phase du projet.

Axe 2 Faire le bilan après 5 ans de la réforme de la culture de management et définir de nouvelles actions:

- Mettre en évidence les éléments qui marchent, ce qui se vit aujourd'hui comme bonnes pratiques, tout ce qui a été intériorisé et intégré au quotidien.
- Mesurer autant que possible les avancées de cette nouvelle culture administrative et les effets sur le changement de mentalité managériale.
- Réfléchir aux moyens pour continuer le travail commencé et accélérer son impact sur des actions concrètes.

1.3.2.4.2. Proposition

Ce projet qui peut se nommer « **Continuons d'évoluer** » sera en continuité avec les démarches précédentes. Il contribuera à la mise en œuvre des préconisations 2012 du Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative. Il servira la démarche qualité et la mise en place d'actions positives pour le Ministère de l'égalité des chances.

La prestation proposée garde l'objectif global du **développement des compétences managériales** des chefs d'unité. L'amélioration de la communication interpersonnelle et des compétences relationnelles renforcera l'esprit de partenariat entre services, la motivation sur des projets, et relancera les énergies pour les évolutions prioritaires du métier.

Public cible du coaching individuel managérial:

Les nouveaux chefs d'unité, chefs de cellule qui se voient confier une responsabilité d'encadrement.

Les chefs d'unité, déjà en poste, éprouvant certaines difficultés.

Les cadres nouvellement embauchés: jeunes diplômés qui n'ont aucune pratique du management.

Public cible du coaching collectif managérial:

Les nouveaux chefs d'unité sur base volontaire.

Autre public cible du coaching individuel:

Les collaborateurs pour lesquels est envisagée une reconversion (après un accident de travail ou une longue maladie).

Les collaborateurs proches de la retraite pour les aider à passer la main.

1.3.2.5. Divers

1.3.2.5.1. Examens

Le STATEC a organisé une session d'examens de promotion dans les carrières du rédacteur et de l'expéditionnaire au mois de novembre 2011. Les examens précités ont été publiés au Mémorial.

Un employé de la carrière B1 s'est présenté à l'examen de carrière - session janvier 2011 - organisé par le MFPPRA.

1.3.2.5.2. Sécurité

- Un exercice d'évacuation a été organisé par la société CSD pour tous les occupants des bâtiments annexés à la Chambre de Commerce en date du 30 mai 2011.

- Une réunion de sensibilisation sur la sécurité au STATEC a été organisée le 29 juin 2011 par la Déléguée principale à la sécurité en présence du Directeur du STATEC.

1.3.2.6. Conditions de travail

Deux réunions entre les propriétaires des locaux de la Chambre de Commerce et les occupants ont eu lieu aux dates du 29 avril 2011 et du 28 octobre 2011.

Malgré tous les efforts déployés par la Chambre de Commerce pour remédier aux problèmes des installations de chauffage et de ventilation, certains aspects des conditions de travail restent à parfaire. Des échanges de lettres entre les Ministres compétents ont eu lieu à ce sujet.

1.3.3. Objectifs - Projets

Chaque année le STATEC soutient activement les projets suivants:

-PROJET « EMPLOI, POSTE, COMPETENCES »: établissement d'un référentiel de compétences lié au poste de travail;

-PROJET « ENTRETIEN DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL »

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

« Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli ».

La quatrième vague a seulement été clôturée au 31 octobre 2011;

-PROJET « SUPERDRECKSKESCHT »

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système « SuperDrecksKëscht fir Betriber » dans le but d'obtenir le label de qualité.

Le label « SuperdrecksKëscht » nous a été décerné pour la première fois en juin 2006 et après réévaluation annuelle en mai 2007, en mai 2008, en mai 2009, et en mai 2010 et en mai 2011.

-PROJET « FORMATION - INTEGRATION »

Formation « Apprendre la langue luxembourgeoise »

L'ANEC (Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance) a recruté des agents de nationalité étrangère. Soucieux de l'intégration de ces personnes, le STATEC les soutient et les encourage dans la mesure du possible dans l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

-PROJET « COOPERATION »

Depuis quatre ans le STATEC s'engage sur la plateforme de la « coopération » statistique: Paris 21, Global project et Relations publiques et statistiques.

1.4. Unité SG4 - Centrale des bilans

1.4.1. Consultance

Le Statec a poursuivi la collaboration avec un expert externe en matière de comptabilité et des normes internationales IFRS afin de disposer d'une assistance dans les domaines suivants:

- la mise en œuvre du projet de Centrale des bilans - par une aide rédactionnelle (pour différents textes légaux et de la documentation interne);
- la définition du mode de collecte structurée des informations comptables (notamment concernant les schémas des annexes aux comptes annuels);
- la participation aux réunions de la Commission des normes comptables (CNC) afin d'assurer notamment le secrétariat de ladite Commission et de ses groupes de travail.

1.4.2. ECCBSO

Au niveau européen le Statec a continué à suivre les travaux du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO – European Central Committee of Balance Sheet Data Offices). Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières. Ce comité tient à jour une base de données commune pour l'échange de données financières et comptables. A l'avenir, dès que les premières données comptables luxembourgeoises seront disponibles, la Centrale des bilans s'impliquera dans les travaux de l'un ou l'autre groupe de travail de l'ECCBSO.

1.4.3. Evolution du cadre légal – Commission des Normes Comptables

Au cours de l'année 2011 le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC). Le Statec a activement contribué aux travaux du groupe de travail 2 (GT 2) ayant travaillé sur deux grands projets.

Le premier projet servait à définir la procédure et la forme du dépôt électronique des comptes annuels auprès du Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg (RCSL) dans un règlement grand-ducal d'exécution à prendre sur base de l'article 75 de la loi du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Le dépôt des comptes annuels est à la base même de la Centrale des bilans et prévoit le recours aux schémas standardisés du bilan, du compte de profits et pertes et du solde des comptes d'après le Plan comptable

normalisé. Ce règlement grand-ducal impose que le dépôt électronique des comptes annuels sera obligatoire à partir du 1er janvier 2012.

Le deuxième projet concernait l'élaboration d'un avant-projet de loi portant réforme de la CNC et modifiant la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Cet avant-projet de loi poursuit un triple objectif, à savoir:

1. la réforme fondamentale de la CNC,
2. la détermination des réserves distribuables en cas d'application de la méthode de la juste valeur ou aux normes IFRS
3. la modernisation de la comptabilité et des comptes annuels (notamment en vue d'un fonctionnement plus efficace de la procédure de dépôt électronique des comptes annuels).

En fin d'année, le Statec s'est penché sur la question des modalités d'accès aux données issues des comptes annuels. Ces formalités devront être fixées par un règlement grand-ducal d'exécution à prendre sur en application de l'article 77 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Ces travaux ont été entamés et devraient se clôturer rapidement afin de pouvoir rendre accessibles les données collectées en 2012 étant donné que les administrations ne seront plus en droit de demander aux entreprises de fournir les données qu'elles ont déjà déposées via le dépôt de leurs comptes annuels.

1.4.4. Evolution de l'infrastructure informatique

Le Comité de pilotage regroupant le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE), le Ministère de la Justice, le Registre de commerce et des sociétés (RCSL) et le STATEC ont poursuivi la préparation du dépôt électronique des comptes annuels tout au long de l'année 2011 afin d'être prêt à réceptionner les comptes annuels à partir du 1er janvier 2012. L'infrastructure électronique pour la collecte des comptes annuels est hébergée auprès du CTIE. Il s'agit d'une plateforme électronique de collecte des données financières (eCDF). Il a été retenu d'utiliser le standard XML, étant donné qu'il s'agit d'une plateforme commune pour toutes les administrations étatiques – tant pour les comptes annuels que pour les déclarations fiscales. Les entreprises pourront soit télécharger les fichiers XML (pour celles disposant de connecteurs informatiques appropriés), soit saisir leurs données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF.

Le calendrier des travaux est en conformité avec la loi qui prévoit que les comptes annuels débutant après le 31 décembre 2010 devront être déposés de manière structurée et électronique, ceci signifie que la collecte électronique des comptes annuels devra se faire à partir du 1er janvier 2012.

Afin de pouvoir être conforme à l'article 76 de la loi du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le Statec a mis en place une base de données moyennant laquelle il pourra assurer l'archivage et la conservation sur support informatique des comptes annuels et du solde des comptes déposés au RCSL.

1.4.5. Les campagnes d'information

En octobre 2011, le Statec et le Ministère de la Justice ont donné une conférence de presse afin d'annoncer le lancement de la Centrale des bilans et la mise en place de la procédure de dépôt électronique. Cette conférence de presse a été suivie par des séances d'information organisées conjointement par le Ministère de la Justice, le RCSL, le CTIE et le Statec. Les chambres professionnelles (Chambre des Métiers et Chambre de Commerce) ont invités tous les acteurs intéressés et les séances ont connu un grand succès auprès le monde comptable et entrepreneurial (fiduciaires et entreprises).

1.4.6. Situation en fin d'année

En début de l'année 2012, le RCSL organisera des séances de formation plus détaillées permettant aux entreprises et fiduciaires de se familiariser avec la nouvelle procédure de dépôt électronique des comptes annuels.

Le Statec est en train d'élaborer une brochure « FAQ » (Frequently Asked Questions-Foire aux Questions) permettant de recenser toutes les questions potentielles que les futurs utilisateurs pourront se poser au sujet de la Centrale des bilans. Ce document devra servir aux personnes qui assureront le Helpdesk téléphonique de la Centrale des bilans de se familiariser avec les concepts de la Centrale des bilans.

1.5. Rapport 2011 des délégués à la qualité

1.5.1. Suivi des plans d'action issus du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne / « Revue des pairs »

Les délégués à la qualité veillent à ce que le STATEC respecte les règles du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne et qu'il implémente les actions préconisées. Lors de l'année 2011, le plan d'action a beaucoup évolué. Compte tenu du fait que la nouvelle loi-cadre du STATEC du 10 juillet 2011, plusieurs actions ont pu être clôturées simultanément. De ce fait, 75% des actions sont achevées.

Les délégués à la qualité organisent au moins une fois par an une présentation du Code de bonnes pratiques (origine du Code, implémentation du Code au STATEC) pour les nouveaux agents qui entrent en fonction, mais également pour tous les autres agents intéressés.

1.5.2. Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du STATEC

Dans le cadre de l'implémentation du Code de bonnes pratiques, le STATEC doit régulièrement mener une enquête auprès de ses utilisateurs. La première enquête de ce genre date de 2007. La deuxième enquête a été menée en 2010.

Les délégués à la qualité ont effectué l'analyse des données en été 2010. La publication des résultats dans un rapport final a été reportée début 2011.

Une nouvelle enquête visant à mesurer la confiance dans la statistique officielle va être lancée en 2012.

1.5.3. Eurostat

Les délégués à la qualité ont participé en 2011 aux réunions du groupe de travail « Quality in statistics », organisées par Eurostat. Le comité a surtout préparé la révision du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (corrections, omissions, reformulations et ajouts de principes). Un nouveau Code de bonnes pratiques a été adopté par le Comité du système statistique européen le 28 septembre 2011.

1.5.4. Méthodologie

Les délégués à la qualité ont poursuivi la procédure de mise à jour de l'espace « méthodologie » du site Intranet du STATEC, espace similaire à la rubrique « Sources et méthodes » du Portail statistique. Cet espace regroupe la documentation relative aux méthodes, aux normes, aux bases légales et les rapports qualité. Une telle mise à jour s'imposait suite à la réorganisation interne du STATEC (prise en compte de la nouvelle structure des divisions et des unités). La mise à jour est organisée en continu, avec le soutien des chefs d'unités du STATEC.

1.5.5. Inventaire des groupes de travail internes

Fin 2010, les délégués à la qualité ont eu le mandat de créer une liste reprenant tous les groupes de travail internes au sein du STATEC, reprenant le responsable, les membres ainsi que le but et la périodicité des réunions. Cet inventaire est soumis à des mises à jour régulières.

1.5.6. Documentation des projets

Les délégués à la qualité ont établi une fiche explicative pour chaque projet sous leur responsabilité. Celles-ci contiennent le but du projet, les démarches à réaliser (périodicité, actions, intervenants), les liens vers la documentation associée ainsi que des informations sur le suivi du projet (dates de début et de mise à jour). Cette documentation facilitera le suivi des différents projets et leur transmission à d'autres personnes reprenant les tâches des délégués à la qualité.

1.6. Activités de coopération

Les activités de coopérations en 2011 se sont organisées autour de 2 axes:

1. Formaliser et diffuser les nouveaux éléments de savoir et les expériences
2. Faciliter et renforcer la prise en compte des attentes de la société civile

1.6.1. Formaliser et diffuser les nouveaux éléments de savoir et les expériences

Ce domaine d'activité a été conduit en étroite collaboration avec la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit).

Le STATEC a été associé à deux programmes de formation sur le thème « Relations publiques et Statistiques ». Le premier a été réalisé à Yaoundé (Cameroun) et était destiné à l'Afrique centrale. Le second s'est déroulé à Gaborone (Botswana) et a accueilli des participants de la région SDAC (Southern African Development Community).

Ces formations sont basées sur un programme mixte (formation en ligne étalée sur 6 semaines et formation en présentiel d'une durée de 2 semaines). La session destinée à l'Afrique centrale est la première réalisée en français sur ce thème et associant producteurs et utilisateurs de statistiques.

La formation sur le thème des relations entre producteurs et utilisateurs de données statistiques répondent à une réelle demande. Le nombre de candidats qui ont demandé à y participer est assez impressionnant. Pour la session francophone et en se limitant à l'Afrique centrale et francophone plus d'une centaine de candidatures ont été enregistrées (la période d'ouverture des inscriptions a été de

seulement 2 semaines). Le résultat est encore plus élevé pour la session SADC: 240 (la période d'ouverture des candidatures a été plus longue: 4 semaines).

L'objectif stratégique est de renforcer les capacités des institutions locales à conduire elles-mêmes de tels programmes. C'est pourquoi dans chacun de ces cas, une étude de faisabilité sur les possibilités de transférer de telles activités ont été réalisées.

1.6.2. Faciliter et renforcer la prise en compte des attentes de la société civile

Le STATEC a coordonné une première étude sur la mise en place d'indicateurs de développement et du bien-être avec un grand nombre de conseils économiques et sociaux dans le monde. Un premier rapport a été présenté et discuté lors de l'assemblée générale de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux (AICESIS) à Rome. Des projets d'implémentation des recommandations (Objectifs du millénaire pour le développement + OMD+) sont en préparation en particulier au Mali.

De nombreuses études réalisées sur les Objectifs du millénaire pour le développement font apparaître une demande forte de la société civile. Dans le cadre d'un programme GIZ en Ouganda, une première étude a été réalisée sur le développement d'un programme de formation et l'intégration dans le dispositif statistique national de cette thématique.

1.6.3. Renforcer les capacités statistiques: une orientation de fond

La ligne directrice des diverses actions auxquelles s'associe la coopération STATEC visent à renforcer les capacités des partenaires dans le domaine statistique, qu'ils soient utilisateurs ou producteurs.

Les travaux 2011 permettent de tirer deux enseignements.

1. Les institutions de formations sont aujourd'hui en mesure d'accueillir des formations mixtes (e-learning et présentielles). Elles ont besoin de soutien (formation, tutorat, formation de formateurs et appui financier). Mais elles disposent des infrastructures humaines et techniques nécessaires. En Afrique centrale, l'ISSEA (l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée) et l'IFORD (Institut de Formation et de Recherche Démographiques) sont désireux de développer leurs activités de formation permanente. Il en va de même pour le département statistique de l'Université du Botswana et l'institut de formation de Statistics South Africa au sein de la SADC.
2. Le succès de la thématique relations producteurs utilisateurs de statistiques répond à un besoin de renforcement des capacités dans un domaine clé de ce que les anglo-saxons qualifient d' « evidence based policies ». C'est aussi une dimension qui compte dans la capacité d'une société à apprécier, qualifier la gouvernance. Il s'agit donc d'un enjeu démocratique.

1.6.4. Les perspectives

La direction des statistiques de l'OCDE travaille sur l'extension des travaux du Global Project et de son rapport « Comment va la vie » aux pays en développement. Cela augure d'une relance des travaux d'autant que la direction de Paris 21 changera dans le premier semestre 2012. L'approche OMD+ préconisée par le STATEC correspond bien aux perspectives ainsi ouvertes.

En octobre 2012 se tiendra le prochain Forum OCDE sur la mesure du Progrès des sociétés.

AFRISTAT a le profil d'un bon partenaire comme réservoir de compétences et d'expertises pour une poursuite concertée du renforcement des capacités humaines. Son nouveau directeur général retient cette direction comme un des axes stratégiques de son institution. Le lien avec les centres de formation du continent devrait se développer dans le cadre de l'initiative continentale AGROST.

2. Division SOC – Statistiques sociales

2.1. Unité SOC1 - Conditions de vie

2.1.1. Enquête sur le budget des ménages

Cette enquête consacrée aux dépenses des ménages fournit notamment des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2008 - 2010, centrés sur 2009 ont été publiés au cours du 1er semestre 2011. Ces résultats ont donné lieu à deux publications, l'une dans la série des Regards et l'autre dans celle des bulletins du STATEC.

La rationalisation des programmes de gestion et de saisie de l'enquête, entamée en 2010 a été poursuivie en 2011. Le pool des enquêteurs a été élargi. Depuis 2011, les nouveaux enquêteurs suivent une formation obligatoire au STATEC qui les prépare au travail sur le terrain.

2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

L'enquête EU-SILC constitue la principale source en matière de revenus et de condition de vie des ménages au Luxembourg; la collecte sur le terrain est conduite par le CEPS/INSTEAD sous la responsabilité du STATEC.

En 2011, les données de la vague 2010 ont été exploitées par le STATEC, notamment dans le cadre du rapport sur le Travail et Cohésion Sociale. Des sujets plus spécifiques tels que les travailleurs pauvres, la stratégie « UE-2020 » de réduction de la pauvreté, les avantages en nature des salariés, les difficultés économiques des ménages ou les familles monoparentales ont été abordés dans la série des « Regards » du STATEC. Par ailleurs, la rubrique « Revenus et pauvreté » du portail des statistiques a été mise à jour avec des indicateurs de niveau de vie, de pauvreté et d'inégalité calculés à partir des dernières données de l'enquête. Ces indicateurs ont été publiés pour la première fois dans « Le Luxembourg en chiffres ».

2.1.3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

Conformément au calendrier prescrit dans le règlement (CE) 821/2010, les résultats de l'enquête 2011, menée sous la responsabilité du STATEC ont été transmis à Eurostat. Les résultats de l'enquête 2010 ont été publiés sur le portail des statistiques et l'exploitation de l'enquête a donné lieu à la publication des principaux résultats dans la série des « Regards » du STATEC en début d'année

2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

Les résultats de l'enquête 2011, menée sous la responsabilité du STATEC, ont été transmis à Eurostat dans les délais prescrits par la Directive 95/57/CE. Les principaux résultats ont été publiés lors d'un communiqué de presse début juillet. Les résultats détaillés de l'enquête 2010 sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents ont été publiés en langue allemande dans le bulletin N° 4/2011 du STATEC.

2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Depuis 2010, les statistiques officielles sur les accidents sont issues exclusivement de la base de données du STATEC constituée à partir des procès-verbaux rédigés par les agents des forces de l'ordre et exploités par le STATEC. Une base de données regroupant les fichiers harmonisés de 1991 à 2010 a été créée. Les résultats ont donné lieu à la publication du Bulletin N° 2/2011 « 20 ans d'accidents de la circulation », d'un « Regards sur les jeunes victimes d'accidents », ainsi que d'un communiqué de presse à l'occasion de la journée mondiale des victimes de la route en novembre.

2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits

Depuis 2010, le STATEC est impliqué, avec la Police Grand-ducale, dans les discussions au niveau d'Eurostat sur la future enquête de victimisation (EU SAFety SURvey – EU SASU), dont le lancement est prévu pour 2013. Les discussions se sont poursuivies en 2011 lors de deux réunions (17-18 Février et 27-28 Octobre) consacrées aux aspects techniques du futur instrument (plan d'échantillonnage, mode de collecte des données, liste et formulation des questions...). Un projet de règlement européen pour la future enquête a été préparé par Eurostat en collaboration avec les Etats Membres et fait actuellement l'objet de discussions au niveau du Conseil Européen. Un manuel méthodologique sur cette enquête est également en cours de préparation au niveau d'Eurostat. Le Statec a participé à la rédaction de ce manuel en rédigeant certains chapitres, notamment sur les questions d'échantillonnage et de pondération de l'échantillon.

L'enquête de victimisation au Luxembourg se déroulera en principe au cours du premier semestre 2013. Des informations détaillées sur les expériences de victimisation vécues par les ménages et les individus seront collectées, ainsi que des informations sur le sentiment de sécurité et la perception de la sanction, et aussi sur les mesures préventives prises par les ménages et les individus afin d'assurer leur sécurité.

L'apport des enquêtes victimisation est double: d'abord elles fournissent des statistiques sur les crimes et délits comparables au niveau européen. Elles mesurent également l'importance des crimes et délits qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de la Police puisqu'ils ne sont pas déclarés aux instances policières. Elles permettent donc de mesurer l'ampleur réelle du phénomène de victimisation, et ainsi de mieux orienter l'action de la Police et de la Justice.

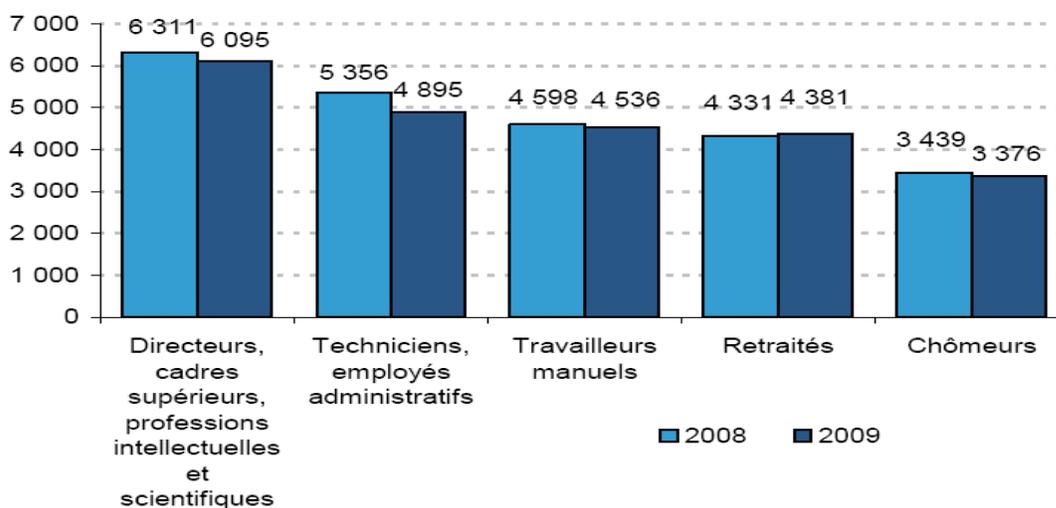
Un accord de collaboration a été signé entre le STATEC et l'Université de Luxembourg afin d'exploiter au mieux les futures micro-données de l'enquête et de rédiger une publication sur le sujet.

Les dépenses de consommation

(extrait du « Regards ... sur les dépenses de consommation des ménages », n° 21/2011)

Quelles sont les dépenses de consommation par catégories socio-économiques. Les ménages de cadres-dirigeants dépensent en moyenne 6 095 EUR par mois contre 3 376 EUR pour les ménages dans lesquels la personne de référence est au chômage. Il met également en évidence que seules les dépenses des ménages de retraités n'ont pas baissé en 2009 par rapport à 2008.

Dépenses de consommation mensuelles moyennes selon la catégorie socio-économique de la personne de référence



Source: STATEC; EBM permanente

2.1.7. Publications

L'unité SOC1 a rédigé/contribué aux publications suivantes:

- Cahier économique N° 112 Rapport travail et cohésion sociale 2011
- Regards sur les avantages en nature des salariés N° 7/2011
- N° 16/2011 Regards sur les ménages monoparentaux
- Regards sur l'utilisation des TIC par les ménages N° 5/2011
- Bulletin N° 4/2011 Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Großherzogtums Luxemburg 2010
- Communiqué de presse: En 2010, près de 75% des résidents sont partis en voyage contre 84% en 2009
- Regards sur les dépenses culturelles des ménages N° 19/2011
- Regards sur les dépenses de consommation des ménages N° 21/2011
- Bulletin N° /2011 Enquête permanente sur le budget des ménages
- Bulletin N° 2/2011 20 ans d'accidents de la circulation
- N° 17/2011 Regards sur les jeunes victimes d'accidents de la route
- Communiqué de presse: Qui sont les usagers vulnérables de la route ?
- Communiqué de presse: Les conditions de vie des seniors
- N° 11/2011 Regards sur le patrimoine des ménages
- N° 22/2011 Regards sur les conditions de vie des hommes au Luxembourg

2.2. Unité SOC2 - Marché du travail et éducation

2.2.1. Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2010 a été bouclée et la vague relative à l'année 2011 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) n° 577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat.

Depuis le 1er janvier 2009, la collecte des données est réalisée par la société INFAS. Ces travaux ont été réalisés conformément à nos attentes et la collaboration s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante. La collaboration avec la société INFAS a été prolongée jusqu'à la fin de l'année 2014.

Eurostat a partagé ses routines de validation avec les Etats membre. Ces routines ont été introduites dans le processus de production des données.

L'unité SOC2 a participé à un Workshop international sur l'amélioration de la qualité dans l'EFT. A cette occasion une analyse de cohérence entre les données de l'EFT et les comptes nationaux a été présentée.

2.2.2. Enquête sur la structure des salaires 2010

L'enquête sur la structure des salaires a été lancée. Il y a eu trois nouveautés pour la vague de 2010.

(1) L'administration publique a été couverte pour la première fois. La collecte de ces données s'est faite en étroite collaboration avec l'administration du personnel de l'Etat (APE). En effet, les données disponibles dans les registres de l'APE ont été exploitées au maximum. Ces données ont ensuite été complétées par des informations collectées directement auprès des agents concernés. Le taux de réponse des agents de l'Etat a été de 80%. La collaboration avec l'APE s'est déroulée de manière très satisfaisante.

(2) La charge statistique pesant sur les entreprise a été réduite de moitié. En utilisant des enseignements de la théorie des sondages, la taille de l'échantillon a pu être réduite d'environ 50%, sans pour autant affecter de manière significative la précision des résultats.

(3) Les questionnaires électroniques ont été collectés via un dépôt de fichiers sécurisé, développé par l'unité informatique. Ce dépôt a connu un franc succès, dans la mesure qu'il a été utilisé par plus de 75% des répondants.

Les premiers résultats sont encourageants. Le taux de réponse (en dehors de l'administration publique) pour la vague de 2010 avoisine les 90%. En 2006, le taux de réponse a été de 80%.

2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre

L'indice du coût de la main d'œuvre (« Labour Cost Index ») a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement 450/2003. Un rapport qualité a été transmis pour le 31 aout 2011, en respectant le délai imparti.

2.2.4. Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants (« Job Vacancy Statistics ») ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 453/2008. Les données ont été transmises dans les délais. Les programmes informatiques ont été adaptés afin d'implémenter la nomenclature NACE rev2 et afin de tenir compte de la taille des établissements.

2.2.5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre

L'unité a produit trois statistiques demandées par Eurostat dans le cadre d'un « gentlemen's agreement ». Il s'agit des données annuelles sur le coût de la main d'œuvre, des gains annuels moyens bruts et de l'écart salarial hommes/femmes non-ajusté. Ces trois indicateurs concernent l'année 2010.

2.2.6. Indicateur rapide série L – emploi salarié

L'indicateur rapide a été produit et diffusé quatre fois dans le courant de l'année 2011.

2.2.7. Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2010 ont été produites et diffusées en mai 2011.

Enquête sur l'éducation des adultes (AES)

Comme des crédits budgétaires pour réaliser cette enquête ont été accordés, un appel d'offres pour la collecte des données a été lancé en octobre 2011.

2.2.8. Enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises (CVTS)

Les crédits budgétaires pour réaliser cette enquête ont également été accordés et la collecte des données a pu être lancée en novembre 2011. La collecte se fait via un questionnaire électronique implémenté avec l'outil WYSUFORMS.

2.2.9. Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle

L'unité SOC2 a participé à des réunions internationales organisées par Eurostat et par l'OCDE au sujet des statistiques de l'éducation. La collaboration avec le service statistique du Ministère de l'Education Nationale a été intensifiée.

2.2.10. Comité de l'emploi de la commission européenne

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la commission européenne.

2.2.11. Formation des agents du STATEC

Deux collaborateurs de l'unité ont contribué activement aux activités de formation du STATEC, en organisant des cours portant sur les méthodes statistiques et l'utilisation des logiciels statistiques.

2.2.12. Publications 2011

L'unité SOC2 a rédigé/contribué aux publications suivantes (par ordre chronologique):

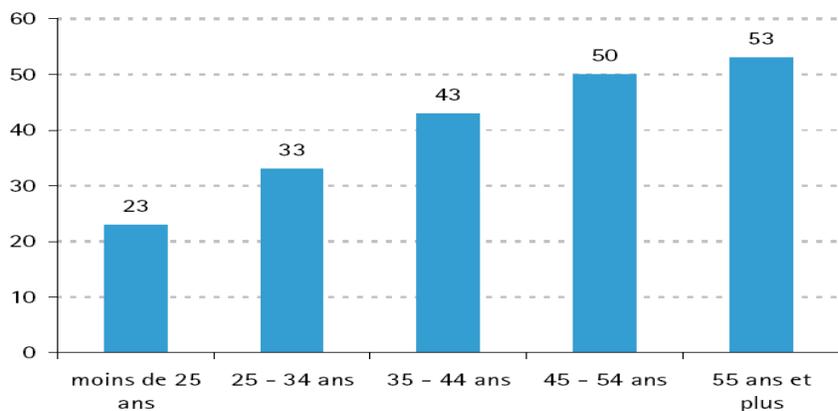
- Regards sur le niveau du coût de la main-d'œuvre et la durée de travail au Luxembourg et en Europe (2/2011)
- Regards sur l'écart salarial hommes/femmes (6/2011)
- Regards sur le niveau du coût de la main-d'œuvre et la durée de travail dans la Grande Région (8/2011)
- Regards sur la syndicalisation au Luxembourg (12/2011)
- Rapport travail et cohésion sociale 2011 (Cahier économique N° 112)
- Regards sur les conditions de vie des hommes au Luxembourg (22/2011)

Le taux de syndicalisation au Luxembourg

(extrait du « Rapport travail et cohésion sociale 2011 »)

Parmi les salariés âgés de moins de 25 ans, moins d'une personne sur quatre (23%) est affiliée auprès d'un syndicat. Le taux de syndicalisation augmente avec l'âge des travailleurs. Parmi les salariés âgés de 25 à 34 ans, environ une personne sur trois (33%) est membre dans une organisation syndicale. Dans la classe de 35 à 44 ans, le taux passe à 42%, et atteint 50% et 53% parmi les salariés âgés de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus. Il peut s'agir là d'un effet d'âge proprement dit ou d'un effet de génération. En effet, il est possible que les travailleurs âgés d'aujourd'hui soient issus d'une génération pour laquelle la participation aux mouvements syndicaux est plus importante que pour des générations plus récentes

Taux de syndicalisation en fonction de l'âge des travailleurs



Source: STATEC – EFT

2.3. Unité SOC3 - Population et logement

2.3.1. RP2011

L'année 2011 a été l'année du recensement général de la population dont la date de référence était le 1er février. Le RP2011 a été réalisé de façon « traditionnelle », à l'aide de questionnaires distribués et collectés par des agents recenseurs travaillant sous la responsabilité des communes. Toutefois, pour le recensement de 2011 le STATEC a innové en donnant aux ménages la possibilité de répondre par voie électronique

Au 1er janvier 4 employés temporaires ont été embauchés pour les besoins du recensement, ainsi que deux personnes au 1er avril et 6 autres au 1er juin.

Au courant du mois de janvier 51 séances de formation pour les agents recenseurs ont eu lieu dans différentes communes du pays.

Les divers documents du recensement ont été distribués aux communes au début du mois de janvier 2011, la remise des questionnaires par les agents recenseurs aux ménages ayant du se faire avant la date de référence du 1er février.

Parallèlement a été lancée une vaste campagne de sensibilisation utilisant l'ensemble des supports de communication disponibles: radio, TV, cinéma, Internet, journaux et magazines.

A noter également qu'un site Internet dédié au recensement a été créé (www.rp2011.lu) reprenant entre autres différentes vidéos expliquant le déroulement du recensement.

Afin d'aider les ménages à répondre au recensement une hotline téléphonique a été mise en place du 17 janvier au 11 mars. Ce numéro gratuit 8002 2011 était joignable du lundi au vendredi de 7.00 à 19.00 heures. Environ 7 500 appels ont été enregistrés dont près de 500 le jour même du recensement.

Comme les ménages avaient pour la première fois la possibilité de répondre par voie électronique une conférence de presse ensemble avec le CTIE et la CNPD a été organisée le 24 janvier.

La possibilité de répondre par internet était réservée, pour des raisons de sécurité informatique, aux personnes disposant d'une signature électronique LuxTrust et enregistrées au Guichet Unique. Pendant 10 jours (du 1er au 10 février) les ménages pouvaient répondre électroniquement, la collecte des questionnaires papier ne débutant qu'après le 15 février. Dû à ces contraintes le taux de réponse a été relativement faible. En moyenne le taux de réponse par voie électronique s'est établi autour des 2%. Néanmoins des différences notables entre les différentes communes ont pu être constatées..

Afin d'éviter que les agents recenseurs retournent dans les ménages ayant répondu soit par Internet soit en envoyant les questionnaires papier directement au STATEC (possibilité donnée aux ménages soucieux de la confidentialité des données) des fiches récapitulatives reprenant certaines informations des personnes ont été régulièrement envoyées aux communes concernées.

En collaboration avec l'unité SG2 Informatique un cahier des charges concernant la saisie des questionnaires papier a été élaboré et l'ouverture des offres a eu lieu le 22 avril. Jusqu'à fin novembre les premières vérifications et la codification des noyaux familiaux ont été effectuées pour environ 355 000 personnes.

Le contrat avec la firme externe de saisie nous oblige de fournir les questionnaires pour ± 50 000 personnes (2 lots d'environ 25 000 personnes) toutes les 2 semaines. Avant l'envoi à l'encodage les questionnaires doivent être anonymisés, c'est-à-dire les noms et adresses doivent être coupés. Avant l'anonymisation les reclassements des personnes ayant indiqué une autre adresse de résidence doivent être effectués.

Début décembre 13 lots (équivalent à 325 000 personnes) ont été envoyés à la firme de saisie. Les 7 premiers lots (questionnaires papier) ainsi que les données électroniques des 9 premiers lots nous ont été retournés par la firme de saisie.

2.3.2. Registre des logements

Les données du RP2011 seront utilisées pour la création d'un futur registre des Immeubles et des Logements. Un groupe de travail se composant entre autres de membres de l'Administration du Cadastre et de la Topographie, du STATEC, de l'IGSS, de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'Administration des Contributions Directes, est en train d'étudier les possibilités de la mise à jour d'un tel registre.

L'outil informatique permettant la création et la mise à jour de ce registre est en train d'être réalisé en collaboration de l'unité SG2 Informatique.

2.3.3. Etat civil

En ce qui concerne les statistiques démographiques, les travaux courants ont eu lieu selon le calendrier prévu. A partir de l'année 2010, des questions supplémentaires ont été ajoutées (pays de naissance des personnes décédées sur le bulletin de décès, le pays de naissance et la nationalité des parents sur les bulletin de naissance et de mort-né ainsi que le pays de naissance des époux sur le bulletin de mariage) entraînant une charge supplémentaire de travail.

2.3.4. Statistiques sur la migration et la protection internationale

Les travaux entamés depuis 2008 en vue de l'amélioration de la qualité des données sur les migrations internationales ont été poursuivies.

La collaboration du STATEC au sein du REM-PCN (Réseau Européen des Migrations – Point de Contact National) a permis de contribuer à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également demandées dans le cadre de ce règlement.

2.3.5. Naturalisations et options

L'entrée en vigueur de la loi du la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise a mené à une véritable explosion du nombre de naturalisations. La charge supplémentaire de travail que cela représente pour l'unité 'Population et logement' n'est pas à négliger.

2.3.6. Projections des ménages et des besoins en logement

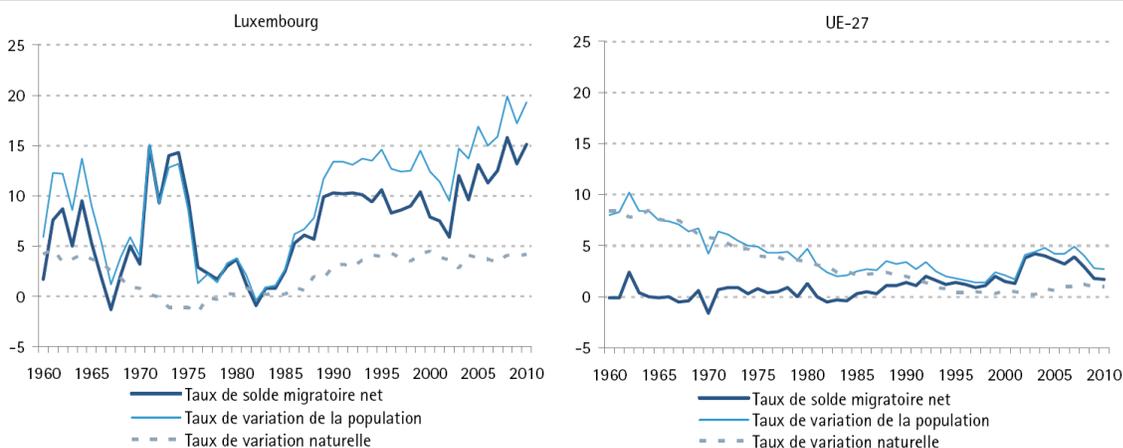
Une mise à jour des projections des ménages et des besoins en logement a été effectuée et publiée dans la série 'Economie et statistiques' en septembre 2011. Ces projections avaient comme horizon finale l'année 2030 et les résultats ont été présentés lors d'un séminaire économique le 28 juillet 2011.

Dynamisme démographique

(extrait du « Rapport travail et cohésion sociale 2011 »)

Parmi les pays européens, le Luxembourg se distingue par son dynamisme démographique. Cela est largement imputable à l'immigration. Le taux de solde migratoire est le ratio entre le solde migratoire et la population. Ce taux est donc le plus parlant pour évaluer l'importance relative de l'immigration.

Taux de variation totale de la population, taux de solde migratoire et taux de variation naturelle au Luxembourg et en Europe, 1960-2010 (en pour mille)



Source : STATEC, EUROSTAT

A long terme, le taux de solde migratoire net du Luxembourg dépasse en moyenne largement celui de l'Europe prise dans son ensemble: 7.5 pour mille par an au Luxembourg sur la période 1960-2010, contre 1.1 pour mille dans l'UE-27. A noter encore que le solde migratoire est le miroir de l'évolution économique du pays. Les périodes de croissance économique forte, comme la première moitié des années 1960, puis le début des années 1970 (avant la crise économique mondiale), puis la période de croissance exceptionnelle à partir du milieu des années 1980, sont caractérisées par des soldes migratoires très élevés. A l'inverse, les périodes de ralentissement économique ou de croissance économique lente (deuxième moitié des années 1960, les années 1975-1985, les années 2001-2003) sont caractérisées par un recul du taux de solde migratoire. A partir de 2004, le taux de solde migratoire du Luxembourg est tendanciellement en hausse et se maintient à un niveau élevé malgré la chute du PIB en 2009. Il passe 12.5 pour mille en 2007 à 15.8 pour mille en 2008, redescend légèrement à 13.2 pour mille en 2009, puis remonte de nouveau à 15.1 pour mille en 2010. Rappelons qu'au début des années 1970, période considérée comme ayant été de forte immigration, le taux ne dépassait pas les 15 pour mille.

2.3.7. Bâtiments achevés

Les résultats relatifs à l'année de référence 2009 de l'enquête sur les bâtiments achevés ont été publiés selon le calendrier prévu.

Les tableaux de l'enquête - qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année - , peuvent être téléchargés à partir du portail des statistiques.

2.3.8. Recensement fiscal

L'encodage des états récapitulatifs des fiches logement du recensement fiscal relatif à l'année 2010 à eu lieu conformément au calendrier, les tableaux statistiques y relatifs ont également été établis.

A noter qu'à partir de l'année 2010 le recensement fiscal a été aboli pour la Ville de Luxembourg, l'émission des fiches de retenue d'impôt se faisant directement par l'Administration des Contributions Directes. Dans le futur, ce nouveau système est envisagé pour l'ensemble du pays.

2.3.9. Publications

- le Statnews N° 14/2011 « Population: 511 840 habitants au 1er janvier 2011 »
- le 'Economie et statistiques' N° 55/2011 « Projection des ménages privés et des besoins en logements 2010 – 2030 »

2.4. Unité SOC4 - Prix

2.4.1. Indice des prix à la consommation et échelle mobile des salaires

2.4.1.1. Production régulière de l'indice des prix à la consommation

La production régulière de l'indice des prix à la consommation (IPCN et IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. Ainsi, douze résultats mensuels ont été établis et publiés dans la série "indicateurs rapides-Série A1" et "indicateurs rapides-Série A1 bis". Chaque diffusion a été accompagnée d'un communiqué de presse. Conformément au règlement grand-ducal du 20.12.1999, la Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats.

Les travaux d'actualisation du schéma de pondération qui se basent sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux se rapportant à l'année de référence 2010 ont été entamés au mois d'octobre. Le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération est à prendre sur avis du Conseil économique et social (CES). Le STATEC a présenté les résultats de l'exercice d'actualisation lors d'une réunion au CES.

Le STATEC a été représenté au deux *Working groups IPCH* en mars et en octobre. L'unité prix a participé à la *task force* méthodologique "*Quality Improvement*".

2.4.1.2. Projet Eurostat « Multipurpose Consumer Price Statistics »

Le STATEC participe à un projet de modernisation des méthodes de collecte des prix à la consommation. Ce projet cofinancé par Eurostat s'articule autour de deux objectifs.

Le premier objectif consiste à adapter les collectes de prix réalisées dans le cadre des parités de pouvoir d'achat (PPA) et de l'indice des prix à la consommation (IPC) de manière à pouvoir fournir des prix moyens robustes pour une liste harmonisée de 157 produits. Le STATEC a tenu ces engagements en transmettant un jeu de données couvrant une partie des 157 produits à Eurostat en juin 2011.

L'échantillon du STATEC a été élargi de manière conséquente afin de pouvoir compiler des prix moyens requis dans le cadre du projet. Environ 500 références ont été ajoutées à la collecte mensuelle. Ceci représente une augmentation des observations dans le cadre de l'IPC de 5.5%. Les nouvelles variétés observées entrent aussi dans la compilation des séries IPC mensuelles, ce qui a entraîné un gain de

qualité pour l'IPC. Ces prix moyens sont notamment destinés au « Consumer Socreboard » publié par la DG SANCO de la Commission européenne. Le STATEC va commencer courant 2012 à diffuser certains prix moyens via son portail Internet.

Le second objectif du projet concerne l'exploration des possibilités afin d'obtenir des données exhaustives des passages en caisse dans les grandes surfaces (*scanner data*). Cet objectif est très prometteur en termes d'économie de ressources et de qualité de l'indice, car le nombre d'observations augmente considérablement et les données sur les quantités vendues permettent une pondération au niveau des produits qui rentrent dans l'indice. Le recours à de telles données présente cependant un certain nombre de défis méthodologiques majeurs. De premiers contacts ont été établis avec la confédération luxembourgeoise du Commerce (CLC) pour sonder le terrain. Les cinq principales chaînes de distributeurs présentes sur le marché luxembourgeois ont été contactées en vue d'une collaboration éventuelle.

2.4.1.3. Indice des prix à la consommation: Optimisation de l'encodage à l'aide de solutions informatiques

Des premiers efforts dans ce domaine ont été réalisés. Un module, greffé à la base de données IPC, permet de charger des prix à partir de fichiers bruts. Cette possibilité supprime le recours à l'encodage manuel pour certaines positions de l'indice. L'application est en place depuis le mois d'octobre et entrera en production à partir de janvier 2012, des tests sont en cours. Ces tâches d'optimisation vont se poursuivre en étroite collaboration avec l'unité informatique au cours de l'année 2012.

2.4.1.4. Indice des prix à la consommation: Amélioration de l'enquête sur les loyers

L'échantillon actuel de l'enquête sur les loyers de l'indice des prix à la consommation ne donne pas entière satisfaction et peut être amélioré, notamment en ce qui concerne la couverture, la stratification et l'ajustement de la qualité. D'autre part l'abandon du recensement fiscal créé une lacune au niveau des comptes nationaux.

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer une nouvelle enquête pilote qui sera lancée en 2013. Les travaux préparatoires ont abouti à:

- l'établissement d'une stratégie et d'un plan d'échantillonnage;
- l'élaboration d'un questionnaire pilote;
- l'élaboration d'une stratégie pour l'exécution d'une enquête pilote en 2013.

2.4.1.5. Audit Eurostat

L'unité prix a reçu la visite d'une délégation composée de représentants de la Commission européenne (Eurostat et DG ECFIN) et de la Banque Centrale européenne. Cette mission d'audit (ou *compliance monitoring*) qui s'inscrit dans le cadre de la réglementation sur l'IPCH a pour but d'évaluer l'implémentation de la base légale en vigueur. Au-delà, les aspects méthodologiques, l'ajustement de la qualité et la gouvernance sont aussi audités. Avant la réunion la STATEC a du fournir toute une panoplie d'informations détaillées sur son processus de production. Le rapport avec les principales conclusions et recommandations d'Eurostat n'est pas encore disponible au moment de la rédaction de ce bilan.

2.4.1.6. Mise en œuvre du règlement concernant les normes minimales pour la qualité des pondérations

A partir de l'indice de janvier 2012 les pondérations pour l'IPCH et l'IPCN se baseront sur la dépense de consommation finale des comptes nationaux de l'année de référence t-2 au lieu de ceux de l'année t-3 comme ce fut le cas avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement. Ces nouvelles dispositions prévues par le règlement (UE) n°1114/2010 ont été introduites dans l'actualisation du schéma de pondération.

2.4.1.7. Révision des indices de prix à la consommation à taxes constantes (IPCH-CT)

Pour le calcul des indices à taxes constantes les augmentations de la TVA et de certaines accises sont neutralisées. Ces indices permettent d'évaluer la contribution des politiques fiscales à l'inflation de la zone euro.

Suite à un projet pilote, depuis 2006 les IPCH-CT sont transmis sur base mensuelle à Eurostat. Un projet de règlement est en cours et devrait aboutir courant 2012. En 2011, un niveau de détail supplémentaire a été demandé par Eurostat, jusqu'alors le STATEC se contentait de livrer les cinq principaux agrégats. Lors de cette opération des incohérences sont apparues dans le calcul d'agrégation des séries. Toutes les séries depuis 2006 ont été révisées. Aussi le problème et la source des incohérences ont-ils été soulevés dans le module d'agrégation et dans les données de base.

2.4.1.8. Améliorations méthodologiques et contrôle de la qualité

Le groupe de travail interne a continué de fonctionner. Ce groupe est chargé de réviser et de maintenir l'actualité des échantillons, ainsi que d'implémenter de nouvelles méthodes de collecte et de traitement des données, en se basant notamment sur les standards méthodologiques préconisés par Eurostat.

Les travaux se sont concentrés sur l'extension de l'échantillon de biens entrant dans la compilation de l'IPC. (Voir point 1.1.2. à ce sujet). En outre, la libéralisation du marché des auto-écoles à partir du mois de juillet a provoqué une révision de la méthodologie de suivi des prix. Les services de transport de passagers par avion a également fait l'objet de travaux dans le domaine méthodologique, notamment pour inclure le commerce électronique pour ce type de transaction.

2.4.1.9. Tripartite et modulation de l'échelle mobile des salaires

Suite à l'accord entre les partenaires sociaux et le gouvernement de retarder la tranche indiciaire de 2011, les modifications ont dû être apportées à la législation en vigueur. L'unité prix s'est occupée de la préparation et du suivi du projet de loi ayant abouti à la loi du 8 avril 2011 portant sur le report d'avril à octobre 2011 de la tranche indiciaire.

2.4.1.10. Observatoire des prix

En tant que fournisseur de données l'unité prix a participé aux discussions de mise en place d'un Observatoire des prix auprès du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

En 2010, dans le cadre des discussions avec une délégation syndicale, le gouvernement s'était engagé à créer un «dispositif d'observation des prix à la consommation, des coûts et des marges» au sein du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur (MECE). Des négociations ente les partenaires sociaux et le Ministre de l'économie, auxquelles le STATEC a pris part, ont été menées tout au long de l'année 2011 pour finalement aboutir à la mise en place de l'Observatoire des prix au mois d'octobre.

Le directeur du STATEC ainsi qu'un représentant de l'unité prix ont été nommé membre effectif de l'organe composé de représentants des partenaires sociaux et du gouvernement. Cet organe est chargé de donner les grandes orientations d'analyse et de guider les travaux du niveau exécutif établi auprès de l'Observatoire de la compétitivité du MECE.

2.4.2. Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

2.4.2.1. Production régulière

En 2011, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international, tel que prévu par le Règlement (CE) No 1445/2007 du Parlement Européen et du Conseil du 11 décembre 2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de

base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion, en vigueur depuis le premier janvier 2008.

2.4.2.2. Audit Eurostat et inventaire des sources et méthodes

Dans le cadre du règlement PPA chaque pays est tenu maintenir un inventaire de ces sources et méthodes. Sur base de ce document Eurostat effectue des missions dans les pays pour juger de la conformité des états membres à la réglementation en la matière. Le STATEC a accueilli une telle visite d'audit au mois d'avril 2011. Pendant une journée une délégation d'Eurostat a eu un échange avec les responsables du programme PPA au STATEC sur les méthodes mise en œuvre au Luxembourg.

Les conclusions du rapport retiennent que « *Luxembourg complies well with the PPP Regulation. Its data are in general of sufficient quality and the resulting PPPs are plausible. In the previous sections, nevertheless, some improvement points were raised.* »

Ainsi, certaines recommandations ont été mises en avant par Eurostat, ces dernières guideront les futurs travaux méthodologiques dans le domaine des PPA. En fonction du progrès réalisé l'inventaire des sources et méthode sera mis en jour en conséquence.

2.4.3. Prix des logements et de la construction

2.4.3.1. Etude pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (OOH)

Ce projet vise le développement de séries indiciaires sur le coût du logement supporté par les propriétaires. Un règlement communautaire portant sur ces séries est en préparation et devrait être adopté en 2012. L'objectif général consiste à développer les méthodes appropriées en vue de la mise en place de systèmes de production nécessaires à la compilation régulière de statistiques de prix conformes à ce cadre réglementaire.

La principale série de ce système d'indices concerne le prix d'acquisition des logements. Un indice des prix couvrant le prix d'acquisition des appartements a été développé (voir 1.3.2) sur base du fichier administratif de la Publicité Foncière. La méthodologie sous-jacente à cet indice a pu être étudiée et améliorée au cours de l'année 2011. Ces séries ont également été transmises à Eurostat.

En ce qui concerne les maisons unifamiliales, il n'est pas encore possible de compiler des séries indiciaires d'une qualité statistique satisfaisante parce que les fichiers administratifs ne comportent aucune indication sur les caractéristiques des maisons, et notamment sur leur taille. Afin d'accéder à cette information, le STATEC se propose d'obtenir l'information par voie d'enquêtes auprès des nouveaux propriétaires.

Les frais additionnels liés à l'acquisition d'un logement font également partie de ce projet. A ce sujet, des séries indiciaires expérimentales portant sur les frais d'enregistrement ont été développés. Les travaux ont également porté sur le développement d'indices de prix concernant la maintenance et les réparations majeures. Il a fallu tout d'abord élaborer un cadre conceptuel permettant de distinguer les réparations mineures, les réparations majeures et les rénovations. Finalement, des indices de prix sur les assurances liés au logement ont pu être calculés. Les réflexions autour d'une pondération permettant d'agréger ces différentes séries ont également été entamées. .

2.4.3.2. Production régulière de l'indice des prix hédonique des appartements

L'indice hédonique des prix des appartements a été diffusé chaque trimestre dans la collection "Indicateurs rapide - Série C". Cette statistique est produite avec un trimestre de retard. Un regard sur le prix des appartements est sur le point d'être publié.

2.4.3.3. Production régulière de l'Indice semestriel des prix de la construction

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "Indicateurs rapides-Série A2" en janvier et en juillet 2010. La Commission technique consultative des indices de prix de la construction, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication dans le but d'avaliser les résultats.

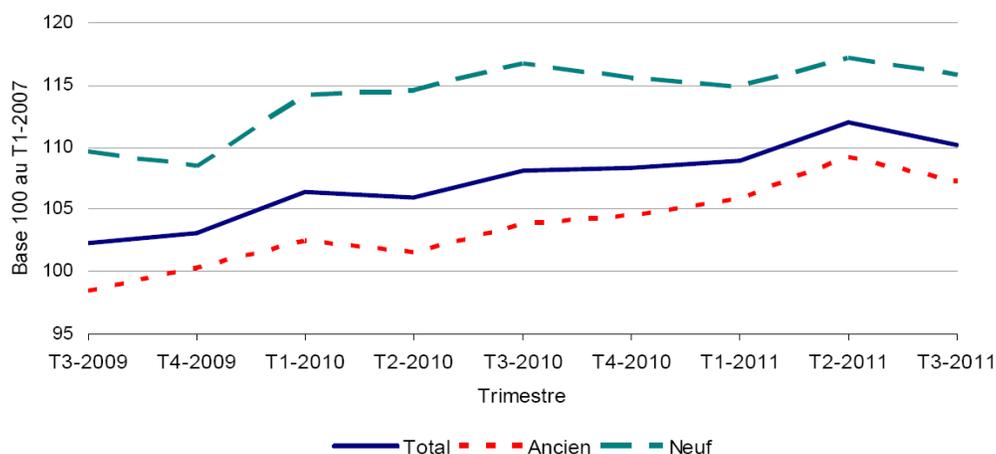
2.4.3.4. Révision de l'indice des prix de la construction

Ce projet, s'est inscrit dans la continuité des travaux réalisés en 2010. La nouvelle pondération établie lors de l'année 2010 ainsi que les autres améliorations méthodologiques proposées lors de la première phase du projet ont été intégrées dans le processus régulier de production. Un rapport méthodologique sur les révisions effectuées (nouvelle pondération, nouvelle classification) est paru dans la série « Bulletin du STATEC ».

En outre, la qualité des échantillons a été évaluée. Dans une première étape, la représentativité des entreprises a été étudiée et l'enquête a été élargie à d'autres entités. Ensuite, une enquête a été réalisée afin de vérifier la représentativité des prestations auprès des entreprises sélectionnées.

Les prix des appartements (extrait du « Statnews » n° 51/2011)

Au 3^e trimestre 2011, un appartement ancien s'échange à 3 700 €/m², contre 4 300 €/m² pour un appartement neuf. Par rapport au 2^e trimestre 2011, l'indice des prix des appartements anciens et neufs confondus recule de 1.6%. Les prix baissent aussi bien dans l'ancien (-1.8%) que dans le neuf (-1.2%). Ce mouvement trimestriel à la baisse corrige la forte hausse du trimestre précédent (+2.8% entre le 1^{er} et 2^e trimestre 2011). Les appartements anciens et neufs réunis sont 1.9% plus chers qu'au 3^e trimestre de l'année précédente. Comparé à la même période, le prix des appartements anciens augmente de 3.4% alors que celui des appartements neufs est légèrement en retrait (-0.8%). En effet, le prix du neuf n'a quasiment plus évolué depuis le 1^{er} trimestre 2010. A ce moment-là, les baisses occasionnées par la crise de 2009 avaient été rattrapées.



Source: STATEC

2.4.4. Prix à la production

2.4.4.1. Indice des prix à la production des produits industriels (IPPI)

La production mensuelle a été assurée avec succès. Les résultats ont été publiés dans la collection " Indicateurs rapides - Série A3" qui reprend les principaux résultats.

2.4.4.2. Indice des prix des services (SPPI)

L'unité SOC4 a assuré la production et la transmission trimestrielle des séries indiciaires requises par le règlement sur les statistiques conjoncturelles.

2.4.4.3. Indice des prix des produits à l'importation (IPMX)

Dans le cadre du règlement (EC) N° 1165/95 concernant la production d'un indice des prix à l'importation, le Luxembourg participe à un échantillon européen. Cette participation permet de ne produire qu'un seul indice des prix à l'importation portant sur la CPA 26.20. La transmission mensuelle de cet indice à Eurostat a été assurée dans les délais.

2.4.5. Publications et autres contributions

L'unité SOC4 a participé aux publications et événements suivants:

- Bulletin « Révision de l'indice des prix de la construction »
- Bilan compétitive 2011 « Le Tableau de Bord Compétitivité 2011 »
- Séminaires économiques: «Indice des prix de la construction – Révision et impact »
- Présentation au Workshop OOH d'Eurostat: "Plans at STATEC to increase the coverage of the House Price Index "
- Participation à un Workshop sur les Scanner data organisé à La Haie par le CBS

3. Division ENT – Statistiques d'entreprises

3.1. Unité ENT1 – Commerce extérieur

3.1.1. Mission légale: production et diffusion des statistiques du commerce extérieur conformément aux règlements communautaires

Les statistiques du commerce extérieur de l'année 2011 ont été fournies dans les délais requis. Les efforts investis durant les dernières années dans le phénomène de la réponse tardive (Intrastat) ont permis de réduire graduellement le taux de réponse tardif. Les estimations dues aux retards ne représentent plus que 15% du total du commerce intra-communautaire en 2011, contre 20% en 2010.

En septembre 2011, l'unité ENT1 a révisé les chiffres du commerce extérieur des années 2005 à 2011. Cette révision incluait entre autres des adaptations méthodologiques afin de mieux correspondre aux règlements et recommandations communautaires existants.

3.1.2. Projets opérationnels

La plupart des projets opérationnels de l'année 2011 ont pour objet la consolidation de la qualité de l'information statistique produite ou la simplification de la procédure de collecte en matière d'Intrastat.

3.1.2.1. Mise en production et promotion de l'outil de collecte « on-line » IDEP.WEB

L'IDEP.WEB est l'application internet du STATEC qui permettra aux déclarants de compléter et d'envoyer de façon sécurisée leurs déclarations statistiques en matière des échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et des transactions extérieures de services (Balance des paiements).

Afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'application et des données traitées, l'aspect sécurité est capital tant pour l'application elle-même que pour l'infrastructure hébergeant l'application (firewall, ...). En novembre 2010, une firme spécialisée en sécurité informatique a soumis l'application web à des tests de sécurité applicatifs. Le rapport technique de test a été positif. La mise en place d'une infrastructure sécurisée a pris plus de temps que prévu. Les travaux ont été clôturés en novembre 2011.

S'agissant de la première application web de collecte d'information statistique au STATEC, il a été décidé d'une phase test de 2 mois avec la participation d'un nombre limité d'entreprises. La mise à disposition de l'application web au grand public est prévue pour le 2^e trimestre de l'année 2012.

3.1.2.2. Refonte du système Disk/Fax

Après 12 ans de fonctionnement, le système Disk/Fax a été remplacé par un système basé sur des technologies plus modernes (Microsoft Visual Studio, SQL-serveur, ...).

La nouvelle application nommée Alice traite les déclarations électroniques transmises par les redevables en matière des échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et des transactions extérieures de services (Balance des paiements).

Les déclarations sont décompressées, décryptées et stockées dans une base de données SQL. Lors de la sauvegarde dans la base SQL, l'application effectue des contrôles de validité. L'opérateur Alice a la possibilité de redresser les données erronées et d'envoyer un rapport d'erreur aux déclarants. Les

données validées sont injectées par la suite dans les bases de données respectives des unités ENT1 et MAC3.

A partir de 2012, les agents ENT1 et MAC3 seront à même de consulter, à l'aide d'une application web ASP.NET, le log et les déclarations stockées dans la base SQL.

3.1.2.3. Statistiques du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises

Depuis 2006, l'unité ENT1 participe aux exercices annuels de la Commission européenne qui consistent à croiser les informations du commerce extérieur (concept communautaire) avec celles du répertoire des entreprises (secteur d'activité, taille d'entreprise).

Les ensembles de données suivants sont élaborés pour les années de référence 2008 (projet n°5) et 2009 (projet n°6):

- taux de correspondance entre la population du répertoire des entreprises et les redevables de la statistique du commerce extérieur;
- commerce par activité et classe de taille des entreprises;
- part des plus grandes entreprises en termes de valeur des échanges par activité;
- commerce par État membre partenaire et par activité;
- commerce par nombre d'États membres partenaires et par activité;
- commerce par marchandise et par activité.

L'exploitation sur le plan national des statistiques structurelles fournies à la Commission européenne est toutefois un peu ambiguë. En effet, les statistiques sont établies selon le concept communautaire qui, contrairement au concept national, prend en considération toutes les marchandises dédouanées au Luxembourg, même si celles-ci ne font que transiter le territoire luxembourgeois (« effet de Rotterdam »).

De plus, les statistiques relatives à la taille de l'entreprise ne prennent en considération que le seul critère du nombre de personnes occupées. Mais pour appréhender la véritable importance d'une entreprise, l'introduction d'un critère financier (chiffres d'affaires, total du bilan annuel, ...) est un complément nécessaire. Ceci est d'autant plus vrai pour une économie où, par sa situation géographique et son infrastructure, un nombre non négligeable de multinationales entretiennent des centres de distribution. Les filiales au Luxembourg se caractérisent généralement par des transactions élevées en valeur et des effectifs peu nombreux (notamment lorsque la gestion du centre est sous-traitée à une entreprise logistique). Un utilisateur non averti de ces statistiques pourrait ainsi conclure que la part des PME au total du commerce extérieur serait fort élevée au Luxembourg comparée à d'autres États membres.

A partir de l'année de référence 2009 (projet n°6), la fourniture de ces statistiques à Eurostat est obligatoire pour les États membres. Les États membres sont censés fournir des données pour toutes les années civiles suivantes. Les statistiques sont à transmettre dans les dix-huit mois suivant la fin de l'année de référence.

3.1.2.4. Exercices de réconciliation des principales asymétries intra-communautaires - année de référence 2009 - coordonnés par la Commission européenne

L'unité ENT1 a participé au troisième exercice de réconciliation de la Commission européenne convoitant une diminution des asymétries intra-communautaires de l'année 2009. Il s'agit d'un projet-pilote où la Commission demande aux États membres d'analyser et, le cas échéant, de rectifier les principales asymétries observées au niveau détaillé de la nomenclature (NC8).

3.2. Unité ENT2 - Investissements directs étrangers

L'enquête IDE 2010 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2011. La saisie des données brutes ainsi que le redressement des réponses incomplètes ont été réalisés au cours de l'année. L'enquête a été dénouée, comme prévu, avec la fin de l'année civile. Le nombre de questionnaires retournés au Statec au sein de cette enquête a plus que doublé depuis le lancement de l'enquête et le champ des variables a été élargi en conformité avec le règlement (CE) N°184/2005. Dans le contexte de la globalisation, nous sommes en outre confrontés à une dynamique et complexité accrues des structures de participations des entreprises multinationales (ex.: ArcelorMittal, RTLgroup). En conséquence, la durée des travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, garants de la bonne qualité des statistiques finales, augmente constamment avec le volume des variables et questionnaires à traiter.

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires, recueillies par la Banque Centrale du Luxembourg, ont été transmises au Statec. Nous avons analysé et contrôlé ces données bancaires, qui ont finalement été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE. La production des statistiques IDE 2009 et la révision des statistiques IDE 2008 ont été réalisées selon l'échéancier prévu. Nous avons publié la nouvelle série des statistiques IDE sur le portail statistique, dont les tableaux sont mis à disposition en langues française, allemande et anglaise.

Pour l'unité ENT2, l'obligation statistique la plus vaste découlait des requêtes d'Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°184/2005. Eurostat requérait une double transmission suivant l'ancienne NaceRév1.1 et la nouvelle NaceRév2 pour les années de référence 2008-9. Toutes les données ont été transmises dans les délais et les fichiers ont également fait l'objet d'une transmission à l'OCDE. Dans le cadre de la même obligation, nous avons préparé les données relatives à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG), établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne. Ces données furent également transmises à Eurostat.

En 2011, notre unité a pour la première fois transmis les données O-FATS à Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°716/2007, une double transmission suivant l'ancienne NaceRév1.1 et la nouvelle NaceRév2 pour l'année de référence 2009. Le « CDIS – Coordinated Direct Investment Survey » constitue une nouvelle enquête à fréquence semestrielle du Fonds Monétaire International à laquelle nous avons participé en transmettant les données dans les délais impartis. L'unité ENT2 a encore répondu aux demandes de données de l'OCDE et de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en vue de la publication du « World Investment Report ». Comme d'habitude, nous avons traité les requêtes d'information régulières sur les investissements directs étrangers de la part d'ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc.

De manière générale, le volume des travaux de production de données dans le cadre de la réglementation européenne a connu cette année une augmentation considérable de la charge de travail de notre unité, un travail réalisé sans ressources supplémentaires.

En réponse aux besoins externes à notre unité, nous avons réalisé un projet informatique d'envergure avec l'appui de notre service IT. Le nouvel outil permet de reproduire la structure intégrale d'un groupe multinational sur base d'un champ de saisie élargi aux liens intermédiaires nationaux et internationaux. Les travaux de saisie de ces informations supplémentaires, qui sont désormais à réaliser sans ressources supplémentaires, allongent évidemment le temps de traitement de chaque dossier et le cumul de cette charge de travail supplémentaire se fait indubitablement ressentir en fin d'année.

Par ailleurs, nous avons poursuivi les travaux de développement du nouveau questionnaire et guide d'instructions, conformes aux futures normes européennes telles que définies par la « Benchmark Definition » (4e édition) et le manuel de la Balance des Paiements (6e édition). Nous avons en outre participé à plusieurs groupes de travail internes et internationaux.

3.3. Unité ENT3 - Statistiques structurelles d'entreprises

3.3.1. Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

3.3.1.1. La refonte des programmes de production des SSE à l'horizon, mais en retard

Le projet avait été lancé à la fin de l'année 2007 en vue de faire face aux défis futurs – quatre années plus tard, ces défis deviennent réalité, par exemple avec la grande révision des comptes nationaux ou avec la mise en route de la Centrale des bilans. Les avancées réalisées en 2011 en matière de la refonte des programmes de production des SSE ont porté sur l'implémentation de la classification des produits par activités (CPA), sur l'intégration des données administratives relatives à l'emploi et aux salaires, et sur la chaîne de traitement des opérations d'investissement. Bien qu'il s'agisse sans doute de piliers importants dans la production des SSE, le projet n'a pas pu être achevé dans son entièreté faute de ressources en personnel.

3.3.1.2. Près d'un tiers des entreprises résidentes au Luxembourg en 2009 étaient sous contrôle ultime étranger

Le contrôle ultime est le concept-clé des statistiques sur la structure et les activités des filiales étrangères (inward FATS), transmises à Eurostat pour la première fois par le Luxembourg en 2011 pour l'année de référence 2009.

En ajoutant une dimension supplémentaire aux SSE, les statistiques iFATS permettent de décrire l'impact en termes d'emplois, de chiffre d'affaires, etc. des investisseurs étrangers sur l'économie nationale. Elles complètent les statistiques inward FDI, qui décrivent les stocks et les flux des capitaux investis. Leur compilation est fondée sur une intégration de plusieurs sources (p.ex. EuroGroups Register, inward FDI, etc.) contenant des informations sur l'actionnariat des entreprises résidentes au Luxembourg.

3.3.1.3. Production des SSE 2009: meilleure couverture de l'enquête structurelle auprès des entreprises

La couverture de l'enquête structurelle auprès des entreprises pour l'année de référence 2009 a pu être augmentée. L'échantillon encodé a dépassé les 2.550 entreprises, grâce au recours à une personne temporaire.

De plus, des analyses approfondies dans les branches des transports terrestres urbains et suburbains de voyageurs (système RGTR) ainsi que des transports maritimes ont été réalisées pendant l'été 2011.

En matière de production des données 2009 pour Eurostat, les séries relatives aux unités locales en NACE Rév.2 ont enfin pu être établies. Les retards dans la transmission des données à Eurostat n'ont pas pu être évités, mais ils ont pu être stabilisés.

3.3.1.4. Le questionnaire de l'enquête structurelle face aux besoins futurs

Avec l'entrée en vigueur des normes IFRS en matière de comptes annuels des entreprises et du Système européen des comptes version 2010 (SEC2010), le questionnaire 2010 de l'enquête structurelle a été adapté pour tenir compte de ces changements importants. De plus, les variables de l'enquête structurelle sur les entreprises ont été rapprochées à celles du plan comptable normalisé (PCN) afin d'évaluer le degré de couverture des futures données en provenance de la Centrale des bilans.

3.3.1.5. Les demandes de financement par les PME connaissent une issue moins souvent favorable en 2010 qu'en 2007

L'analyse de l'évolution des demandes de financement par les entreprises pendant la période de crise était l'un des objectifs de l'étude sur l'accès au financement des PME autonomes au Luxembourg en 2010. Les résultats sont issus d'une enquête menée en automne 2010 auprès d'une population d'environ 1.600 petites et moyennes entreprises et ont été transmis à Eurostat en mai 2011 pour contribuer à

l'analyse menée sur le plan européen. L'étude réalisée en étroite collaboration avec l'unité EPR2 Recherche a été publiée sous le numéro 3-2011 dans la série Bulletin du STATEC:
<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/bulletin-statec/2011/03-11-ATF/index.html>

3.3.2. Société de l'information, Innovation

3.3.2.1. Quel est l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la performance des entreprises?

Afin de pouvoir aller au fond de cette question, l'unité ENT3 participe ensemble avec l'unité EPR2 au projet communautaire « ESSnet on linking of micro-data on ICT usage ». Dans ce contexte, l'unité ENT3 a procédé en 2011 à l'intégration des statistiques TIC et SSE de l'année de référence 2009, en ayant recours aux méthodes développées dans le cadre de ce projet. A ce jour, le projet reste en cours; l'objectif incombant à ENT3 étant d'intégrer entre elles les SSE, les statistiques sur l'innovation (CIS) et sur l'utilisation des TIC à partir de l'année 2000. Afin d'assurer une intégration plus facile dans le futur, certains travaux relatifs à la production desdites statistiques sont désormais réalisés au sein du STATEC et non plus par le CEPS/Instead.

3.3.2.2. Collaboration avec la Division Statistiques macroéconomiques en matière de données sur la R&D

En vue de l'introduction du SEC2010, la collaboration avec l'unité MAC1 Comptes nationaux dans le domaine des statistiques sur la R&D a été renforcée. L'unité ENT3 a transféré à l'unité MAC1 les connaissances acquises lors de sa participation au projet pilote sur la mesure de la R&D dans les comptes nationaux au Luxembourg. Elle reste l'interlocuteur principal avec le CEPS/Instead et Eurostat en matière des enquêtes R&D auprès des entreprises du secteur privé et des institutions du secteur public, l'enquête auprès de ces dernières étant organisée sous la responsabilité de l'unité MAC2 Comptes sectoriels.

3.3.3. Agriculture

3.3.3.1. La production des données du recensement agricole du 15 mai face aux changements récents

Pendant les années 2010 et 2011, la chaîne de production des statistiques sur la structure des exploitations agricoles a été entièrement refaite par l'unité ENT3 pour tenir compte des nouvelles exigences communautaires et nationales à partir de l'année de référence 2010. La transmission des données au Service d'économie rurale (SER) pour la production des comptes économiques de l'agriculture s'est faite dans les délais, alors que la publication des données ne pourra se faire avant la transmission définitive à Eurostat, prévue pour fin mars 2012.

La production des données du 15 mai 2011 a bien avancé grâce à un processus de production désormais plus efficient, à un questionnaire allégé et au recours à des ressources d'encodage temporaires. Le questionnaire allégé s'explique par le fait que le recensement agricole du 15 mai 2011 ne couvre pas le volet « méthodes de production agricoles », qui avait été demandé en 2010 pour couvrir les besoins du règlement communautaire.

3.3.3.2. Allègement de la charge statistique dans le cadre des statistiques sur les cheptels au 1er décembre

Il a été décidé de ne plus organiser de recensement triennal du bétail au 1er décembre à partir de l'année 2011, étant donné la faible utilité face aux données comparables existant au 15 mai. En application de dérogations communautaires et pour minimiser la charge administrative, le SER et le STATEC ont par la même occasion demandé l'arrêt de la collecte annuelle des données relatives aux cheptels ovins et

caprins au 1er décembre. Par conséquent, ladite collecte se limite désormais aux cheptels bovins et porcins. Les statistiques sur les cheptels au 1er décembre 2010 ont été transmises dans les délais à Eurostat.

3.3.4. Rapports de qualité: une approche d'évaluation de la qualité des statistiques d'entreprises et agricoles

En 2011, l'unité ENT3 a rédigé quatre rapports de qualité standards à destination d'Eurostat dans les domaines des statistiques structurelles sur les entreprises année 2008, des statistiques sur les cheptels au 1er décembre 2010 ainsi que des statistiques relatives au R&D 2009 et aux TIC 2011. Grâce au soutien technique des statisticiens-experts de la Division Statistiques sociales et à des formations adéquates, l'unité ENT3 a su répondre aux nombreux défis que posent les rapports de qualité. L'objectif du rapport de qualité est de documenter les différents processus sous l'angle des critères de qualité communautaires en vigueur dans le Système statistique européen, principalement en vue de détecter des faiblesses et d'y remédier.

3.4. Unité ENT4 - Indicateurs conjoncturels

3.4.1. Evaluation des objectifs opérationnels fixés pour 2011

3.4.1.1. Indice trimestriel des « salaires et traitements » et des « heures travaillées » dans le commerce et les services

Le règlement (CE) N° 329/2009 de la Commission du 22 avril 2009 prévoit de nouvelles variables dans le domaine des indicateurs conjoncturels. Elles concernent le « nombre d'heures travaillées » et les « salaires et traitements bruts ». Celles-ci ont été ajoutées dans les annexes C « Commerce de détail » et D « Autres services » du Règlement N° 1165/98 tel qu'il a été modifié. La périodicité des indices à produire est trimestrielle et les délais de transmission sont au plus trois mois après la fin des trimestres de référence.

Les premiers résultats sont à transmettre à Eurostat en 2013, la première période de référence étant le premier trimestre 2010.

Une nouvelle enquête auprès des entreprises n'est pas envisageable pour la double raison de ressources manquantes et de la recherche de limiter la charge administrative au strict minimum. En 2011, l'unité ENT4 a eu plusieurs réunions avec l'unité SOC2 « Marché du travail et éducation » et a participé aux réunions du groupe de travail « emploi-salaires » en vue d'élaborer une méthode de production de ces indices sur base de renseignements provenant d'autres sources administratives ou statistiques. Ces travaux ont bien avancé.

3.4.1.2. Diminution de la charge administrative en relation avec la statistique sur les transports routiers de marchandises

Dans le cadre de l'enquête sur les transports routiers de marchandises, il est prévu d'analyser la possibilité de diminuer la charge administrative. Cette statistique, ayant comme base légale le règlement (CE) N°1172/98, est effectuée auprès de tous les détenteurs de véhicules routiers automobiles pour le transport de marchandises et immatriculés au Grand-Duché.

Le Règlement prévoit que « ...chaque État membre a la faculté d'exclure du champ d'application du présent règlement les véhicules routiers automobiles pour le transport de marchandises dont la charge utile ou le poids maximal autorisé en charge est inférieur à une certaine limite. Cette limite ne peut pas excéder 3,5 tonnes de charge utile... ».

Actuellement, chaque détenteur au Luxembourg d'un tel véhicule reçoit un questionnaire par véhicule et par année. Ce questionnaire se rapporte au transport routier de marchandises pendant une semaine précise de l'année. Vingt-huit lots de véhicules sont suivis pendant une semaine, l'enquête est donc effectuée pendant vingt-huit semaines au total. Le règlement susmentionné permet de recourir à des échantillons et n'exige nullement l'exhaustivité de tous les véhicules tombant dans le champ d'observation.

Pour cette raison, et pour diminuer la charge administrative des détenteurs de ces véhicules, dont les petites entreprises, le STATEC a pris contact avec un expert-consultant qui analysera la possibilité de réduire la taille de l'échantillon tout en garantissant la qualité des résultats statistiques. Le projet sera développé pendant l'année 2012 en vue de mettre en application les changements souhaités à partir de l'année 2013.

3.4.1.3. Estimations précoces et prévisions de statistiques d'hébergement (étude de faisabilité et développement)

Dans le domaine de l'hébergement touristique, le Statec doit faire face depuis quelques années à une demande accrue de résultats détaillés et à des délais de livraison de plus en plus courts. Les professionnels du secteur attendent des résultats fiables qui leur permettent d'améliorer leur analyse et leurs possibilités dans le domaine du marketing.

Or, l'unité est actuellement dans une situation délicate, car elle doit faire face à des retards élevés dans la saisie de fiches d'hébergement, et en même temps mettre en œuvre de nouvelles législations nationales et européennes en la matière.

Pour réduire les retards ou pour améliorer la disponibilité des données, l'unité a testé en 2011 plusieurs méthodes d'estimations, mais qui n'ont pas abouti à des solutions satisfaisantes.

Finalement une autre solution a pu être trouvée avec le recours à un prestataire de services qui prendra en charge la saisie des fiches qui sont en retard d'encodage.

Depuis avril 2011, les logeurs ont la possibilité de transmettre les fiches d'hébergement électroniquement. Au cours d'une période transitoire de vingt-quatre mois, les plus grands logeurs peuvent encore choisir entre les fiches électroniques et les fiches en papier. Actuellement, seulement environ 5% des fiches sont transmises par voie électronique, ce qui fait perdurer la saisie manuelle de centaines de milliers de fiches par an. Après expiration de cette période transitoire, l'utilisation de fiches sous forme électronique devient obligatoire pour les établissements d'hébergement de dix chambres ou plus et les campings de vingt-cinq emplacements ou plus. Elle restera facultative pour les autres établissements. Endéans ces seize mois restants, il devra donc être possible de disposer des résultats souhaités dans des délais raccourcis tout en pouvant augmenter la qualité et le niveau de détail des résultats. D'ici là, le développement d'estimations fiables reste improbable.

Par manque de ressources adéquates et vu les perspectives de collecte électronique, le projet de développement de prévisions à court terme a été abandonné.

3.4.2. Publications réalisées en 2011

En 2011, l'unité a produit un « Regards sur le transport routier de marchandises » (paru en septembre 2011).

Comme les fiches d'hébergement de 2010 n'ont pas encore été saisies intégralement, le bulletin du Statec sur les « Statistiques d'hébergement 2008-2010 » n'est pas paru.

3.5. Unité ENT5 - Répertoire des entreprises

3.5.1. Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel

Le classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par notre enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête s'adresse à toute personne morale incorporée au Luxembourg nouvellement créée. Elle a principalement les objectifs suivants:

- La détermination de l'activité économique exercée par les entreprises (code NACE);
- La détermination du secteur institutionnel auquel appartient l'entreprise;
- L'identification de mouvements démographiques des entreprises (changement de forme juridique, de propriétaire, fusions, scissions,...).

Au cours des 12 derniers mois (de novembre 2010 à octobre 2011) quelque 9 661 nouveaux questionnaires ont été envoyés. Plus de 9 500 questionnaires ont été retournés (y compris ceux des périodes antérieures suite aux rappels lancés). Presque 18 000 codes NACE (versions 1.1 et 2) ont été attribués aux entreprises ou modifiés, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations (Enregistrement, Sécurité sociale, Mémorial C, autorisations d'établissements, autres enquêtes du Statec,...).

Plus de 3 500 codes NACE ont été confirmés aux entreprises au cours des 12 mois précédents. Ceci donne la possibilité aux entreprises concernées de demander un redressement le cas échéant du code leur attribué en cas de classification erronée de notre part. Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés sur le volet « entreprises » du Portail internet « De Guichet » édité par le Ministère de l'économie et du commerce extérieur:

http://www.guichet.public.lu/fr/entreprises/code_nace/index.php.

Depuis fin 2010, le Statec a traité plus de 600 demandes de changements de code NACE nous envoyées soit par la Chambre de commerce, soit par les entreprises mêmes, dans le cadre des cotisations annuelles à payer par les entreprises membres à cette dernière pour 2010 et 2011.

3.5.2. Démographie des entreprises

La collecte annuelle harmonisée des données sur la démographie des entreprises est inscrite à l'annexe IX du règlement (CEE) n° 295/2008 du Conseil (séries 9A, 9B, 9C et 9D). La production des données sur la démographie des entreprises et leur transmission à la Commission européenne (Eurostat) est obligatoire pour les Etats membres de l'UE et se fait sur une base annuelle pour le 30 juin au plus tard. Les travaux pour compiler les données pour l'année de référence 2009 (collecte 2011) ont été achevés fin octobre 2011, donc avec un délai de presque 4 mois par rapport au 30 juin. A part cette obligation, il faut surtout noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité).

Le Statec a également participé à la production et compilation des données pour les projets européens « Employer business demography » et « High growth enterprises ». Les données pour ces projets ont été transmises à Eurostat fin octobre 2011.

A part les travaux habituels à réaliser (nettoyage des données, adaptation des applications informatiques, compilation et transmission des données, rédaction d'un rapport de qualité), il fallait procéder à une révision partielle des données produites dans le passé suite aux travaux d'identification des SPE (Special Purpose Entities) réalisés au courant de l'année 2011.

Des tableaux statistiques sur la démographie des entreprises ont été mis à disposition au public sur le Portail des statistiques: <http://www.statistiques.public.lu/fr/index.html>.

3.5.3. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un nouveau projet intitulé « EuroGroup Register (EGR) » qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés, tête de groupes,...) des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Les informations de base pour alimenter ce registre sont achetées auprès de fournisseurs de banques de données commercialisées (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet). Actuellement, ce registre couvre plus que 10 000 groupes d'entreprises.

Le rôle des instituts statistiques nationaux dans le cadre de ce projet consiste à réaliser certains travaux au cours de l'année. Ces travaux peuvent se résumer de la façon suivante: contrôler, corriger, compléter les données transmises et rajouter de nouvelles données. Les travaux à réaliser sont subdivisés en plusieurs phases:

- Phase 1 (avril-mai): Unités légales (vérifier l'existence des unités, corriger et compléter les caractéristiques des unités);
- Phase 2 (juin-septembre): Relations entre unités légales (vérifier l'existence des relations, corriger et rajouter des relations);
- Phase 3.1 (novembre-décembre): Validation de la structure finale des groupes (faire les corrections nécessaires le cas échéant);
- Phase 3.1 (novembre-décembre): Détermination des UCI (Ultimate controlling unit);
- Phase 4 (février): Entreprises (rajouter des informations suivant le concept « entreprise »).

3.5.4. Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire

Le nouveau règlement européen sur les répertoires d'entreprises oblige dorénavant les Etats membres de l'UE à intégrer les groupes d'entreprises dans leurs répertoires nationaux respectifs. La dérogation accordée au Statec par la Commission européenne est venue à échéance fin 2010. A défaut de sources administratives existantes, la collecte de données sur les groupes d'entreprises s'est basée principalement sur l'analyse et le traitement des données issues de l'enquête « Investissements directs étrangers » (IDE).

Les travaux déjà entamés en 2010 ont été poursuivis en 2011 et concernaient essentiellement les données des années de référence 2008 et 2009. Vu la spécificité de couverture et de stockage des données IDE, il fallait à nouveau analyser chaque groupe couvert par l'enquête. Sur base de ces analyses, des liens entre unités légales ont été rajoutés (notamment des liens entre sociétés luxembourgeoises) ou réarrangés afin de rendre leur stockage plus général ou facile à exploiter pour d'autres utilisateurs, et stockés dans un fichier Excel prévu à cet effet.

Sur demande de certains utilisateurs, le système de codage des liens a été légèrement modifié. Cette modification a également été apportée aux données encodées dans le passé (la majeure partie de ces travaux a été réalisée par programmation informatique).

La base de données développée en 2010 pour stocker et gérer les données sur les groupes d'entreprises n'est plus maintenue pour le moment. Vu la reprogrammation de la base de données IDE, des travaux d'analyse sont actuellement en cours pour voir dans quelle mesure les deux banques de données peuvent être fusionnées.

3.5.5. Production de populations d'entreprises, de statistiques et de données sur demande

Nos services sont également demandés pour établir des populations d'entreprises sur demande, soit pour des fins d'échantillonnage (CIS, NTIC, Eurochambre,...), soit pour des fins d'étude. D'ailleurs, nous produisons chaque année un bon nombre d'informations statistiques sur mesure et sur demande émanant notamment de Ministères, d'organismes publics ou privés ou d'entreprises. L'unité ENT5 est également impliquée dans la compilation et transmission directe ou indirecte régulière de données pour les administrations suivantes:

- Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS);
- Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED);
- Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE);
- Centre commun de la sécurité sociale (CCSS);
- Organisme pour la sécurité et la qualité de la chaîne alimentaire (OSQCA).

3.5.6. Publications

Les entreprises luxembourgeoises 2011, version alphabétique et systématique (versions imprimée, PDF téléchargeable et Excel):

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/entreprises/repertoire-entreprises/index.html>

Regards n° 13/2011 sur la démographie des entreprises au Luxembourg:

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/regards/2011/13-11-demographie-entreprises/index.html> .

4. Division MAC – Statistiques macroéconomiques

A. Introduction

Au courant des dernières années le programme de tableaux produits par les comptes nationaux luxembourgeois est devenu de plus en plus vaste et complet. Pratiquement chaque exercice a vu l'apparition de tableaux inédits qui se sont rajoutés au programme de production régulier. Ainsi en 2011 le STATEC a, pour la toute première fois, pu publier des comptes sectoriels annuels non financiers et financiers complets, ainsi que des comptes sectoriels non financiers trimestriels.

Si, à première vue, ce résultat peut paraître positif et encourageant, il convient néanmoins de le nuancer substantiellement par les réflexions qui suivent.

Tout d'abord le programme de publication en matière de comptabilité nationale est quasi exclusivement déterminé par la réglementation européenne, avec au centre le règlement SEC 95 (Système européen des comptes, version de 1995) avec son programme de transmission contraignant. Or, force est de constater que les dernières années ont été marquées par un raid permanent pour rattraper les retards parfois importants par rapport à ce programme de transmission. Par ailleurs, dès qu'un nouveau tableau a été mis en place, il a fallu veiller à sa mise à jour régulière et assurer la cohérence avec le reste du système intégré des comptes nationaux. A ressources égales ceci signifie qu'une partie de plus en plus importante du temps de travail doit être allouée aux travaux courants de production et de mise à jour du programme de publication. Un ralentissement constant dans la mise en place de développements nouveaux en est la conséquence logique.

En même temps la statistique des comptes nationaux s'est dotée d'un système de contrôle et de qualité de plus en plus exigeant, performant mais aussi contraignant (documentation méthodologique, documentation des mises à jour et redressements statistiques, rapport de qualité, sauvegarde de versions successives des comptes). Ce genre de travail nécessite l'engagement constant des comptables nationaux les plus expérimentés. Aussi ce travail est encore loin d'avoir abouti, vu qu'au niveau européen les efforts en la matière sont de plus en plus importants mais aussi de plus en plus contraignants (rapports de qualité, inventaires des sources et méthodes, visites de contrôles, audits etc.). Ainsi de nouveaux efforts seront à faire et des progrès importants devront encore être réalisés au courant des exercices futurs, ce qui augmentera encore la part du temps de travail allouée aux travaux courants. Tout ceci fait qu'au courant de l'année 2011 un seuil critique a été franchi. En effet, l'importance des travaux de routine a été telle qu'il n'a pas été possible, ni de réaliser toutes les mises à jour nécessaires pour entièrement satisfaire au programme de transmission du SEC95, ni de clôturer les travaux relatifs à la grande révision 2011 ! Aussi les unités « MAC1 – Comptes nationaux » et « MAC2 – comptes sectoriels » ont éprouvé de grandes difficultés pour assurer la qualité des séries produites.

Deux exemples permettent d'illustrer les propos qui précèdent.

Les comptes financiers ont été développés avec un cadre permanent de deux agents et l'aide temporaire (3 ans) d'un expert externe. La demande initiale de personnel avait néanmoins portée sur quatre agents permanents. L'expert externe avait même chiffré les besoins en personnel à 6 personnes. Pendant trois années les comptes financiers ont été développés. Après la première publication, et le départ de l'expert externe, les travaux de mise à jour routiniers sont tels qu'il ne reste plus le moindre temps libre pour des développements additionnels. En fait, il ne reste plus aucun temps pour réaliser les développements, améliorations et corrections connues et absolument nécessaires pour disposer de statistiques robustes et de bonne qualité. Le résultat en est un raid permanent pour le respect des échéances trimestrielles et l'incapacité de réaliser les nécessaires ajustements pour garantir une qualité suffisante des données produites.

Un deuxième exemple est que les comptes sectoriels non financiers annuels n'ont pas pu être mis à jour en octobre 2011. Les travaux qui avaient conduit à une première publication de ces comptes en avril

2011 avaient nécessité le concours intensif de plusieurs agents des unités MAC1 et MAC2, avec en conséquence une perte de vitesse importante sur d'autres dossiers, dont notamment la grande révision des comptes. Vu les retards accumulés, il a été impossible de reconduire l'exercice des comptes sectoriels non financiers pour le mois d'octobre 2011 (en fait on a du reporter la production de comptes sectoriels à l'échéance de la révision, c'est-à-dire à 2012). Le résultat est que le STATEC est de nouveau en violation à la législation européenne et que plusieurs utilisateurs importants, dont la Banque centrale européenne et la Commission européenne, ne disposent plus de mises à jour de tableaux auxquels ils ont pourtant attribué une importance toute particulière.

Il est facile de comprendre que cette situation est hautement frustrante pour l'équipe en charge de la compilation des comptes nationaux. Afin de pouvoir à l'avenir, et à ressources humaines inchangées, garantir la qualité de la production des principaux agrégats du PIB à rythme annuel et trimestriel, il faudra désormais sérieusement considérer de recourir à des mesures draconiennes, comme par exemple l'arrêt pur et simple de la production de certaines séries afin de pouvoir concentrer les ressources nécessaires sur les travaux de toute première priorité.

B. Travaux transversaux dans la division MAC

B.1. Evaluation des objectifs communs de la division MAC

La division MAC regroupe d'une part les comptes nationaux (CN) et d'autre part la balance des paiements (BdP). La cohérence conceptuelle du SCN 2008 (Système des comptes nationaux, Nations Unies, version de 2008) et du MBP6 (Manuel de la balance des paiements, version 6), qui sont les cadres méthodologiques de base des CN d'une part et de la BdP de l'autre, ont plaidé pour le regroupement de la comptabilité nationale et de la balance des paiements (déjà le SCN93/SEC95 et le MBP5 étaient conceptuellement très proches). Ce regroupement facilite la coordination à l'intérieur du STATEC et surtout avec la Banque Centrale du Luxembourg (BCL) (concernant les volets revenus de portefeuille et transactions financières).

Le principal projet commun de la division MAC a été la mise en cohérence du compte du reste du monde des comptes nationaux avec les soldes et flux de la balance des paiements. Ceci aussi bien pour les importations et exportations de biens et de services, les revenus d'investissements directs, les autres flux de revenus de la propriété ainsi que les transferts courants et en capital de et vers le reste du monde. Les flux de rémunération des salariés par contre étaient déjà harmonisés avant la création de la division MAC.

Par ailleurs des synergies devaient être réalisées tant dans le traitement de certaines données de base (en évitant les traitements parallèles) que dans le cadre de la collecte notamment en centralisant certaines collectes de différentes données émanant d'une seule et même source. Ces dernières synergies ne pourront toutefois se faire qu'en étroite collaboration avec la nouvelle division « Entreprises ».

En 2011 quatre chantiers ont été ouverts ou rouverts:

- Exportations et importations de biens: Considéré comme le dossier le plus « facile » il a été plein de surprises et n'a pu être finalisé qu'à la fin de l'année. Pour le volet « énergie » les séries harmonisées sont dorénavant aussi complètement cohérentes avec les comptes économiques de l'environnement, dont notamment le bilan énergétique du Luxembourg;
- Transferts courants et en capital: Une analyse détaillée des sources BdP et CN a été réalisée et des progrès notables d'harmonisation ont été réalisés lors de la mise en place des comptes sectoriels non financiers. Idéalement les travaux seront finalisés avec les travaux de révision des comptes en 2012;

- Revenus de l'investissement direct étranger: les travaux d'harmonisation se sont limités au secteur des institutions financières monétaires;
- Revenus de l'investissement de portefeuille: la collaboration avec la BCL s'est approfondie et le STATEC a reçu un plus grand détail des séries estimées par la BCL pour les années 2009/2010 incluant la nouvelle statistique « titre par titre ». L'analyse des données est en cours; toutefois dès à présent on peut affirmer qu'une harmonisation des données avant 2009 est invraisemblable faute de données sur base « titre par titre »;

Par contre le grand dossier des exportations et importations de services n'a malheureusement pas pu être entamé mis à part les travaux de mise en cohérence pour les produits sujets aux droits d'accise (carburants, tabac) qui interviennent tant dans les biens qu'au niveau des services (voyages).

Description objectif	Commentaires
Synergies nouvelle division MAC – Statistiques macroéconomiques	
Mise en cohérence du compte du reste du monde de la comptabilité nationale avec la balance des paiements (données annuelles et trimestrielles)	
Coordination à l'intérieur du STATEC	
<ul style="list-style-type: none"> • Importation et exportation de biens 	<p>En étroite collaboration avec l'unité « ENT1 – Commerce extérieur » un programme commun de traitement des données du commerce extérieur pour les unités MAC1 et « MAC3 – Balance des paiements » a été développé. Ce programme permet d'avoir des estimations cohérentes du commerce extérieur dans le compte du reste du monde (annuels et trimestriels) et dans la balance des paiements.</p> <p>Néanmoins, vu que la grande révision des comptes nationaux n'a pas pu être finalisée pour début octobre 2011, les données issues du nouveau programme n'ont pas encore été intégrées dans les comptes nationaux publiés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Importation et exportation de services 	Le grand dossier des exportations et importations de services n'a malheureusement pas pu être entamé.
<ul style="list-style-type: none"> • Revenus de l'investissement direct de et vers l'étranger 	Les travaux d'harmonisation se sont concentrés sur le secteur des institutions financières non monétaires
<ul style="list-style-type: none"> • Transferts courants et en capital 	Une analyse des sources BdP et CN a été réalisé et des premiers pas d'harmonisation ont été réalisés lors de la mise en place des comptes sectoriels non financiers
Coordination avec la BCL	
<ul style="list-style-type: none"> • Revenus des investissements de portefeuille 	La collaboration avec la BCL s'est approfondie et le STATEC a reçu un plus grand détail des séries estimées par la BCL pour les années 2009/2010 incluant la nouvelle statistique « titre par titre ». L'analyse des données est en cours.
Collaboration étroite de MAC1, MAC2, MAC3 et de la BCL pour le calcul du RNB annuel et trimestriel (flux relatifs aux revenus de la propriété)	

Description objectif	Commentaires
La mise en cohérence permettra de compiler les flux trimestriels des revenus de la propriété avec le reste du monde afin d'arriver à la publication d'un RNB trimestriel	Cet objectif n'a pas pu être réalisé.
Formation interne SEC 2010 – MBP61	Aucune formation interne n'a été réalisée en 2011. Cet objectif est décalé vers 2012.

Le groupe de travail interne MAC1-MAC3 s'est réuni plusieurs fois pour faire progresser les travaux d'harmonisation des données du commerce extérieur utilisées dans le compte du reste du monde (comptes nationaux) et la balance des paiements. L'objectif était de réduire les différences aux seules divergences d'ordre méthodologiques (divergence entre SEC95 et manuel de la balance des paiements version 5 (BPM5)). Ainsi tous les ajustements faits aux données de base du commerce extérieur sont désormais harmonisés. Par ailleurs, des informations en provenance d'autres sources, et qui concernent notamment l'e-commerce et le volet énergie, complètent les séries harmonisées.

B.2. Evaluation des travaux communs aux unités MAC1 et MAC2

B.2.1. Amélioration des procédures de contrôle et de documentation de la chaîne de production des comptes annuels et trimestriels de l'économie totale et par secteurs institutionnels

Les comptes nationaux font l'objet d'un large usage administratif dans le cadre de l'Union européenne. Ainsi par exemple les 3ème et 4ème ressources propres, tout comme les critères du pacte de stabilité, font référence à des grandeurs définies par le SEC95. C'est pourquoi les comptes nationaux font l'objet d'un contrôle poussé par les autorités communautaires.

Les **principaux éléments** de ce contrôle sont:

1. dans le cadre de la 4ème ressource propre:
 - La surveillance du respect de la méthodologie du SEC95 par le comité de gestion RNB (Revenu National Brut) institué auprès d'Eurostat. Au moment de la notification RNB annuelle du 22 septembre les pays membres doivent fournir un rapport de qualité qui fait l'objet d'une analyse par Eurostat et le comité RNB. En outre c'est dans le cadre du comité RNB que sont analysés les inventaires des sources et méthodes de calcul du RNB que les pays membres sont obligés à mettre régulièrement à jour.
Des missions de contrôle sont régulièrement organisées auprès des pays membres. Ces missions portent aussi sur des éléments demandés par la Cour des comptes européenne: audit des procédures de contrôle et vérification directe des sources chiffrées. Il ne s'agit donc plus seulement d'une analyse des méthodes et sources utilisées mais aussi d'un contrôle sur les données elles-mêmes.
 - Les missions d'audit de la part de la Cour des comptes européennes. Ces audits peuvent être de deux types: vérification directe des données chiffrées ou audit des procédures et contrôles.
2. dans le cadre de la procédure des déficits excessifs:
 - Les visites de « dialogue » biennuelles d'Eurostat sur les statistiques des finances publiques Une telle visite a eu lieu en 2011.

¹ Manuel de la Balance des Paiements version 6

Parallèlement aux travaux concernant le volet législatif du futur règlement SEC 2010, les travaux relatifs à la mise en place concrète des changements méthodologiques du SEC 2010 se sont intensifiés au courant de 2011. Ainsi plusieurs task forces Eurostat ont soit été créées, soit réanimés. Il s'agit notamment de:

- Eurostat Task Force on Research and Development (Implementation of the Capitalisation of R&D)
- Eurostat Task Force on Financial Intermediation Services Indirectly Measured (FISIM)
- Eurostat Task Force on goods sent abroad for processing
- Eurostat Task Force for elaborating a new handbook on prices and volumes
- Eurostat Task Force for the revision of the quarterly national accounts handbook

Les unités MAC1 et MAC2 collaborent activement dans les trois premières de ces task forces. La révision du SEC 2010 s'oriente aux changements introduits par la révision du SCN 2008, qui a été finalisé et publié sous l'égide des Nations Unies en 2009². Les unités MAC1 et MAC2 ont participé à un workshop concernant la mise en place du SCN 2008 auprès de l'OCDE.

L'adaptation des comptes nationaux luxembourgeois aux exigences du futur SEC 2010 est une opération qui se fera progressivement jusqu'en septembre 2014. A partir de ce moment les comptes annuels et trimestriels seront publiés selon les règles du SEC révisé. Les adaptations sont d'ores et déjà préparées dans une chaîne de production parallèle et séparée de l'actuelle chaîne de production en SEC 95. Ceci permettra notamment de chiffrer l'impact des différences méthodologiques introduites, ce qui répond à une exigence européenne.

4.1. Unité MAC1 – Comptes nationaux

4.1.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2011

L'unité « MAC1 – Comptes nationaux » s'était fixée trois grands objectifs opérationnels pour l'année 2011. Un objectif additionnel concernait la division MAC dans son ensemble (voir ci-avant). Vu que les comptes nationaux constituent un système largement intégré, il y a beaucoup d'interaction entre les unités MAC1 et « MAC2 – Comptes sectoriels ». Ceci à la fois en ce qui concerne les travaux de tous les jours qu'en matière des implications des objectifs d'une des unités sur les travaux de l'autre. Ainsi certains recoupements dans la description des activités de MAC1 et MAC2 sont inévitables.

4.1.1.1. Grande révision 2011

Les travaux de grande révision 2011 des comptes nationaux étaient initialement planifiés sur deux années (2010 et 2011). La grande révision 2011 comportait initialement deux grands volets:

1. Application des nouvelles nomenclatures de référence
 - NACE Rev2 pour la classification par branches d'activité et
 - CPA 2008 pour la classification par produits
2. Redressements d'erreurs et introduction de nouvelles sources statistiques sur toute la longueur des séries statistiques de la période 1995 à 2009

Néanmoins pas tous les travaux n'ont pu être clôturés pour fin septembre 2011.

En effet, conformément à la politique de révision harmonisée au niveau européen, la grande révision aurait normalement dû être finalisée pour la transmission de la notification RNB au 22 septembre.

² Voir <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>

L'envergure des travaux n'a néanmoins pas permis de clôturer la révision dans les délais. Les travaux ne vont être clôturés qu'en 2012.

Les travaux réalisés ont principalement porté sur l'introduction de la NACE Rev2 dans les fichiers de base des comptes nationaux ainsi que dans toute la chaîne de production des comptes³. La NACE est la nomenclature de référence des branches d'activité et se situe au cœur de la programmation informatique des comptes. Ainsi des centaines de fichiers et de programmes ont dû être analysés et adaptés. Ceci s'est montré être un travail lourd et intensif en temps de travail, nécessitant de surcroît à être réalisé avec à la fois beaucoup de concentration et de recul.

En ce qui concerne la prise en compte de la CPA 2008 pour la ventilation par produits, notamment pour les tableaux ressources emplois et les tableaux entrées-sorties, l'unité MAC1 a finalement décidé de ne pas inclure dès à présent la CPA 2008 dans l'ensemble de la chaîne de production des comptes. L'application ne va se faire qu'au niveau des tableaux de résultats finaux en ayant recours à des clefs de répartition. Dans ce sens une programmation SAS a été mise en place mais des adaptations devront encore être faites en 2012.

L'introduction de la CPA 2008 dans l'ensemble de la chaîne de production des comptes (et non seulement pour la ventilation des résultats finaux) ne sera réalisée que pour la grande révision 2014 qui concerne la mise en place du SEC 2010. Les travaux y relatifs, qui sont encore plus lourds que ceux faits sur la NACE Rev2, ont toutefois déjà été amorcés en 2011.

Les travaux de la grande révision ont aussi constitué l'occasion de redresser d'éventuelles erreurs, de faire des optimisations de la programmation ou d'introduire de nouvelles sources statistiques.

L'unité MAC1 a ainsi, en collaboration avec les unités MAC3 et « ENT5 – Répertoire des entreprises », réalisé une analyse approfondie de quelques milliers de sociétés avec « peu ou aucune présence physique » (entreprises sans emploi ou un emploi très faible par rapport à leur activité, boîtes aux lettres etc.). Ceci afin de décider de leur classement – SPE (Special purpose entities) ou non, type de SPE – et d'appliquer les recommandations de la task force « globalisation » du comité RNB en ce qui concerne les « unités avec peu ou aucune présence physique ». A cette fin une typologie de ces unités a été établie avec des règles pratiques pour leur traitement statistique sur base des travaux de la task force Eurostat « Task Force on the recording of certain activities of multinationals in national accounts » ainsi que du manuel de l'UNECE « Impact of globalization on national accounts ». La Division MAC a d'ailleurs activement collaboré dans les deux forums.

Tous ces travaux ont dû se faire en parallèle de la maintenance routinière du système de compilation actuel des comptes. Ceci constituait un défi tout particulier pour les comptes trimestriels vu le peu de temps disponible à consacrer au développement d'applications nouvelles entre deux publications trimestrielles. Ceci explique que finalement les travaux n'ont pas pu être terminés dans les délais et que les comptes annuels et trimestriels ont finalement été établis et publiés, presque en dernière minute, selon l'ancienne procédure en NACE Rev1 et P60eCPA34

Grande révision 2011	Commentaires
Transformation chaîne de production des comptes nationaux (BASTOT, CNTOT, MASTER) en NACE Rev2, développement parallèle chaîne de production pour SEC 2010 et CPA 2008	La grande révision n'a pas pu être clôturée à temps et les séries révisées n'ont pas pu être publiées fin septembre 2011. La grande révision sera clôturée en 2012 seulement.
<ul style="list-style-type: none">Reprogrammation des outils BASTOT, CNTOT pour intégration NACE Rev2, adaptation MASTER pour ventilation CPA 2008	L'envergure des travaux a finalement été telle qu'il n'a pas été possible de les terminer pour fin septembre 2011. La NACE Rev2 a été intégrée dans les programmes faisant le traitement des données de base de l'optique production des comptes

³ Surtout des programmes SPSS et SAS ainsi que des fichiers EXCEL

⁴ Ventilation par produits se basant sur la nomenclature P60 du SEC95 et la CPA version 1998.

Grande révision 2011	Commentaires
	<p>(BASTOT). Par contre l'intégration au niveau des programmes faisant la transition vers les concepts de comptabilité nationale (CNTOT) ainsi que dans l'application d'équilibrage ressources emplois (MASTER) devra être finalisée en 2012.</p> <p>Un module de ventilation du MASTER par CPA2008 a été programmé en SAS. Il devra néanmoins encore être adapté en 2012 afin de tenir compte des clefs de passage entre la NACE Rev1 et la NACE Rev2 dans les fichiers CNTOT.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Equilibrage ressources-emplois en NACE Rev1.1/NACE Rev2 et P60eCPA2; ventilation du P60eCPA3 par CPA 2008 	<p>Enfinement l'équilibrage de données publiées fin septembre 2011 a été réalisé exclusivement à l'aide des anciennes chaînes de production fonctionnant en NACE Rev1 pour les branches respectivement en P60eCPA3 pour les produits. Par contre l'équilibrage « double » en NACE Rev1 et Rev2 n'a pas pu être réalisé faute de temps et de ressources humaines suffisants.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution des séries temporelles annuelles depuis 1995 (y compris tableaux ressources emplois) pour les besoins des comptes nationaux trimestriels (y compris reconstitution de la base de données des indicateurs à court terme dans les nouvelles nomenclatures) 	<p>Vu que les travaux de grande révision n'ont pas pu être finalisés, la reconstitution de séries temporelles a été décalée vers 2012. Aussi on n'envisage désormais de reconstituer en 2012 que les séries à partir de l'année de référence 2000. Les années 1995 à 1999 seront reconstituées plus tard seulement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Transformation chaîne de production des comptes trimestriels en NACE Rev2 / CPA 2008 	<p>Les programmes de la chaîne de production des comptes trimestriels ont été adaptés pour la partie concernant les indicateurs apparentés. L'adaptation de la partie concernant la trimestrialisation proprement dite (équilibrage trimestriel à prix courants et à prix constants, ajustement Denton) devra être finalisée en 2012. La raison de ce retard est, de nouveau, un manque de temps et de ressources humaines pour réaliser ces travaux pendant la courte période entre deux mises à jour des comptes trimestriels.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Reprogrammation des outils (indicateurs apparentés, Denton, etc.) pour intégration NACE Rev2 et CPA 2008 	<p>Vu que les travaux de grande révision n'ont pas pu être finalisés, la reconstitution de séries temporelles a été décalée vers 2012.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution des séries temporelles trimestrielles depuis 1995 	<p>Vu que les travaux de grande révision n'ont pas pu être finalisés, la reconstitution de séries temporelles a été décalée vers 2012.</p>
<p>Suite des travaux de préparation du SEC 2010</p>	<p>La nouvelle codification des variables a été finalisée. Les données relatives à l'exercice test concernant la capitalisation des dépenses de R&D ont été compilées pour la période 2006 à 2009 et transmises à Eurostat.</p>
<p>Reconstitution comptes annuels de l'économie totale sur la période 2000-2010 en NACE Rev2/CPA 2008</p>	<p>Vu que les travaux de grande révision 2011 n'ont pas pu être terminés à temps, cet objectif doit être décalé vers 2012.</p>
<p>Reconstitution comptes annuels de l'économie totale sur la période 1995-1999</p>	<p>Vu les contraintes de temps et de ressources humaines cet objectif devra être décalé vers 2013 voire 2014.</p>
<p>Rétropolation comptes annuels de l'économie totale sur la période 1990-1994 avec ventilation des SIFIM (en NACE Rev1.1/P60eCPA3 et NACE Rev2/CPA2008)</p>	<p>Vu les contraintes de temps et de ressources humaines il apparaît désormais totalement irréaliste d'aborder cet objectif avant 2014.</p>

Remarquons encore que la grande révision 2011 ne comportait, en principe, aucun élément concernant les changements méthodologiques à introduire par le futur SEC 2010. Néanmoins les importants travaux de reprogrammation occasionnés par les travaux de grande révision ont constitué une bonne occasion pour déjà préparer certains changements méthodologiques relatifs au SEC 2010 dans une chaîne de programmes parallèles.

4.1.1.2. Travaux courants

Travaux courants	Réalisé	Commentaires
Analyse, transmission Eurostat et publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels, trimestriels, prix courants, prix constants, etc.)	OUI	Comme chaque année, la majorité des ressources de l'unité MAC1 a été allouée à la production des séries de comptes nationaux répondant au programme de transmission défini par le règlement SEC95.

4.1.2. Autres travaux non directement repris dans les objectifs opérationnels

4.1.2.1. Comptes économiques de l'environnement

Au 6 juillet 2011, le Parlement et le Conseil européen ont promulgué un nouveau règlement (691/2011/CE) portant sur les comptes économiques de l'environnement. Ce règlement impose la transmission progressive de statistiques spécifiques au domaine de l'environnement compilées suivant les principes de la comptabilité nationale.

L'unité MAC1 a pour mission la création de ces comptes. Elle s'applique actuellement à définir le cadre et les méthodologies en vue de leur développement.

Les comptes économiques de l'environnement présentent une structure modulaire. Ils se subdivisent en deux groupes: les comptes monétaires et les comptes physiques. Chaque groupe est composé de plusieurs modules.

Cette structure modulaire et les avantages potentiels des comptes pour les décideurs politiques, ont été présentés officiellement lors du séminaire économique du 9 novembre..

Au cours de l'année 2011, les travaux menés par l'unité ont conduit, d'une part, à consolider et à automatiser les modules « taxes environnementales » et « flux de matières » et d'autre part, à compiler le module « émissions dans l'air ».

Le module « émissions dans l'air » a pour objectif de présenter les émissions de gaz à effet de serre par branche d'activité. Le développement de ce module fut également l'occasion d'approfondir la définition d'indicateurs spécifiques à ce type de compte et de mettre en avant l'intérêt de comparer indicateurs macro-économiques et environnementaux. Un rapport technique, présentant la démarche méthodologique et les indicateurs phares, a été transmis à Eurostat en mai 2011.

4.1.2.2. Statistiques thématiques à la base de tous comptes de l'environnement

Le développement du module « émissions dans l'air » a nécessité la création préalable d'une table reprenant les consommations énergétiques par branche d'activité. Pour ce faire, plusieurs opérations de programmation ont été accomplies sur la base de données dédiées aux statistiques de l'énergie.

L'unité des comptes nationaux centralise et traite les statistiques énergétiques nationales. Outre l'équilibrage du bilan énergétique, elle compile les statistiques réclamées, mensuellement et annuellement, par le règlement européen 1099/2008/CE.

Dans la continuité du développement du système intégré des statistiques de l'énergie, l'unité a démarré la constitution d'une base de données sur les prix de l'énergie. Elle a également travaillé sur les indicateurs énergétiques des directives relatives aux énergies renouvelables (2009/28/CE) et à l'efficacité énergétique (2006/32/CE). Enfin, une étude spécifique aux dépenses énergétiques des ménages a été menée. Les résultats ont été présentés dans la publication « Regards » n° 10/2011.

4.1.2.3. Visite d'études de la part de l'office statistique de Singapour (Singstat)

Le 23 novembre 2011 les unités MAC1 et MAC2 ont eu une nouvelle visite d'une délégation de l'office statistique de Singapour (Singstat). L'objectif de cette visite d'étude était l'échange d'expérience sur les sujets suivants: cadre général de compilation des comptes, implémentation du calcul des volumes aux prix de l'année précédente par chaînage dans les comptes trimestriels.

4.1.3. Travaux des différents groupes

4.1.3.1. Groupe T1: Comptes nationaux trimestriels

Les publications nationales des comptes trimestriels sont intervenues aux dates suivantes:

- 06/01/2011 → 3ème trimestre 2010
- 08/04/2010 → 4ème trimestre 2010 (au lieu de 05/04/2011)
- 05/07/2010 → 1er trimestre 2011
- 07/10/2010 → 2ème trimestre 2011 (au lieu de 04/10/2011)

Le programme de transmission révisé de 2007 du SEC95 prévoit un délai de publication à t+70 jours pour les tableaux relatifs aux comptes nationaux trimestriels. Le Luxembourg bénéficie d'une dérogation non limitée dans le temps fixant le délai à t+90 jours. En 2011 la transmission envers Eurostat a eu lieu à t+90 jours, sauf pour les transmissions d'avril et d'octobre:

- Avril: une première transmission avait été effectuée à t+90 jours, mais suite à la détection d'une erreur, la transmission a été annulée et la date de publication repoussée. La nouvelle transmission a eu lieu dès la publication des comptes trimestriels, soit 3 jours après la date initialement prévue.
- Octobre: La publication a été repoussée de 3 jours en raison d'un démarrage tardif du traitement des données en septembre.

Sauf événement exceptionnel, le Luxembourg parvient à remplir ses obligations en matière de délai de publication des comptes trimestriels. En ce qui concerne la publication en octobre, il convient de noter qu'une contrainte supplémentaire existe, à savoir la publication des comptes annuels qui intervient avant le démarrage du traitement des données pour les comptes trimestriels.

Le projet de programme de transmission du SEC 2010, prévoit un délai de publication de t+80 jours pour les comptes trimestriels des « petits pays⁵ ». Le projet de règlement du SEC 2010 (entrée en vigueur prévue pour septembre 2014) ne prévoit donc plus de délai de publication général à t+70 jours, qui dans la pratique actuelle est même raccourci à t+64 jours, vue qu'Eurostat publie une estimation des comptes trimestriels pour le total européen dès que les grands pays ont fourni leurs comptes (first release).

L'objectif d'un passage du délai actuel de t+90 jours à t+80 jours à l'horizon 2014 est bien plus réaliste que celui d'un passage à t+64 jours. Par mesure de précaution le Luxembourg a d'ores et déjà négocié de pouvoir maintenir sa dérogation actuelle à t+90 jours, tout en ayant comme objectif le passage à t+80 jours.

⁵ Le projet de règlement définit un « petit pays » comme étant un pays ayant un PIB inférieur à 1% du total du PIB de l'EU 27. Le Luxembourg, avec un PIB se situant en moyenne des 10 dernières années à 0.3% du PIB de l'EU 27 tombe largement sous cette barre.

Durant les courtes périodes séparant deux exercices trimestriels, l'équipe T1 a travaillé sur la mise en place des nouvelles nomenclatures de références dans la chaîne de production des comptes. Les travaux ont consisté essentiellement dans l'adaptation des programmes pour le calcul des indicateurs sur la base des nouvelles nomenclatures de référence. Le niveau de réalisation des travaux dans leur ensemble est actuellement de 47%. Les travaux se décomposent en 6 catégories: travaux préparatoires (50%), transformation des indicateurs (76%), adaptation des bases de données (33%), adaptation des feuilles de calcul (26%), adaptation des programmes (70%), et adaptation des tableaux de bord (0%).

La publication des comptes trimestriels en NACE Rev2 et CPA 2008 était initialement prévue pour septembre 2011. Le retard dans la réalisation de cet objectif est en lien avec les points suivants:

- L'ampleur et la difficulté de certains travaux à réaliser, notamment l'adaptation des (anciens) programmes étaient sous-estimés, de sorte que leur adaptation a nécessité parfois l'intervention de 2 personnes au lieu d'une seule.
- L'équipe T1 a continué la poursuite des travaux avec un niveau de ressources de 2.5 personnes.
- Les exercices trimestriels aboutissent parfois à l'identification de problèmes plus ou moins importants nécessitant des travaux de « maintenance » après la publication des comptes. Or, ces travaux imprévus viennent en soustraction du temps déjà court disponible entre deux exercices trimestriels.

Le nouveau calendrier de la publication des comptes trimestriels en NACE Rev2 et CPA 2008 est prévu pour mi-2012.

4.1.3.2. Groupe T4: Comptes annuels

A côté des travaux courants, le groupe T4 a consacré le gros de ses efforts sur la mise en place de la NACE Rev2 dans la chaîne de production des comptes annuels. Ce travail fait partie de la grande révision 2011. Vu que les travaux n'ont pas pu être finalisés pour début octobre 2011 ils se poursuivront également en 2012.

Le programme de transmission révisé du SEC 95 de 2007 prévoit pour 2010 la fin de la dérogation de fournir des séries historiques des comptes annuels à partir de l'année de référence 1980. Pour l'instant le Luxembourg publie seulement des séries à partir de l'année de référence 1995. Néanmoins aucun temps de travail n'a finalement pu être alloué à la reconstitution des séries historiques. Les travaux de grande révision de 2011 n'ont laissé aucun temps libre pour aborder ces travaux.

Le règlement 715/20106 du 10 août 2010 prévoit des séries historiques en NACE Rev2 respectivement en CPA 2008 pour la période à partir de 2000 (deadline = septembre 2011) respectivement à partir de 1990 (deadline = septembre 2012). Vu les retards accumulés ces deadlines n'ont et ne vont pas être respectés. Il y aura un décalage vers 2012 respectivement 2013.

4.1.4. Évaluation des travaux courants

4.1.4.1. Activités de production de chiffres

4.1.4.2. Publication des comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95

- La campagne 2011 a porté sur les années 2006 à 2009. L'année 2009 a fait l'objet d'une première estimation annuelle. La politique de révision harmonisée au niveau européen prévoit que lors de chaque campagne l'année t-4 devient définitive. La transmission des tableaux SEC95 à Eurostat a eu lieu le 30 septembre 2010, ce qui est conforme à la réglementation européenne.

⁶ [modifiant le règlement \(CE\) n° 2223/96 du Conseil en ce qui concerne les adaptations dans les comptes nationaux résultant de la révision de la nomenclature statistique des activités économiques NACE Rév. 2 et de la classification statistique des produits associée aux activités \(CPA\)](#)

La publication nationale a eu lieu le 5 octobre en même temps que les comptes trimestriels du 2ème trimestre 2010.

- Des comptes trimestriels ont été publiés le 6 janvier (3ème trimestre 2009), le 6 avril (4ème trimestre 2009 et première estimation de 2009 en entier par la somme des 4 trimestres, le 16 juillet (1er trimestre 2010) et le 5 octobre (2ème trimestre 2010). La transmission des données à Eurostat s'est faite en général 1 journée avant la publication nationale, ce qui a permis de figurer au 2nd release des comptes trimestriels par Eurostat. Le délai de publication à t+90 jours prévu par le programme de transmission du SEC 95 a pu être respecté dans 3 cas sur 4, ce qui constitue un progrès considérable. Seule la publication du mois de juillet a dû être retardée d'une dizaine de jours.
- Le 22 septembre 2010 le questionnaire RNB pour le calcul de la 4ème ressource propre (ressource RNB) de l'Union européenne a été transmis à la Commission. Un rapport de qualité a été joint à l'envoi du questionnaire.

4.1.4.3. Les mises à jour et nouvelles sources de données

Les années 2006 à 2007 ont été revues sur base de résultats révisés de l'enquête structurelle d'entreprises (ESE) qui est la principale source pour l'évaluation du PIB dans l'optique production au Luxembourg. Pour l'année 2008 les estimations basées sur des indicateurs ont été remplacées par les résultats de l'enquête ESE. L'année 2009 est estimée pour la première fois dans les comptes annuels.

Les révisions les plus notables sont comme suit:

- Les revenus de la propriété reçus du reste du monde et payés au reste du monde incluent désormais les résultats de l'enquête IDE 2008.
- Outre la première mise à disposition des résultats de l'enquête ESE pour l'année 2008, les résultats des années 2006 et 2007 ont été révisés suite à des analyses approfondies sur certaines branches. Ainsi on a notamment:
 - poursuivi l'analyse approfondie sur les activités du groupe Arcelor-Mittal; comme c'était déjà le cas lors de la notification RNB de septembre 2009 en ce qui concernait l'année estimée 2007, il s'est montré cette fois-ci que les estimations initialement faites pour l'année 2008 sur base d'indicateurs ont dû être redressées fondamentalement à la lumière des résultats d'enquête ESE. Comme quoi force est de constater que les indicateurs conjoncturels ne permettent actuellement pas de donner une image fidèle des changements structurels en cours au sein du groupe Arcelor-Mittal au Luxembourg.
 - analysé plus en détail les activités de plusieurs grands opérateurs du commerce électronique ce qui a conduit à des révisions sur les années 2006 à 2008
- Pour les années 2007 et surtout 2008 la restructuration de la politique commerciale du groupe Arcelor-Mittal a eu comme conséquence que de nombreuses activités commerciales ont été concentrées vers le Luxembourg, ce qui a fortement marqué l'évolution de la branche d'activité du commerce de gros. L'enquête ESE a rendu compte de ces effets structurels qui n'avaient pas été correctement anticipés par les indicateurs conjoncturels utilisés sur les données provisoires.
- La rémunération des salariés (D1) a été revue à la baisse suite à la mise à disposition par l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) de données plus détaillées (niveau employeur au lieu de branche NACE). Ces données, désormais disponibles rétroactivement depuis l'année de référence 2005, permettent une meilleure extrapolation (grossing up) des données ESE. Ceci a conduit à une révision à la baisse des rémunérations moyennes et globales dans les comptes nationaux.

- La rémunération des salariés reçus du reste du monde a été révisée à la baisse suite à une modification du taux des cotisations patronales (imputées et effectives) pour les salariés des institutions communautaires européennes au Luxembourg, passant de 34% à une fourchette de 21.3% à 28% pour les années 2006 à 2009 (source: balance des paiements des Institutions Européennes).

4.1.5. Procédures de contrôle, audits externes

4.1.5.1. 3ème ressource propre TVA

Une visite de contrôle des ressources propres TVA a eu lieu le 25 novembre 2010. Y ont été auditées les données mises à disposition de l'Administration de l'enregistrement et domaines par l'unité MAC1 et servant au calcul du taux moyen pondéré et de la correction des agriculteurs forfaitaires pour les années de référence 2007, 2008 et 2009.

4.2. Unité MAC2 – Comptes sectoriels

4.2.1. Évaluation des objectifs stratégiques 2011

Vu la nature même des comptes nationaux qui constituent un système intégré et cohérent, les travaux de MAC1 et MAC2 sont toujours très étroitement liés. Ceci explique une certaine redondance par rapport au chapitre concernant MAC1.

Le présent bilan de l'unité MAC2 discute ceux des objectifs qui touchent plus particulièrement au domaine des comptes sectoriels, des comptes financiers de l'économie totale et des comptes des administrations publiques. Il n'est néanmoins pas exclu que certains aspects seront également discutés dans le cadre du bilan de l'unité MAC1 ci-avant.

4.2.1.1. Publication des comptes financiers

Les comptes financiers trimestriels sont envoyés à la BCE depuis octobre 2009 couvrant la période de 2005 à 2011. La publication des comptes financiers annuels a pu être réalisée le 22 avril 2011 après avoir été repoussée de fin septembre 2010 au début 2011. La raison de ce retardement a été le problème de non-cohérence entre comptes sectoriels financiers et comptes sectoriels non-financiers.

Comptes sectoriels	Commentaires
Mise en cohérence Comptes sectoriels non financiers – Comptes sectoriels financiers	La cohérence a été atteinte pour la capacité/besoin de financement (B.9), solde commun des comptes financiers et non financiers.

4.2.1.2. Notification EDP/Comptes financiers des administrations publiques

Les 2 derniers points des comptes financiers des administrations publiques en suspens à savoir l'estimation des provisions techniques d'assurance (F6) et des autres comptes à recevoir/payer(F7) ont pu être finalisés.

Notification EDP/Comptes sectoriels	Commentaires
Finaliser la séquence complète des comptes des administrations publiques par l'estimation des seuls éléments manquants à savoir les « provisions techniques d'assurance AF.6 » et les «	Les autres comptes à payer/à recevoir par type d'impôt ont été calculés, implémentés et transmis à Eurostat dans les tableaux EDP(Excessive Deficit Procedure). L'AF.7 pour les sous-secteurs des administrations centrale et locales, qui faisaient encore défaut, ont été finalisés.

4.2.1.3. Comptes sectoriels non financiers

Les Comptes sectoriels non financiers ont été publiés le 22 avril 2011 ensemble avec les Comptes sectoriels financiers.

En ce qui concerne les comptes de secteurs trimestriels le Luxembourg bénéficie d'une dérogation « permanente » dans le cadre du programme de transmission SEC95 pour les secteurs autres que les administrations publiques, l'économie totale et le reste du monde (règle du seuil de 1% par rapport au total européen). Les tableaux des comptes sectoriels ont été publiés et transmis à EUROSTAT depuis janvier 2011.

Comptes sectoriels	Commentaires
Finaliser les comptes sectoriels du secteur des sociétés financières (S12 et sous-secteurs)	Un outil pour réaliser l'équilibrage des flux entre S12 et les autres secteurs, ainsi qu'entre sous-secteurs de S12 été développé
Mise en cohérence de tous les secteurs de l'économie – notification RNB – notification déficit (compte S13) – balance de paiements	En raison d'incohérences majeures pour les années avant 2006, on a publié d'abord uniquement une série couvrant les années 2006-2009.
Mise en cohérence Comptes sectoriels non financiers – Comptes sectoriels financiers	De gros progrès ont été réalisés, mais la cohérence n'est pas encore atteinte pour la capacité/besoin de financement (B.9), solde commun des comptes financiers et non financiers.
Mise en cohérence comptes trimestriels du secteur S13 tels qu'ils ressortent des comptes des administrations publiques avec les comptes nationaux trimestriels de l'économie totale	La dernière incohérence se situait dans les niveaux trimestriels de la production et de la dépense de consommation publique de S13 (les totaux annuels sont cohérents, du moins pour les années où il existe des comptes annuels).

4.2.2. Autres travaux

4.2.2.1. Travaux courants

Au courant des dernières années le programme de tableaux produits par les comptes nationaux est devenu de plus en plus vaste et complet. Pratiquement chaque exercice a vu l'apparition de tableaux inédits qui se sont ajoutés au programme de production. Ceci reflète d'une part l'effort constant pour rattraper les retards parfois importants par rapport au programme de transmission du SEC 95, et d'autre part l'ajout d'exigences nouvelles tant au plan national qu'international. A ressources égales ceci signifie aussi qu'une partie de plus en plus importante du temps de travail doit être alloué aux travaux courants de production et de mise à jour du programme de publication. Un ralentissement dans la mise en place de développements nouveaux en est la conséquence logique.

Travaux courants	Commentaires
Analyse, transmission vers Eurostat et publication des données de comptabilité nationale (comptes annuels, trimestriels, sectoriels, prix courants, prix constants, etc.)	Comme chaque année, la majorité des ressources de l'unité MAC2 a été allouée à la production des séries de comptes nationaux répondant au programme de transmission défini par le règlement SEC95.

4.2.2.2. Compilation RNB trimestriel

Parmi les principaux agrégats trimestriels le RNB fait toujours défaut.

RNB trimestriel	Commentaire
Finalisation flux trimestriels des revenus de la propriété avec le reste du monde	Reste toujours à estimer les flux de revenus de la propriété avec le reste du monde pour les auxiliaires financiers ainsi que pour l'ensemble des sociétés non financières (secteur S11).
Mise en cohérence des estimations annuelles et trimestrielles des éléments du passage PIB-RNB	Il a été décidé de décaler cet objectif vers 2012. Il sera réalisé ensemble avec la mise en cohérence des données de la balance des paiements avec celles issues du compte du reste du monde (coopération BCL-STATEC).

4.2.2.3. Rétrapolation des comptes annuels de l'économie totale sur la période 1980-1994 avec ventilation des SIFIM

Dans le cadre du programme de transmission du SEC95 (version révisée) le Luxembourg bénéficie d'une dérogation permanente pour la fourniture de séries historiques des principaux agrégats et des tableaux par branches d'activité avant 1980.

Des tableaux emplois ressources équilibrés, qui sont à la base des principaux agrégats et des tableaux par branches, existent pour les années 1985 à 1994. Néanmoins ces tableaux ne comportent pas encore d'allocation des SIFIM. Pour la période 1980 à 1984 des tableaux emplois ressources avaient été établis dans le cadre d'un exercice pilote.

Rétopolation	Commentaire
Rétopolation des principaux agrégats (trois optiques), des tableaux par branches et des tableaux ressources emplois (prix courants et prix de l'année précédente) sur la période 1985-1994 avec ventilation des SIFIM.	Les tableaux emplois-ressources pour la période 1985-1994 sont équilibrés et prêts. Néanmoins faute de temps la rétopolation des SIFIM n'a pas pu être faite.
Analyse de faisabilité d'une Rétopolation sur la période 1980-1984	Faute de temps ce point n'a pas pu être abordé.

4.2.3. Travaux des différents groupes

4.2.3.1. Groupe T2: Institutions financières

Le groupe T2 est actuellement chargé de la compilation de deux types de comptes touchant au secteur S.12 des institutions financières: les comptes non financiers et les comptes financiers.

4.2.3.1.1. Comptes non financiers

Un premier objectif concernait la finalisation de la séquence complète des opérations non financières du secteur S12 (entreprises financières – séquence des comptes du compte de production au compte de capital). En effet, depuis 2008, le Luxembourg ne bénéficie plus de dérogation pour la fourniture du tableau SEC95 800 détaillant les comptes sectoriels annuels.

Des Comptes non financiers complets et cohérents avec les Comptes financiers (au niveau du B.9 capacité/besoin de financement) ont été réalisés pour la période de 2006-2009.

Les travaux relatifs à l'objectif d'une estimation trimestrielle du RNB n'ont que très peu progressé en 2011. La finalisation des travaux a été reporté en vue d'une intégration des résultats de la coopération avec la BCI au niveau d'une harmonisation des flux de revenus de portefeuille avec le reste du monde.

D'autres travaux menés par le groupe T2 ont été comme suit:

- Les comptes des OPC ont été subdivisés en deux catégories: ceux investissant dans des instruments financiers du marché monétaire et ceux investissant dans d'autres instruments. Ceci répond à la fois à la nouvelle subdivision par sous-secteurs du secteur S12 du SEC 95 révisé, qu'à une demande de la part de la Banque centrale européenne.
- Mise en place d'un groupe de travail avec la BCL pour la mise en cohérence des revenus de portefeuille. Ce travail a débuté avec un échange de données sur les revenus et une analyse détaillée par secteur et par instrument des divergences des données produites par la BCL d'une part et par le Statec d'autre part.

Le programme de travail 2011 prévoyait aussi la rédaction d'une note méthodologique détaillée sur le mode de calcul et l'allocation des SIFIM, à présenter dans le cadre d'un séminaire économique et à publier comme Eco&Stat. Faute de temps ce travail n'a pas pu être réalisé.

Finalement les agents du groupe T2 en charge de la compilation des comptes non financiers ont étroitement collaborés avec ceux en charge des comptes financiers. En effet, vu que les comptes financiers ont tout d'abord été établis pour le secteur S12, il fallait veiller à une mise en cohérence dès le départ, notamment en matière de calcul des SIFIM.

4.2.3.1.2. Comptes financiers

En ce qui concerne les comptes financiers, une série annuelle a été publiée ensemble avec la série annuelle des comptes non financiers couvrant la période 2006-2009. A partir de cette date ont eu lieu les publications trimestrielles régulières en coordination avec la BCL. Toutes ces transmissions effectuées tant à Eurostat (données annuelles – t+9 mois) que les transmissions de données trimestrielles à la BCE ont été effectuées dans les délais prescrits par la BCE (t+110 jrs).

La mise en cohérence des comptes financiers avec la position extérieure globale (PEG) constitue le deuxième grand chantier entamé par l'unité MAC2 en 2011 (et non encore finalisé).

4.2.3.2. Groupe T3: Comptes des administrations publiques

Tous les délais de transmission de la notification déficits excessifs ont été respectés. Ceci malgré le fait que plusieurs informations supplémentaires ont été demandées. Aussi les tableaux SEC95 cohérents avec ceux de la notification EDP, ainsi que les données trimestrielles des administrations publiques, ont été transmis dans les délais.

Un premier objectif consistait à estimer les provisions techniques d'assurance (AF.6) et les autres comptes à recevoir/à payer (AF.7), les deux agrégats faisant partie des comptes financiers des administrations publiques. Cet objectif a été finalisé pour les 3 sous-secteurs des administrations publiques. Cela permet de déterminer désormais la capacité/besoin de financement du côté des comptes financiers, et permet de ce fait la confrontation au même solde obtenu depuis les comptes non financiers (solde du compte de capital). La différence entre les deux soldes, se situant aux alentours de 0.1% du PIB, peut être interprétée comme un indicateur de la qualité des comptes des administrations publiques.

Les travaux relatifs au deuxième objectif, à savoir la mise en cohérence de l'estimation trimestrielle de la dépense de consommation publique dans les comptes des administrations publiques avec le même agrégat établi dans les comptes nationaux trimestriels ont été finalisés.

D'autres travaux menés par le groupe T3 ont évolués comme suit:

- Les travaux relatifs au développement d'un indicateur trimestriel indépendant pour les dépenses communales à partir des fichiers « quinzaine de communes » ont bien progressé. Certains éléments doivent néanmoins encore être revus pour finaliser l'indicateur.
- Les travaux consistant à réviser le traitement des syndicats de communes par l'intégration de comptes détaillés en lieu et place des estimations globales actuelles ont aussi bien progressés. Si le fichier des syndicats de commune est régulièrement mis à jour, il subsiste le problème que les données sont parfois très lacunaires et donc encore difficiles à utiliser.

4.2.4. Évaluation des travaux courants

4.2.4.1. Activités de production de chiffres

4.2.4.1.1. Publication des comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95

- Les détails se trouvent dans le chapitre de l'unité Mac1.

4.2.4.1.2. Comptes financiers

Les comptes financiers répondent tant à des demandes annuelles que trimestrielles de la part d'Eurostat et de la BCE. Le programme de transmission de la BCE comporte 5 tableaux à envoyer 110 jours après la période de référence. L'unité MAC2 a envoyé ces tableaux pour la période 2005 à 2011:

- Tableau 1: actifs financiers par secteurs institutionnels de l'économie, ainsi que pour le reste du monde. (encours et transactions par instrument)
- Tableau 2: passifs financiers par secteurs institutionnels de l'économie, ainsi que pour le reste du monde, valeur nette et capacité de financement
- Tableau 3: dépôts des secteurs institutionnels avec le secteur de contrepartie
- Tableau 4: prêts à court terme avec le secteur de contrepartie
- Tableau 5: prêts à long terme avec le secteur de contrepartie

Le SEC95 prévoit la transmission à t + 9 mois de plusieurs tableaux annuels:

- Tableaux 610 /620: transactions financières consolidées (respectivement non-consolidées) par (sous-) secteur, capacité/besoin de financement par (sous-)secteur
- Tableaux 611 / 621: autres changements de volume consolidés (respectivement non-consolidés) par (sous-)secteur
- Tableaux 612 / 622: réévaluations consolidées (respectivement non-consolidées) par (sous-)secteur
- Tableaux 625 / 725: encours (actifs et passifs) financiers consolidés (respectivement non-consolidés) par (sous-)secteur avec le secteur de contrepartie
- Tableaux 710 / 720: encours (actifs et passifs) financiers consolidés (respectivement non-consolidés) par (sous-)secteur, valeur financière nette par (sous-)secteur

4.2.4.1.3. Comptes des administrations publiques SEC95

Le calendrier de production des comptes des administrations publiques comporte à la fois des échéances annuelles, semestrielles, trimestrielles et mensuelles.

- Notifications déficit excessif des 1er avril et 1er octobre à Eurostat:
 - tableau 1: capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques, dette publique par instrument financier;
 - tableau 2: passage des concepts nationaux des budgets/comptes des administrations publiques aux concepts SEC95;

- tableau 3: relation entre déficit et dette publique;
 - tableau 4: crédits commerciaux et RNB
 - une série de tableaux supplémentaires très détaillés sur les injections de capital aux entreprises publiques, les garanties, les PPP, les autres valeurs à recevoir et à payer, les dépenses militaires, etc etc;
 - questionnaire supplémentaire sur la crise financière
 - questionnaire supplémentaire 'Intergovernmental Lending'
- Transmission simultanée des principaux agrégats des comptes des administrations publiques suivant le Règlement No 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000 portant application du règlement (CE) no 2223/96 de Conseil en ce qui concerne les dépenses et recettes des administrations publiques:
 - tableau 200 du programme de transmission SEC95 portant sur les principaux agrégats des comptes des administrations publiques;
 - tableau 900 du programme de transmission SEC95 portant sur une ventilation détaillée et des impôts et subventions sur les produits
 - tableau 1100 du programme de transmission SEC95 portant sur une ventilation détaillée des dépenses des administrations publiques par fonction (COFOG)
 - tableau C.122a: Recettes et Dépenses des administrations publiques (secteur SES1300 consolidé).
 - Assistance méthodologique à l'IGF pour la compilation du volume 3 du budget de l'État. L'objectif du volume 3 est de montrer de façon détaillée le passage entre le solde budgétaire tel qu'il figure dans le projet de loi de budget de l'État déposé à la Chambre des députés et la capacité/besoin de financement
 - tel que dégagée par la séquence des comptes du secteur des administrations publiques selon le SEC95 (budget « Maastricht »).
 - Transmission des données annuelles sur les comptes des administrations publiques pour le « Government Finance Statistics Yearbook » du FMI (questionnaire couvrant la période 2006 – 2009)
 - Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes non-financiers trimestriels des administrations publiques.
 - Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes financiers trimestriels des administrations publiques.
 - Transmission trimestrielle de la dette publique selon les critères de Maastricht.
 - Mise à jour annuelle des données SDDS (Special Data Dissemination Standards du FMI) relatives aux recettes et dépenses des administrations publiques (version consolidée).
 - Mise à jour trimestrielle des données SDDS relatives à la dette de l'administration centrale et des administrations publiques par maturité et devise.
 - Mise à jour mensuelle des recettes et dépenses de l'Etat central.
 - Transmission à l'OCDE des données concernant les recettes de l'Etat suivant la classification OCDE.

4.2.4.1. Procédures de contrôle, audits externes

4.2.4.1.1. Visite de dialogue EDP

Eurostat a effectué une visite de dialogue le 19/05/2011. La visite a eu comme objectif un échange d'information concernant la compilation et le rapportage de données statistiques dans le cadre de la procédure des déficits excessifs (EDP) et des statistiques sur les finances des administrations publiques.

4.2.4.1.2. Mission d'information RNB

Aucune mission d'information RNB (GNI assessment questionnaire (GIAQ) mission) a eu lieu cette année.

4.3. Unité MAC3 - Balance des paiements

4.3.1. Refonte du système de collecte et de production

4.3.1.1. Contexte

En matière de balance des paiements (BDP), l'année 2011 a été fortement marquée par les travaux préparatoires concernant le changement partiel du système de collecte actuel au premier janvier 2012. En exécution de la loi du 28 juin 2000 ([base légale](#)) et de la loi organique du Statec du 10 juillet 2011 ([statec](#)), la Banque centrale du Luxembourg (BCL) et le Statec sont ensemble en charge de la compilation de la BDP du Luxembourg. Le système de collecte actuel pour l'établissement de la BDP repose entre autres sur la déclaration journalière par les établissements de crédit d'informations sur les paiements effectués avec l'étranger pour compte de leur clientèle résidente. Les transactions sont enregistrées sur base de la nature économique sous-jacente qui leur est communiquée par les clients. En raison d'évolutions réglementaires dans le secteur bancaire, la collecte indirecte par l'intermédiaire des établissements de crédit résidents cessera à partir du 1er janvier 2012 et sera partiellement remplacée par un système d'enquête. Ceci impliquera que les entreprises qui effectuent des transactions substantielles (services et transferts) avec l'étranger seront tenues de déclarer par nature économique et pays de contrepartie, la totalité de ces opérations réalisées avec des non-résidents et, à titre accessoire, les soldes de comptes ouverts au nom d'étrangers.

4.3.1.2. Nouveau reporting des banques

Le règlement 2011/N°7 de la BCL ([R 2011/N°7](#)) abroge le système de collecte actuel et définit les modalités du nouveau reporting bancaire.

- D'abord une première obligation statistique prévoit que les banques transmettent à la BCL, mensuellement, le montant, le pays de contrepartie ainsi que la nature économique de certaines transactions réalisées avec l'étranger pour compte propre (il s'agit essentiellement d'échanges de services internationaux). L'unité MAC3 a dressé la nouvelle liste de codification qui s'applique aux banques. De nombreuses questions pratiques d'application et d'interprétation méthodologique et conceptuelle émanant des banques lui ont été posées par l'intermédiaire des agents de la BCL.

- Puis, dans le cadre du nouveau reporting BOP 1.2 les banques sont tenues d'enregistrer mensuellement le montant des paiements transfrontaliers effectués pour compte de clients résidents tout en identifiant le client résident payeur ou bénéficiaire. La première transmission se rapporte à la période de janvier 2012 et doit parvenir à la BCL pour le 14 février 2012. A noter qu'il n'existe pas de seuil d'exemption pour ce recensement. En l'absence d'un identifiant unique, les personnes morales qui ne sont pas assujettis à la TVA sont à identifier par leur numéro RCS.

4.3.1.3. Nouvelle enquête pour mesurer les échanges internationaux de services

Dans un souci de réduction de la charge administrative des déclarants, tout en respectant les exigences de détail, de délai et de qualité imposées par les organisations internationales, un nouveau schéma de compilation a été développé. Des données provenant de l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED), de l'enquête Statistiques structurelles des entreprises (SBS), ainsi que des informations collectées par les banques sur les paiements extérieurs alimentent la base de sondage BDP.

Un algorithme proposé par le Prof. Dr. Rainer Schnell, utilisant une méthode d'échantillonnage développée par les statisticiens polonais Lednicki et Wieczorkowski, permet de sélectionner un ensemble d'entreprises comprises dans la base de sondage et de les répartir dans deux groupes distincts notamment en fonction de l'importance de leurs échanges internationaux de services. Les entreprises réalisant des transactions extérieures sur services à grande échelle devront notifier le détail des

opérations sur une base mensuelle, alors qu'un échantillon représentatif des autres sociétés, moins actives dans le commerce international de services, devra fournir une déclaration annuelle.

Les entreprises retenues sont invitées à déclarer leurs transactions au Statec de préférence via le logiciel IDEP. Cependant les notifications sur support papier ou par voie électronique sont également acceptées.

L'unité MAC3 a réalisé de nombreux tests d'échantillonnage, toujours guidée par le souci de réduire au maximum la charge déclarative des entreprises. Les sociétés sélectionnées ont été informées à plusieurs reprises sur les obligations leur incombant dans le futur.

4.3.1.4. Nouvelle application de compilation

Suite à la refonte du système de collecte, une nouvelle application de compilation est en voie de développement par la BCL, sur base des besoins utilisateurs définis tant par le Statec que la BCL. Elle se doit d'être opérationnelle pour début mars 2012 – le délai de transmission des résultats relatifs au mois de janvier 2012 étant le 13 mars 2012.

La contribution de l'unité MAC3 a été notamment la définition des besoins fonctionnels et la réalisation de tests de contrôle au fil des différentes phases de réalisation. A n'en pas douter ce travail se poursuivra au-delà de 2011.

4.3.2. Enquêtes et collecte de données

4.3.2.1. Enquête trimestrielle des crédits commerciaux

L'enquête sur les encours des créances et engagements commerciaux en relation avec des opérations sur biens et services réalisées avec des contreparties non-résidentes ([relevé crédits commerciaux](#)) est effectuée trimestriellement auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises résidentes. Après grossing-up sur base de variables auxiliaires, les crédits commerciaux font partie intégrante de la BDP (flux déviés des encours) et de la position extérieure globale (stocks).

4.3.2.2. Enquête annuelle auprès des organisations internationales

Cette enquête est réalisée annuellement auprès des organisations internationales implantées au Luxembourg et concerne un certain nombre d'informations touchant essentiellement à l'emploi. A partir de 2012 l'enquête, sera complétée par différentes questions concernant les échanges de biens et services avec des contreparties résidentes.

4.3.2.3. Collecte mensuelle de données de base provenant du secteur non bancaire

L'unité MAC3 réceptionne les déclarations des rapporteurs directs relevant du secteur non financier qui notifient mensuellement leurs transactions extérieures avec l'étranger ([reporting BOP](#)). Alors que les déclarations parvenues sur support informatique sont injectées, après contrôle, dans la base de données, les notifications transmises sur papier sont saisies avec l'aide de l'unité ENT1 par recours à l'application IDEP.NET. En effet, cette application initialement destinée à la déclaration du commerce de biens intra-EU a été complétée par un volet permettant l'enregistrement des données (flux et encours) relatives à la BDP. L'unité MAC3 a activement participé à la réalisation de ce projet notamment en produisant et en mettant à jour tous les tableaux requis dans les différentes langues. Un nombre croissant de déclarants BDP fait usage de ce nouvel outil de déclaration.

4.3.3. Contrôle des opérations de base et compilation de données exogènes

Le système de production de la BDP est un système hybride qui repose en partie sur le reporting bancaire des paiements transfrontaliers des résidents, mais également, dans une mesure grandissante, sur des données administratives (exemple: opérations des pouvoirs publics), sur des informations en provenance d'autres statistiques (exemples: opérations avec les organisations européennes, opérations sur biens) et sur des données exogènes produites sur base d'une multitude d'indicateurs (exemple: voyages). Un certain nombre de ces données ne sont pas disponibles sur une base mensuelle, ou le sont en dehors du délai de production de la BDP mensuel (exemple: statistiques du commerce extérieur) de sorte qu'il y a lieu de procéder mensuellement à des estimations.

4.3.3.1. Contrôle des paiements extérieurs notifiés journalièrement par les banques

Le reporting bancaire en vigueur jusqu'à la fin 2011 est réalisé sur base journalière de sorte que les compilateurs disposent journalièrement d'une centaine de questionnaires dont les contrôles de plausibilité et les vérifications requises se font au jour le jour. Un tel reporting journalier d'une banque commerciale résidente peut comporter jusqu'à 4.000 lignes. Afin d'optimiser au mieux le contrôle de la qualité des données de base dans les délais de production impartis (balance mensuelle à produire dans un délai de 30 jours ouvrables), les compilateurs recourent à environ 150 corrections de masse automatiques, développées au fil du temps. Cependant, notamment la présence journalière de nouveaux agents économiques identifiés et le nombre croissant d'erreurs de reporting, ne permettent pas une automatisation complète des procédures de contrôle. S'il est vrai que la confrontation des données de base avec des informations provenant d'autres sources permet de régulariser un grand nombre d'écritures, il n'est pas moins vrai que dans un nombre important de cas des précisions complémentaires sont à demander au client résident d'une banque locale..

Par ailleurs, dans un contexte de globalisation, bien des paiements transfrontaliers d'agents économiques résidents passent outre le système bancaire national. Afin de rechercher les éventuelles lacunes, un suivi régulier de l'évolution (micro-) économique s'impose. Un regard permanent est mis sur les multinationales opérant dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication, et dont l'activité est tournée essentiellement vers l'étranger.

4.3.3.2. Données exogènes

Pour une vingtaine de sous-rubriques de la balance des échanges internationaux de biens et services à produire obligatoirement, les informations collectées via les banques n'interviennent pas. L'unité MAC3 compile ces rubriques par recours à d'autres sources et statistiques. Dans tous ces cas de multiples traitements spécifiques sont effectuées en dehors du système général de compilation. Les informations ainsi mises en forme pour correspondre aux exigences méthodologiques, conceptuelles et de qualité sont injectées mensuellement (et par pays de contrepartie) comme données exogènes dans le système de production.

4.3.4. Travaux de mise en cohérence

Depuis la fin 2009, les activités BDP sont regroupées avec celles des comptes nationaux dans une seule division, à savoir la division MAC (statistiques macro-économiques). La mise en cohérence entre les chiffres de la BDP et le compte reste du monde, lui-même faisant partie intégrante des comptes nationaux est un projet pluriannuel ambitieux.

Durant l'année 2011 un groupe de travail sous la direction de l'unité MAC1, a déployé de grands efforts pour une mise en cohérence des opérations sur biens. Ces travaux ne se limitent pas aux seules données retraitées émanant de la statistique du commerce extérieur, mais prennent également en

considération des données provenant d'autres sources (e-commerce, par exemple) et recherchent par ailleurs la cohérence totale avec d'autres statistiques produites par le Statec (énergie notamment).

4.3.5. Programme de transmission

4.3.5.1. Respect à 100% des obligations en matière de délai et d'exhaustivité

La fonction primaire de l'unité est la production de résultats statistiques concernant la BDP, les échanges internationaux de services ainsi que d'autres statistiques y afférentes. Les obligations internationales incombant au Luxembourg dans ce contexte découlent de règlements européens, d'orientations et recommandations de la Banque centrale européenne (BCE) et de prescriptions émanant d'autres organisations internationales dont le FMI et l'OCDE.

Alors que des données mensuelles sont à transmettre dans un délai de t+30 jours uniquement à la BCE, les données trimestrielles et annuelles sont à notifier également aux autres organisations européennes et internationales. Ainsi une première évaluation de résultats trimestriels est compilée dans le délai de t + 2 mois (euro-indicateurs), suivie de tableaux plus détaillés dans le délai de t + 3 mois.

Dans tous les cas le programme de transmission aux organisations internationales et européennes a été effectué de façon complète, dans les délais impartis et suivant les formes de transmission prescrites.

4.3.5.2. Demande croissante de statistiques BDP

Le nombre d'informations statistiques à produire continue d'augmenter. A l'origine de cette évolution, on trouve, outre la compilation des résultats sur biens et services selon deux concepts différents (concept national – concept communautaire), l'accroissement en 2011 du nombre d'informations concernant les flux d'investissements directs étrangers en raison du fait que la «cross tabulation» des flux par sens, rubrique et pays de contrepartie a dû se faire par activité économique une fois sur base d'une codification numérique axée sur la NACE Rev1.1 et parallèlement suivant une nouvelle codification alphanumérique se référant à la NACE Rev2.

Par ailleurs, jusque dans un passé récent les organisations européennes s'intéressaient primordialement aux chiffres BDP émanant des Etats membres pour compiler les agrégats macroéconomiques pour la zone euro respectivement pour l'ensemble de l'Union européenne (UE). Or, la crise financière et économique a mis en lumière des déséquilibres macroéconomiques importants entre Etats membres qui se sont avérés extrêmement préjudiciables pour l'UE. Afin de mieux surveiller l'évolution macro-économique intérieure les organisations internationales ont élaboré un tableau de bord («scoreboard») reprenant différents indicateurs dont certains se basent sur les données nationales émanant des statistiques BDP et s'appuient pour partie sur des séries temporelles assez longues.

Eurostat demeure le premier destinataire de données statistiques BDP courants - le nombre d'informations lui transmises en 2011 dépassant facilement 1.000.000 de lignes.

4.3.6. Autres travaux

4.3.6.1. Asymétries avec les principaux pays partenaires

Comme suite à l'intérêt accru pour les données BDP dans un contexte de surveillance macro-économique à l'intérieur de l'UE, Eurostat a mis en exergue des asymétries importantes concernant les services financiers, tout particulièrement entre le Luxembourg et l'Allemagne respectivement la Belgique. Les exportations du Luxembourg vers ces deux pays dépassent largement les importations en provenance du Luxembourg déclarées par eux. Ainsi, déférant à une demande d'Eurostat, l'unité MAC3 a entrepris des pourparlers tant avec la Bundesbank qu'avec la Banque nationale de Belgique en vue d'une harmonisation des chiffres au niveau international.

4.3.6.2. La qualité des statistiques BDP

Tant la Banque centrale européenne (BCE) qu'Eurostat effectuent sur une base annuelle un contrôle de qualité des résultats BDP. Ces contrôles sont liés notamment aux méthodes statistiques, au respect des délais, à la stabilité des séries (importance relative des révisions), à la cohérence externe avec d'autres statistiques etc. Les conclusions du dernier rapport de qualité du 12 juillet 2011 (reprises par ailleurs sur le site du Statec) confirment que la qualité des informations transmises est en ligne avec les directives européennes en la matière.

4.3.6.3. Organisations internationales

Les manuels de référence sont sous révision et prévoient – outre de nouveaux concepts méthodologiques – un nombre non négligeable de nouvelles subdivisions statistiques à produire. Au niveau européen les détails complémentaires à fournir n'ont pas encore été arrêtés. L'unité MAC3 est associée à ces travaux par la participation dans différents groupes de travail internationaux.

4.3.6.4. Publication des résultats

Outre l'envoi des résultats aux organisations internationales et européennes suivant le programme de transmission, l'unité MAC3 met à disposition à des utilisateurs internes et externes des tableaux spécifiques, de même qu'elle procède à la publication régulière des résultats au niveau national notamment par l'indicateur rapide trimestriel, série N et par la mise à jour de différents tableaux sur le site statistiques.public.lu. En 2011 le jeu de tableaux disponibles en ligne a été complété par la ventilation géographique des échanges internationaux de services.

4.3.6.5. Rédaction d'un bulletin

Enfin, l'unité MAC3 a également documenté les évolutions majeures dans un bulletin ([Bulletin N° 1/2011](#)), dont le manuscrit a été clôturé vers la mi-mai 2011 sur base des premiers résultats annuels arrêtés fin mars 2011. Le bulletin présente pour la première fois les résultats concernant l'e-commerce transfrontalier des ménages résidents et il décrit succinctement les nouvelles orientations en matière de collecte des informations utiles pour la compilation des échanges internationaux de services. Tous les agents de l'unité MAC3 ont participé à la rédaction du bulletin.

5. Division EPR – Etudes, prévisions et recherche

5.1. Unité EPR1 - Conjoncture, prévisions et modélisation

5.1.1 "S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques"

En 2011, un grand pas en avant a pu être effectué par l'embauchage d'un membre supplémentaire de l'unité EPR1 dont une des tâches principales consiste en la prise en main du modèle d'équilibre général calculable Luxgem. Cette personne a pu se familiariser avec le modèle, examiner les programmes et le code Gams y relatifs, assurer le dialogue avec le consultant ayant élaboré le modèle et réfléchir aux développements futurs. Cette personne assure le lien avec le CRP Tudor qui utilise Luxgem pour un projet de recherche spécifique. Il visera dorénavant à effectuer les mises à jour statistiques du modèle (matrices « entrées-sorties ») mais la prise en main totale n'est malheureusement pas encore pour l'immédiat, étant donné le degré élevé d'expérience dont il faut pour gérer un tel mastodonte.

5.1.2 "Améliorer les techniques de prévision"

- "Projections à moyen terme": Alors que l'unité EPR1 avait planifié de son propre chef la publication future de projections économiques à moyen terme, c'est-à-dire sur un horizon de 4 ans, l'actualité économique-politique a rendu cette nouvelle voie nécessaire voire inévitable. En effet, en hiver 2011, le STATEC a collaboré avec le Ministère des Finances (principalement) à l'élaboration du dernier Programme de Stabilité. Les outils de prévision développés depuis belle lurette par le STATEC - c'est-à-dire Modux surtout - ont servi utilement dans le cadre de ce processus afin de rendre cohérents le cadre macro-économique et le cadre budgétaire (recettes, dépenses). Ce travail a nécessité l'intervention à plein temps sur trois mois d'un des membres de l'unité EPR1 mais le résultat est très encourageant car il a entre autres mené à la formalisation d'un "Comité de Prévision", organe devant œuvrer notamment en faveur d'une meilleure prévision (donc également analyse) des recettes et des dépenses publiques.
- "Mieux exploiter les données conjoncturelles à des fins de prévision de court terme": L'idée sous-jacente était d'essayer de réaliser des prévisions de variables comme la production industrielle, celle dans la construction ou les chiffres d'affaires dans les services par les résultats des enquêtes de conjoncture qualitatives. Trois encarts y relatifs ont déjà été publiés: "Les enquêtes de conjoncture annoncent un ralentissement dans les services" (NDC 2-11), "Utilité de l'enquête d'opinion du secteur de la construction pour l'analyse conjoncturelle" (NDC 2-10) et "Relation entre les enquêtes conjoncturelles et les enquêtes d'activité: une application sur la production industrielle luxembourgeoise" (NDC 2-09). Une publication de synthèse est en cours d'élaboration et devrait sortir au deuxième trimestre 2012.

5.1.3. "Refonte de la base de données NDC"

Grâce à l'aide de l'unité informatique, EPR1 a pu avoir accès à une base de données professionnelle appelée Macrobond. Celle-ci devrait permettre d'augmenter grandement l'efficacité du travail, de collecte et d'analyse de données, tout en rendant cette dernière plus profonde, par un nombre très élevé de séries pouvant être téléchargées, de surcroît de façon automatisée, et des possibilités accrues de confrontation et de mise en commun des données. La refonte de la base de données passera notamment par les possibilités qu'offre ce nouvel outil Macrobond, qui permettra à terme d'éliminer un grand nombre de fichiers de travail Excel, destinés à collecter les données d'analyse et de production (de tableaux/graphiques).

5.2. Unité EPR2 – Etudes et Recherche

Introduction

Les décisions sur le financement ont rendu possible un meilleur pilotage de l'équipe et renforcé l'efficacité et la célérité du processus de recrutement. Ainsi, et en lien avec le vote de la loi portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques, un « séminaire de recrutement » a été organisé le 19 juillet 2011 pour contribuer à la mise en place d'une structure de recherche élargie accueillant et encadrant des stagiaires et de jeunes chercheurs en cours de doctorat et post-doctorants. Grâce aux nouvelles conditions institutionnelles, l'équipe a été élargie de 4 chercheurs en mars 2011 à 10 personnes au 31 décembre 2011.

Malgré cette période de reconstruction et les mouvements importants dans la composition de l'équipe, l'Unité EPR2 est quand même parvenue à réaliser la plus grande partie du plan de travail 2011 tel que validé en décembre 2010.

Les travaux sont structurés selon trois axes de recherche:

- Croissance et productivité
- Innovation et performances
- Entreprenariat et rentabilité

5.2.1. Croissance et productivité

Les travaux conduits ici ont pour objet de poursuivre, affiner et compléter la mesure de la productivité totale des facteurs (PTF) ainsi que les études visant à mesurer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise notamment au travers de l'analyse des exportations.

5.2.1.1. Productivité

1) Rapport LuxKlems

- Evolution de la productivité totale des facteurs

Ce rapport présente l'évolution de la productivité du travail, de la productivité totale des facteurs (PTF) et de ses composantes: l'efficacité et le progrès technique. L'analyse porte sur la période 1995-2010 et compare les résultats du Luxembourg, des États membres de l'UE et des États-Unis. Les indices de productivité de Malmquist sont construits en utilisant l'approche déterministe d'enveloppement des données (Data Envelopment Analysis - DEA) qui permet de limiter les hypothèses trop contraignantes sur les comportements économiques.

Les résultats montrent que la croissance de la productivité du travail a été faible dans la plupart des pays analysés. Cette faiblesse est due à une dégradation des performances relative de la PTF par rapport à la vitesse d'accumulation du capital. Le ralentissement (ou la diminution) du progrès technique et les pertes en efficacité contribuent simultanément à ce résultat. La crise a contribué à exacerber ces tendances. De plus, l'analyse conduite au niveau des branches d'activités luxembourgeoises révèle que les changements structurels en cours ont un impact important sur les tendances de la productivité.

Le changement le plus marquant est le déclin continu de la production industrielle accompagnant une croissance soutenue des services, cette dernière principalement induite par la dynamique des services de télécommunication et des activités financières.

- Performances éco-environnementales (en cours de soumission)

L'analyse présentée intègre des outputs non-désirables (pollution) et fournit des mesures d'efficacité dans le même contexte méthodologique que Luxklems.

2) Les performances à l'exportation

- Les exportations de services au niveau entreprises

Après les premières analyses réalisées en 2009 et 2010 dans le cadre d'une approche par firme – respectivement objet d'IDE et l'ensemble des firmes exportatrices - pour les exportations de marchandises, les travaux ont porté sur les exportations de services (hors services financiers, de voyages et gouvernementaux) par firme. L'étude vise également à mesurer le degré de concentration des exportations par type de service. Le comportement à l'exportation est également saisi à travers le nombre de types de services offerts et le nombre de destinations par firme. L'étude est complétée par des équations de gravité prenant en considération la distance, la taille des marchés (PIB) et la langue.

- Déterminants de l'évolution des parts de marché

L'approche dite du CMSA (Constant Market Share Analysis) consiste à décomposer l'évolution des parts de marché dans ses effets de produits, ses effets géographiques et ses effets mixtes. L'essentiel de l'amélioration est généré par les effets mixtes dont une des dimensions importantes est la compétitivité. Au Luxembourg cette dimension est favorable pour la plupart des groupes de produits, à l'exception notable des produits métalliques et des produits plastiques et pneumatiques.

Les effets de produits ont dans leur totalité également un impact positif. Celui-ci est toutefois essentiellement dû à la forte spécialisation dans les domaines porteurs que sont la finance et la sidérurgie. En excluant la finance, on retient que les effets de produits sont plutôt neutres ce qui signifie qu'en moyenne le rythme de croissance des exportations de chaque catégorie suit le rythme de la demande mondiale.

Les effets géographiques sont dans toutes les constellations (au total, en faisant abstraction des services financiers ou en considérant seulement certains groupes de produits) plutôt négatifs. Ceci provient du fait que les exportateurs du Luxembourg sont insuffisamment orientés vers les marchés émergents. Même si les exportations vers ces économies très dynamiques ont connu une forte expansion, leur poids demeure très faible en raison de l'orientation prépondérante sur les marchés limitrophes, voire européens.

- Les exportations du Luxembourg par destination entre 2002 et 2010

Au niveau de l'orientation géographique, les exportations du Luxembourg restent largement orientées vers le continent européen et plus particulièrement vers les pays voisins. Ceci vaut aussi bien pour les exportations de marchandises que de services autres que financiers. Des changements sont néanmoins à déceler au niveau de certains pays et/ou de certaines zones. Plus des quatre cinquièmes des exportations sont destinées aux «marchés avancés» (c'est-à-dire la plupart des pays industrialisés), mais leur part relative est en recul. En revanche, les « marchés émergents » ont connu une extension de leur part relative (de 5,1 points de pourcentage pour les biens, passant d'une part relative de 5,7% à 10,8%, et de 3,3 points pour les services autres que financiers, passant d'une part relative de 4,2% à 7,5%, entre 2002 et 2010), mais les exportations totales vers ces marchés restent minoritaires (avec 1,15 milliards EUR dans un total de 10,7 milliards en 2010). Alors que la crise a affecté les flux vers ces deux marchés, la reprise en 2010 a été bien plus soutenue du côté des « marchés émergents » que dans les marchés traditionnels. Deux facteurs majeurs semblent à l'origine de l'orientation très prononcée sur les marchés voisins voire européens des exportateurs du Luxembourg: la recherche de marchés de proximité par la quasi-totalité des entreprises, surtout les PME, ainsi que le point stratégique des filiales d'entreprises multinationales implantées au Luxembourg en quête du développement d'activités en Europe (*export-platform FDI*). Rappelons que les filiales d'entreprises étrangères implantées dans l'industrie du Luxembourg assurent 94% des exportations de marchandises de l'industrie et leurs activités d'exportation sont toutes prioritairement destinées aux pays voisins.

5.2.2. Innovation et performances

Les travaux engagés ici recouvrent deux champs d'analyse importants pour la compréhension des dynamiques de la croissance et de la compétitivité hors coûts. D'une part, il s'agit de mesurer et de mieux caractériser la diversité des résultats obtenus par les entreprises innovantes et d'autre part de contribuer à élucider les liens entre innovation technologique (en particulier des technologies de l'information et de la communication) et non technologique particulièrement importants pour la compréhension des dynamiques d'innovation dans les services.

5.2.2.1. Typologie des déposants de brevets au Luxembourg

Le plus souvent, les études relatives aux brevets s'appuient exclusivement sur des séries de brevets et s'attachent à les caractériser d'un point de vue statistique. L'apport principal de la démarche mise en œuvre repose sur la construction d'une base de données originale combinant les informations relatives aux demandes de brevets et issues de la base EPO Worldwide Patent Statistical Database (PATSTAT) avec des informations relatives aux acteurs de ces demandes issus du Répertoire des entreprises. L'analyse est donc réalisée au niveau des entreprises et organismes déposants. Elle vise à établir des modèles de gestion de la propriété intellectuelle des entreprises luxembourgeoises et concerne uniquement l'ensemble des unités luxembourgeoises ayant déposées au moins une demande de brevet durant la période 2000 – 2009.

Ces travaux répondent le plus souvent à des demandes provenant d'instituts nationaux d'évaluation qui cherchent à positionner des pays les uns par rapport aux autres, (Rostaing, 1996). Mais depuis le développement de la veille technologique («competitive intelligence»), de nombreuses entreprises souhaitent se positionner par rapport à leurs concurrents, suivre l'évolution des demandes de brevet, les partenariats établis, l'étendue territoriale de leurs protections intellectuelles. Ministère de l'Economie DGI (Propriété Intellectuelle) pour décider des suites du projet et de la publication de l'étude.

5.2.2.2. Impact des TIC sur les capacités d'innovation des firmes: ICT-net

Une première étude réalisée en collaboration avec Dr M.R. Vicente, Université d' Oviedo, porte sur le e-commerce au Luxembourg en 2006. L'étude propose un éclairage de la diffusion de la diffusion du e-commerce dans l'économie luxembourgeoise en tenant compte à la fois de la vitesse d'adoption et de l'intensité d'utilisation. En effet, la plupart des études et des comparaisons internationales mettent l'accent sur les schémas d'adoption des nouvelles technologies telles que le e-commerce et très peu sur l'intensité des usages qui en sont fait.

Un second travail entrepris avec le Pr. Ben Youssef, Université de Nice, poursuit un double objectif. Tout d'abord, il s'agit d'explorer la diffusion des technologies de l'information et des communications (TIC) au sein des entreprises au Luxembourg (intra-entreprise) et d'évaluer leur succès. Par ailleurs, il s'agit de démontrer qu'il existe des asymétries dans l'utilisation de ces innovations telles que le E-commerce ou l'E-administration. Cette approche s'appuie sur une littérature récente Hollenstein et Woerter (2008), McElhenan (2010), Peltier-Ben Aoun et al. (2011). Les données utilisées dans cette étude sont celles de l'enquête 2008 portant sur l'utilisation des technologies de l'information et de la Communication (TIC) et du e-commerce dans les entreprises au Luxembourg. Seules les entreprises ayant mis en place un nouveau projet TIC dans les deux dernières années (2006-2008) ont été considérées. Une modélisation logit ordonné (Greene, 2008) a permis d'estimer par maximum de vraisemblance l'intensité de la réussite d'un nouveau projet TIC.

5.2.2.3. Innovation et Concurrence

Le lien entre concurrence et capacité d'innovation des entreprises a suscité de nombreuses études empiriques. L'étude conduite sur données luxembourgeoises (enquête structurelle des entreprises) montre que la concurrence varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre et que - conformément à la théorie - la relation entre concurrence et innovation est non linéaire. Ainsi, une augmentation de l'intensité

concurrentielle ne conduit pas nécessairement à un accroissement proportionnel de l'effort d'innovation. La taille des entreprises, l'efficacité de la force de travail et le degré d'hétérogénéité des technologies employées sont des déterminants importants de l'innovation.

5.2.2.4. Travaux avec l'Association d'Econométrie Appliquée

Edition PALGRAVE /AEA « Internet Econometrics »

Les technologies de l'information et de la communication puis leur convergence à travers internet sont regardées comme la quatrième révolution technologique. Comme la vapeur puis l'électricité, leur diffusion à tous les secteurs d'activités en change la nature même modifiant non seulement les produits mais également l'organisation de la production et les modes de vie. Toutefois, « leur valeur ajoutée réside dans la manipulation et la diffusion d'idées », ce qui leur confère des caractéristiques et des propriétés radicalement différentes. En effet, puisque les technologies de l'information et des communications et internet relèvent de l'économie des réseaux caractérisée par des coûts fixes constants et des coûts marginaux très faibles ou nuls, la généralisation de ces technologies a des impacts importants sur la structure des marchés. Varian (2000) analyse la relation entre technologie et structure de marché. L'ensemble de la chaîne de valeur doit être reconsidérée. Il semble que la diffusion des TIC et en particulier les technologies de réseau modifient le partage des gains le long de la chaîne de valeur et redessine les frontières de l'entreprise comme les formes de la concurrence sur les marchés. Brynjolfsson et Hitt (2000) mettent en évidence ces transformations par des exemples où les capacités techniques et organisationnelles offertes par les TIC induisent directement des stratégies d'intégration verticale ou la redéfinition de métiers d'entreprises existantes.

Plusieurs des questions soulevées ici sont reprises dans cet ouvrage constitué d'une sélection de contributions présentées lors du XCVIII^{ème} Colloque annuel de l'Association d'Econométrie Appliquée. « Internet use & impact – Quantitative and Econometric Analysis » qui s'est tenu à Marseille les 5 et 6 novembre 2009. Cet ensemble de contributions explore les phénomènes à l'œuvre dans ce champ thématique à travers le déploiement des outils et les méthodes susceptibles d'en rendre compte et de les mesurer. L'ouvrage est organisé en trois parties: la première partie examine les phénomènes de diffusion des TIC et compare leur impact sur la productivité dans différents pays. L'identification et l'analyse des déterminants de la demande et de l'adoption des technologies de l'information par les ménages et les entreprises font l'objet de la deuxième partie. Enfin, la troisième partie examine le côté de la production et met en évidence les impacts des TIC sur l'organisation de la production et les produits.

<http://www.palgrave.com/products/title.aspx?pid=546177>

5.2.3. Entrepreneuriat et rentabilité

Ce pilier de recherche en cours de renforcement a commencé ses activités par l'exploitation des résultats de l'enquête sur l'accès au financement des entreprises (ATF) conduite par la division ENTR et par le développement d'un plan de travail détaillé pour l'année 2012.

5.2.4. Autres sujets d'étude

5.2.4.1. Secteur financier (Projet Perfilux)

Dans le cadre du projet Perfilux, un workshop a été organisé le 14 janvier 2011 sur la mesure de la production bancaire. Par la suite, un questionnaire approfondi sur la mesure de l'activité bancaire en pratique a été administré à de nombreux praticiens du secteur bancaire. Ces entretiens ont fait l'objet de travaux de synthèse et ont par ailleurs permis de rallier nombre de participants au workshop qui s'en est suivi.

5.2.4.2. Regards sur la diversité des nationalités au sein des entreprises du Luxembourg (N° 4/2011)

L'objet de ce document est de proposer une mesure susceptible de rendre compte de la diversité des nationalités présentes parmi les salariés au sein des entreprises. Bien que faisant l'objet de nombreux débats politiques depuis quelques années, il n'existe pas encore de définition unique et officielle de la «diversité». La diversité est ici entendu comme un indice comparant la structure par nationalité de l'entreprise et celle de la population du Luxembourg. On observe que la diversité varie selon la branche d'activité et la taille de l'entreprise. Ainsi, la branche santé et action sociale est très diversifiée au contraire de la construction.

5.2.4.3. Regards sur les dépenses privées de R&D au Luxembourg (N° 14/2011)

L'objectif fixé à 3% du PIB pour les dépenses de recherche et de développement est ambitieux. Le Regards sur l'enquête innovation proposé par le STATEC montre que l'effort de R&D a plutôt tendance à diminuer dans le secteur privé en volume comme en intensité. En effet, les dépenses de R&D, rapportées au chiffre d'affaires, tendent à diminuer dans toutes les branches d'activités et les catégories de taille d'entreprises considérées à travers ces enquêtes. L'essentiel des efforts de R&D tiennent à un très petit nombre de grandes entreprises et seulement 1 entreprise sur 5 est engagée dans la recherche et le développement au Luxembourg.

5.2.4.4. Regards sur les mutations structurelles des exportations du Luxembourg (N°20/2011)

Au cours des dernières décennies, la structure des exportations de biens et de services du Luxembourg a fortement changé. Ainsi la palette des produits exportés a été sensiblement élargie. Par ailleurs, les services financiers sont devenus de loin le principal groupe de produit (32 milliards euros en 2010) devant les services aux entreprises (6.1 milliards) et les métaux (3.2 milliards). Depuis 2003, la valeur des exportations de services autres que financiers dépasse largement celle des exportations de biens.

5.2.4.5. Regards sur l'Eco-innovation au Luxembourg (A paraître)

Bien que plutôt innovantes, les entreprises au Luxembourg sont moins enclines à développer des pratiques éco-innovantes. Ce « Regards » présente une analyse des réponses aux questions du module spécial de l'enquête CIS2008 qui n'ont jamais été exploitées pour le Luxembourg. Cette première synthèse de la situation au Luxembourg en 2008 ouvre sur des questionnements et développement économétriques repris dans le plan de travail 2012.

5.3. Unité EPR3 - Centre de Documentation

La mise à jour des périodiques et la saisie des sommaires des périodiques par les deux employées à mi-temps à l'aide de la nouvelle version du système d'enregistrement NPS ont été assurées avec une grande régularité. La consultation via intranet est opérationnelle de manière instantanée.

L'initiative prise en 2011 pour effectuer directement des recherches sur 'Bibnet' a porté ses fruits. Une douzaine d'intéressés au STATEC ont transmis leurs coordonnées à la bibliothèque.

Le travail de catalogage systématique dans Aleph (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) n'a pu être réalisé que marginalement.

5.3.1. Liste des publications

- **EPR1**

Série	Auteur(s)	Titre	Date
Conjoncture Flash Janvier 2011	Bastien LARUE et al.	La reprise s'installe au Luxembourg, mais demeure hétérogène	16/01/2011
Conjoncture Flash Février 2011	Bastien LARUE et al.	Accélération de l'inflation en janvier	18/02/2011
Conjoncture Flash Mars 2011	Bastien LARUE et al.	Zone euro: un début d'année mouvementé	22/03/2011
Conjoncture Flash Avril 2011	Bastien LARUE et al.	Une croissance économique de 3.5% en 2010	27/04/2011
Conjoncture Flash Mai 2011	Bastien LARUE et al.	Zone euro: début d'année exceptionnel, modération à suivre	26/05/2011
Conjoncture Flash Juin 2011	Bastien LARUE et al.	Les consommateurs anticipent une poursuite de la décline du chômage	20/06/2011
Conjoncture Flash Juillet 2011	Bastien LARUE et al.	Evolution favorable du PIB sur la fin de 2010 et au début de 2011	29/07/2011
Conjoncture Flash Août 2011	Bastien LARUE et al.	Dépression estivale	29/08/2011
Conjoncture Flash Septembre 2011	Bastien LARUE et al.	Croissance revue à la baisse dans la zone euro	28/09/2011
Conjoncture Flash Octobre 2011	Bastien LARUE et al.	Le PIB en baisse de régime	26/10/2011
Conjoncture Flash Novembre 2011	Bastien LARUE et al.	Une moindre participation des jeunes au marché du travail	24/11/2011
Conjoncture Flash Décembre 2011	Bastien LARUE et al.	Noël morose pour l'industrie	21/12/2011
Note de Conjoncture n° 1-2011	Bastien LARUE et al.	Projections économiques à moyen terme	15/04/2011
Note de Conjoncture n° 2-2011	Bastien LARUE et al.	La situation économique au Luxembourg - Évolution récente et perspectives	04/07/2011
Note de Conjoncture n° 3-2011	Bastien LARUE et al.	La situation économique au Luxembourg - Évolution récente et perspectives	21/11/2011

- EPR2

Série	Auteur(s)	Titre	Date
ECONOMIE ET STATISTIQUES	HÖCK Peter, SCHULLER Guy	Constant Market Share Analysis	TBD 09/11/2011
	MANGIAROTTI Giovanni, SCHULLER Guy	Luxembourg exports of services at firm level	28/02/2011
	PERONI Chiara	Innovation and Competition in Luxembourg	14/02/2011
	RIILLO Cesare	Qualitative study of ISO 9000	30/04/2011
	LAGROST Céline, PERBAL Séverine, BEN AOUN Leila, DUBROCARD Anne	Typologie des déposants luxembourgeois	30/06/2011
	BEN AOUN Leila, ROSARIO Maria Vicente	Adoption and diffusion of E-commerce (to be published)	30/04/2011
Perspective de Politique Economique	PERONI Chiara	LuxKlems 2010	01/11/2011
Bulletin du STATEC	LARUE Solène, DUBROCARD Anne, ZANGERLE Georges	L'accès au financement des PME indépendantes	04/11/2011
REGARDS	BEN AOUN Leila	Regards sur la diversité des nationalités au sein des entreprises du Luxembourg	03/02/2011
	ALLEGREZZA Serge, BEN AOUN Leila, DUBROCARD Anne	Regards sur les dépenses privées de R&D au Luxembourg	18/04/2011
	SCHULLER Guy, HÖCK Peter	Regard sur les mutations structurelles des exportations du Luxembourg (1960-2010) Regards sur les exportations luxembourgeoises par destination: évolution entre 2002 et 2010	05/10/2011 01/10/2011
Perspective de Politique Economique - Bilan 2011	PERONI Chiara	Synthèse LuxKlems 2010	05/10/2011
		Synthèse Innovation and Competition in Luxembourg	14/02/2011
	LAGROST Céline, PERBAL Séverine, BEN AOUN Leila, DUBROCARD Anne	Synthèse Typologie des déposants luxembourgeois	05/10/2011
	SCHULLER Guy	De quelques spécificités des exportations du Luxembourg	05/10/2011
Actualité & Tendances Bulletin économique de la Chambre de Commerce n°11	SCHULLER Guy, HÖCK Peter	Les exportations du Luxembourg par destination: tendances et opportunités	01/10/2011
Journal of Industry, Competition and Trade	PERONI Chiara	Innovation and Competition in Luxembourg	01/06/2011
Palgrave Economic series	BEN AOUN Leila, DUBROCARD Anne	Does ICT Enable Innovation in Luxembourgish's firms ?	01/11/2011
	PERONI Chiara, GANDEUIL Alexandra, MATHIEU Laurence	Blogs and the Economics of Reciprocal Attention	01/11/2011
Spatial Economic Analysis	LARUE Solène, ABILDTRUP Jens, SCHMITT Bertrand	Positive and Negative Agglomeration Externalities: Arbitration in the Pig Sector	01/06/2011

American Journal of Agricultural Economics	GAIGNE Carl, LE GALLO Julie, LARUE Solène, SCHMITT Bertrand	Does regulation of manure land application work against agglomeration economies ? Theory and evidence from the french hog sector	01/10/2011
--	---	--	------------

5.3.2. Séminaires économiques et autres présentations

	Auteur(s)	Titre	Date
SEMECO	HÖCK Peter, SCHULLER Guy	Determinants of the market share evolution of Luxembourg exports of goods and services. A Constant Market Share Analysis (CMSA) for 2002 – 2008	26/10/2011
	MANGIAROTTI Giovanni, SCHULLER Guy	Luxembourg exports of services at firm level	16/03/2011
	RIILLO Cesare	Qualitative study of ISO 9000	29/04/2011
	LAGROST Céline, PERBAL Séverine	Typologie des déposants luxembourgeois	22/06/2011
	BEN AOUN Leila, ROSARIO Maria Vicente	Adoption and diffusion of E-commerce	06/04/2011
	LARUE Solène	L'accès au financement des PME	14/12/2011
	Prof. Dr. Tom Bauler	WELLBEBE Towards theoretically sound and democratically legitimate indicators of well-being in Belgium	25/01/2011
	Robert Vermeulen	The International Wealth Channel: A Global Error-Correcting Analysis	03/02/2011
	Walter Koob	Strategische Neuausrichtungen prägen die aktuelle Entwicklung des Finanzplatzes	02/03/2011
	Giovanni Mangiarotti	Luxembourg exports of services at firm level	16/03/2011
	Leila Ben-Aoun	Adoption et diffusion du e-commerce au Luxembourg	06/04/2011
	Cesare Rillo	Qualitative study of ISO 9000	29/04/2011
	Lynn Karpen (CH Dimaria)	Direct and indirect risk exposure of households' financial wealth	27/05/2011
	François Peltier	Projections des ménages privés et des besoins en logements (2010-2030)	27/07/2011
	Lynn Karpen	Comptes de secteurs des sociétés non-financières	14/09/2011
	Guillaume Osier	Traitement de la non-réponse par calage généralisé: une simulation à partir de l'Enquête Budget des Ménages au Luxembourg	06/10/2011
	Tsvetomira Tsenova	Macro-Prudential Approach to Economic and Policy Analysis	18/10/2011
	Peter Höck	Determinants of the market share evolution of Luxembourg exports of goods and services. A Constant Market Share Analysis (CMSA) for 2002 – 2008	26/10/2011

SEMECO	Olivier Thunus	Les comptes satellites de l'environnement - focus sur la matrice NAMEA	09/11/2011
	Anna Kruszewska	The future of Luxembourg economy in world environment	17/11/2011
	Vivian Preclin	Indice des prix de la construction: révision et impact	29/11/2011
	Solène Larue	L'accès au financement des entreprises au Luxembourg	14/12/2011
	Séverine Perbal, Céline Lagrost, Leila Ben-Aoun	Les brevets	22/06/2011
Comité scientifique	HÖCK Peter, SCHULLER Guy	Constant Market Share Analysis	04/07/2011
	PERONI Chiara	LuxKlems 2010	04/07/2011
	BEN AOUN Leila, RUBY Nathalie	Estimating capital stock at firm level in Luxembourg: A practical guide	04/07/2011
Economic Governance and Innovation (London April 2011)	PERONI Chiara	Competition and innovation	25/04/2011
AEA - Workshop Prospective Numérique (Porto Juillet 2011)	DUBROCARD Anne	Futures of Numer ical Society	10/07/2011
Economics of Innovation and Patenting (Mannheim May 2011)	PERONI Chiara	Discutant for: "Relaxing competition through product innovation"	19/05/2011
AEA - Toward Digital Econometrics	BEN AOUN Leila, Adel BEN YOUSSEF	Asymmetric diffusion of intra-firm innovation: the case information and communication technologies in Luxembourg	05/10/2011
conférence ISPIM Innovation Symposium - Managing Innovation for Sustained Productivity: Creating Advantage and Resilience	BEN AOUN Leila, ROSARIO Maria Vicente	E-commerce diffusion: exploring the determinants of the adoption and extent of usage at firm-level	05/10/2011